The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.			L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la-méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.			
	Coloured covers/ Couverture de couleur		Coloured pages/ Pages de couleu			
	Covers damaged/ Couverture endommagée		Pages damaged/ Pages endomma			
	Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée			nd/or laminated/ s et/ou pelliculées		
	Cover title missing/ Le titre de couverture manque	$\boxtimes$		ed, stained or foxed/ s, tachetées ou piquées		
	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur		Pages detached/ Pages détachées			
	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire	re)	Showthrough/ Triansparence			
	Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur		Quality of print v Qualité inégale o			
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents			nentary material/ atériel supplémentaire		
$\boxtimes$	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de distortion le long de la marge intérieure			ponible partially obscured by errata		
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, the have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajout lors d'une restauration apparaissent dans le temais, lorsque cela était possible, ces pages ne pas été filmées.	t <del>ées</del> exte,	ensure the best p Les pages totales obscurcies par u etc., ont été film	c., have been refilmed to possible image/ ment ou partiellement n feuillet d'errata, une pelure ées à nouveau de façon à ure image possible.		
	Additional comments:/ Various pag Commentaires supplémentaires:	gings.				
	item is filmed at the reduction ratio checked b ocument est filmé au taux de réduction indiqu					
10X	14X 18X	22X	26X	30X		
	12X 16X 2	9X	24X	28X 32X		



# LEVOYAGEUR AIMIERICAIN

# BSERVATIONS

SUR l'Etat actuel, la Culture, le Commerce des Colonies Britanniques en Amérique; les Exportations & Importations respectives entre elles & la Grande Bretagne, avec un Etat des revenus que cette derniere en retire &c. Adressées par un Négociant expérimenté, en forme de lettres, au très-honorable Comte de. 5, 3491

Traduit de l'Anglois.

Augmenté d'un

RÉCI

sur l'Amérique Septentrionale & la République des TREIZE-ETATS-UNIS.

> PAR M. Jh. M.... Clyny A. J.

A AMSTERDAM, chez J. SCHURING, Libraire fur le Rockin.

MDCCLXXXII.





# TABLE GÉNÉRALE

•		Avant-propos p	, Ÿ
LETTRES	I. II.	Introduction Genérale	Í
		Observations sur la Baye d'Hudson	
*	IV.	Continuation.	28
		Idem.	37
	VI.	Idem	43
	VII.	Observations sur le Labrador	54
•	VIII.	Terre-neuve	бэ
,		Canada:	69
		- Nouvelle Ecosses	
		- St. Jean & le Cap Breton	
	XII.	La nouvelle Angleterre.	99
	XIII.	Connecticut, Rhode-Island	
		Nouvelle Hampsphire.	107
		Nouvelle Yorck.	120
		Pensylvanie	127
	XVI.	— Virginie & Maryland.	132
		——— Caroline Septentrionale.	142
2		——— Caroline Méridionale.	151
		— La Géorgie	160
		La Floride Orientale.	169
		— La Floride Occidentale.	
		Récapitulation générale.	183
	XXIII.	Montant total du Commerce de	
		l'Amérique, Ec. Ec	193

CONTENU DU PRÉCIS SUR L'AMÉRI	
SEPTENTRIONALE ET SUR LA REPUB	L I-
QUE DES TREIZE-ETATS, UNIS.	
Réflexions Préliminaires	J.
Division de l'Amérique Septentrionale avec les	
Latitude & Longitude des différentes places.	. ģ
Possessions Angloises avant la guerre présente	25
Officiers tant civils que Militaires ayant la révolution.	29
Ufages de Comerce, &c	35
Tableau de la valeur des monnoies &c	36
Origine des Colonies dans l'Amérique Septentrionale	· 37
ETATS-UNIS INDÉPENDANS.	64
Nouvelle - Angleterre	80
Nouvelle - Hampshire	85
Massachuset	87
Rhode - Island	92
Connecticut	95
Nouvelle-York	97
Nouvelle - Jersey	IOI
Delaware	103
Pensylvanie	105
Maryland	114
Virginie	119
Caroline Septentrionale	128
Caroline Méridionale	131
Géorgie	139
Traité d'amitié & de Commerce &c. entre L. H.	
P. & les Etats-Unis	146

### AVANT-PROPOS

J'ouvrage dont j'offre aujourd'hui la traduction, fut entrepris par les ordres & sous le ministère du célebre Lord Chatam. On fait que la Grande-Bretagne n'a jamais eu de citoyen plus vertueux & plus fincerement attaché au bonheur & à la gloire de sa patrie. Révolté des monopoles que plusieurs Compagnies de commerce exercoient sur les productions des Colonies Américaines, ce vigilant Ministre voulut s'instruire avec détail des opérations cachées, & réalifer fes doutes. Un Négociant éclairé, dont nous ignorons le nom, justifia pleinement le choix du Ministre; il publia ses observations à Londres en 1769 sous ce titre: The American Traveller, or observations on the prefent state, culture and commerce of the British Colonies in America &c. Dès que ces Observations parurent, elles firent une sensation si vive, que la Cour, intéressée à tenir secrete une partie des opérations de la métropole avec ses Colonies, n'épargna ni soins ni argent pour s'emparer sous main des exemplaires, & en empêcher ainsi la dissémination. Conduite par une politique rasinée, & dont la suite a prouvé la sagesse, la Cour ne parut mettre aucune importance à cet ouvrage, & au lieu de suivre les maximes des autres gouvernemens en désendant qu'on en sit la publication, ce qui l'auroit sait rechercher avec plus d'ardeur, elle garda le silence, & le livre ne restant que dans les mains d'un petit nombre d'individus, sut bientôt & presque entierement oublié.

Un Américain de mes amis, m'ayant communiqué cet Ouvrage, j'en trouvai les exposés si intéressans, les vues si sages & les avis si nécessaires à suivre pour ceux qui resteront ou deviendront propriétaires du commerce de ces contrées, que je me suis sait un devoir de les traduire & de les publier pour l'intérêt commun des Négocians.

Comme la direction que prend actuellement le commerce des *Etats-Unis*, furtout depuis la reconnoissance folemnelle de leur indépendance par une nation qui leur a servi de modele, promet à la Hollande des avantages considérables, j'ai cru mériter de mes Concitoyens & de la République, en leur offrant dans une langue qu'ils entendent généralement, des lumieres dont ils trouveroient difficilement la réunion en consultant, même au prix de beaucoup de peine & de tems, différens ouvrages où l'on ne voit que des traits épars sur cette importante matiere.

C'est dans cette vue, & pour suppléer à ce que le Voyageur Américain ne dit pas, que l'on trouvera à la suite de cette traduction, un Précis de ce qu'il importe le plus de savoir, pour la partie historique, topographique & mercantile de l'Amérique septentrionale, & particulierement des treize Républiques qui viennent de s'y former sous le nom d'Etats-Unis & Indépendans. Le Traité d'Amitié & de commerce qu'ils viennent de conclure avec nous, est une piece trop précieuse pour ne pas l'insérer à la suite de cet ouvrage; c'est un côde que les Négocians auront souvent besoin.

de consulter, & qui ne sauroit être plus convenablement placé.

Dans le cours de ce Précis, quelquefois j'ai fait parler les Auteurs eux-mêmes parce qu'il m'auroit été impossible de dire mieux, & qu'il est honteux de tronquer les idées des autres pour se les approprier.

Enfin, pour rendre cet ouvrage plus utile à ceux qui le consulteront, j'y ai joint une carte générale des Treize Etats-Unis, gravée avec le plus grand soin d'aprés celle de M. Bonne, publiée en deux feuilles dans l'Atlas qui est à la suite de l'Histoire de M. Raynal, éd in-4°.

Quant aux longitudes & aux latitudes des différens pays dans cette partie du Nouveau Monde, je peux garantir d'autant plus l'exactitude de celles marquées d'un Astérisque, qu'elles ont été soumises à l'examen de M. de La Lande, ce célebre Astronome qui fait, depuis plus de trente ans, l'admiration de son siecle, par ses talens, & l'ami de tous ceux qui cultivent les arts & les sciences, par son penchant à les encourager.



# **OBSERVATIONS**

SUR LA

C U L T U R E

ET LE

C O M M E R C E

DES

COLONIES BRITANNIQUES, &c.



LETTRE I.

MILORD;

A derniere fois que j'eus l'honneur d'entretenir votre Seigneurie, elle me parut desirer que je réunisse sous un A feul point de vue les nombreuses observations que j'avois pris la liberté de lui communiquer sur l'état actuel des Colonies Britanniques, & sur les améliorations dont elles sont susceptibles, tant dans leur culture que dans leur commerce, pour l'avantage mutuel de la Mere-Patrie & le leur propre, avantage que V. S. sent parfaitement, & dont elle pourroit démontrer beaucoup mieux que moi & la realité & les moyens.

Votre volonté, Milord, sera toujours une loi pour moi; je sais par expérience qu'elle est fondée sur de sages principes, & qu'elle ne tend qu'au bien public. Je prendrai donc volontiers la tâche que vous m'avez prescrite, sans trop augurer de mes talens, sans trop aussi me désier de ma propre capacité; ce qui blesseroit plutôt la délicatesse & le jugement de V. S. qu'il ne prouveroit ma modestie. Je parlerai avec consiance, parce que je dirai la vérité & que mes intentions sont pures. Les observations que je soumets à V. S. sont le fruit d'une expérience consommée

& d'une profonde méditation. Elles font fondées sur des faits. Elles seront dépourvues des ornemens de la diction; une vie toujours active ne m'a guere laissé le loisir de m'adonner à cette sorte d'étude. Qui ne sait que ces ornemens ne sont le plus souvent employés que pour colorer une mauvaise cause, & qu'ils servent plutôt à éblouir qu'à éclairer? Je suis d'ailleurs convaincu, qu'en choses de cette nature, V. S. considere plutôt le sonds que la sorme; je ne dois pas craindre qu'elle rejette une vérité, parce qu'elle ne se montre pas à elle sous un brillant coloris.

Dans l'exécution de cette entreprise (on ne peut proprement donner d'autre nom au travail d'un homme qui s'occupe d'un sujet aussi étendu) j'ai cru devoir présenter mes idées à V. S. dans une suite de lettres; & j'ai adopté cette méthode, pour plusieurs raisons.

La premiere, & qui m'est personnelle, c'est qu'ayant été par mes occupations de commerce plus accoutumé au stile épistolaire, je puis, avec plus de prompatitude, & peut-être plus de clarté, rendre ainsi mes idées que de toute autre manière; quand ce motif ne seroit par suffisant, beaucoup d'autres raisons m'auroient déterminé à ce choix.

Par cette maniere d'écrire, j'ai la facilité de diviser mon ouvrage comme il me plaît, & d'éviter au lecteur le désagrément de s'arrêter au milieu peut-être de mon raisonnement, parce qu'il ne verroit où reprendre haleine. Mais, quelque indolent & distrait qu'on puisse être, il est rare qu'on n'ait pas assez de curiosité ou de courage pour lire en entier une lettre, quand elle n'est pas longue.

Avec cette méthode, j'ai encore la liberté de faire une pause quand je veux, de m'écarter même de tems en tems de mon chemin pour recueillir ça & là des lumieres qui peuvent répandre un plus grand jour sur mon sujet, & donner plus de force à mes assertions, sans craindre que cette licence, qui, dans un ouvrage plus régulier, seroit justement critiquée, foit défaprouvée dans celui-ci. Ce n'est pas tout, cela me facilite aussi les moyens de récapituler mes raisonnemens quand il est expédient; de les avoir ainsi tout prêts, pour, à l'occasion, réunir toute leur force en un seul point, & réstuter les objections qu'on peut faire. Ces particularités vous sont connues, Milord; si j'en fais mention ici, c'est asin qu'on ne m'impute pas la ridicule vanité d'avoir voulu insinuer par cette espece de correspondance, que je suis familier avec une personne d'un caractere & d'un rang aussi distingué qu'est V. S., que personne n'honore plus que moi.

D'après cela, il est de mon devoir de déclarer que, dans le cours de ces lettres, j'aurai fréquemment occasion de parler de bien des choses, & même de m'appesantir sur des preuves déjà suffisamment connues de V. S. En les lui adressant, je n'ai prétendu nullement rien lui apprendre, mais bien à ceux qui n'ont pas eu, comme elle, les moyens d'acquérir ces connoissances. Bien plus, j'ose réclamer l'indulgence de

V. S. & la prier de ne pas trouver mauvais fi, en bien des occasions, j'en appelle à son témoignage. Une autorité aussi respectable ne peut manquer de m'attirer la confiance de mes lecteurs.

Après avoir donné à V. S. les raisons personnelles & les motifs que j'ai de prendre cette voie pour lui communiquer mes réflexions, je lui rendrai compte dans ma prochaine lettre du sujet que je me propose de soumettre à son jugement, & de la méthode que je prendrai pour en faire la discussion; en obéissant ainsi aux ordres de V. S. je serai dispensé d'une Présace ou Apologie plus longue.

Je suis avec autant d'attachement que de respect,

MILORD,

de V. S. le très-humble & le très-obéissant serviteur.

#### LETTRE II.

#### MILORD,

n ne connoît jamais plus le prix d'un ami, que lorsqu'on l'a perdu. Je desire sincerement que cette remarque (qui n'est pas nouvelle) ne soit point applicable à la Grande-Bretagne, par rapport à ses Colonies Américaines. Avant nos funestes querelles, quand un Anglois & un Américain se trouvoient ensemble, ils se félicitoient réciproquement des avantages de leurs liaisons, (qui n'étoient pourtant pas à beaucoup près ce qu'ils auroient pû être) sans considérer jamais ni la fource de ces avantages, ni les moyens de les augmenter, pas même ceux de les conserver; ce qui n'est que trop/ ordinaire à l'égard des faveurs du Ciel les plus marquées.

A 4

Je ne prétends point adoucir cette remarque pour aucun côté; elle n'est malheureusement que trop applicable à tous les deux. Mais comme la premiere idée d'un homme de bon sens qui s'occupe des affaires publiques, a, ou du moins doitavoir pour objet immédiat le bien de sa patrie. je considérerai premierement jusqu'à quel point les Colonies font avantageuses à la Grande-Bretagne, & combien plus elles pourroient l'être. Viendront ensuite les avantages que retirent de leur côté les Colonies de leurs liaisons avec nous; & ces deux confidérations feront fentir de quel intérêt il est pour elles & pour nous d'entretenir cette bonne intelligence, cette intimité mutuelle qui font la base & la sureté de la mere & des enfans. Les preuves & la discussion de ce que j'avance ici, ne feront qu'un exposé simple des moyens nécessaires pour parvenir à cette grande fin. On verra qu'il n'est rien de plus naturel & de plus évident que ces movens.

Quand je dis que le premier objet d'un homme de bon sens, doit être le

bien de sa patrie, je n'entens nullement. qu'il doive pour cela faire ou imaginer rien d'injuste en soi-même, ou de contraire aux véritables intérêts d'un autre pays: je veux dire que si les intérêts respectifs de fon propre pays & d'une autre contrée font équilibre, il est alors de son devoir de faire son possible pour que la baiance penche en faveur de sa Patrie. Ce devoir est de la même nature, & dans le fond a la même origine, que celui qui est si fortement imprimé dans nos ames par la raifon & la religion, favoir l'amour de nos parens; car l'endroit où nous naissons, aussi bien que les auteurs de nos jours, étant défignés par l'Arbitre suprême de nos destinées, ils ont également droit à notre attachement, quoique dans un degré différent. La tendresse filiale concentrée dans un point, se conserve en entier, au lieu que l'amour de la patrie s'épanchant peut-être fur des millions d'individus, devient nécessairement moins énergique pour chacun d'eux. Je n'insisterai point sur le plus ou le moins de

rapport & de connexité immédiate & intime entre le premier & le dernier de ces devoirs; cela suffit pour démontrer l'erreur de cette proposition générale d'un Philosophe ancien, qui se disoit citoyen de l'univers, comme s'il eût voulu infinuer par là que tous les pays devoient être également chers à un homme d'esprit; mais, en tenant ce langage, il est probable qu'il ne se proposoit autre chose que d'inculquer profondément dans nos ames la Philantropie, ou, dans le stile sacré, l'amour du genre-bumain, sans nullement prétendre récuser ou contester l'attachement naturel & indispensable qui doit lier tout homme à sa Patrie.

Les honneurs rendus à ceux qui ont facrifié tout ce que la nature a de plus cher à l'amour de la Patrie, aux Brutus, aux Decius, & à tant d'autres Romains & Athéniens, qu'il est inutile de nommer ici, prouvent combien ce sentiment est universel, & à quel degré d'estime il a été dans tous les tems: le grand mobile de ces ames sublimes étoit l'amour de la

Patrie; dans la conservation de l'Etat ils voyoient leur propre conservation. Des peuples ignorans ont porté ce sentiment généreux plus loin encore que les nations civilisées: dans l'ardeur de leur enthousiasme & de leur reconnoissance, les honneurs humains leur paroissant trop peu de chose pour récompenser ces bienfaiteurs de l'humanité, ils ne crurent pas trop faire en leur décernant les honneurs divins.

V. S. me pardonnera cette petite digression, puisqu'elle sert à éclaircir un sujet qui lui est cher au point d'en faire la base & la regle de sa vie publique. j'ai dû la faire, cette digression, pour prévenir tout soupçon de partialité dans la discussion d'une matiere aussi délicate qu'est naturellement le commerce entre les Colonies & la Mere-Patrie, surtout dans le tems & la conjoncture actuelle.

Pour donner plus de poids à ce que je vais dire sur cette matiere importante, il est nécessaire de dire que ce qui a porté V S. à me donner cette tâche,

ç'a été l'expérience & les connoissances personnelles que j'avois acquises étant sur les lieux.

l'ai eu l'honneur d'informer V. S. des découvertes que je fis dans l'année 1744, & comme j'ai traversé depuis ce tems les côtes entieres de l'Amérique depuis le 68e. de latitude Sept. jusqu'au cap de la Floride. & pénétré à plus de cinq cents lieues à l'Ouest dans des déserts où jamais Européen n'avoit mis le pied, il me sera facile de prouver que les relations qu'on a publiées fur ces vastes régions ne sont nullement exactes; les raisons que j'en donnerai font fondées comme j'ai déià dit, sur le réfultat de ma propre expérience, sur le témoignage de mes sens, & sur l'évidence immédiate des faits: c'est sur le fondement de cette même expérience que j'exposerai mes observations sur le commerce des Isles des Indes occidentales, & celui des Colonies dans le Continent.

Dans le cours de plus de 30 ans que j'ai fait constamment le commerce en tout genre avec les colonies de la Baye

d'Hudson, Terre-Neuve, Quebec, Nouvelle-Angleterre, Pensylvanie, Virginie, les deux Carolines & la Géorgie, avec les Barbades, la Grenade, S. Vincent, la Dominique, Antigua, Montferrat, Nevis, S. Christophe & la Jamaïque, on ne peut pas supposer raisonnablement que le commerce de ces endroits m'ait été inconnu, ou que mes remarques, sur ce sujet, ne soient que des réveries, des idées chimériques destituées de sondement, comme on le peut dire de la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matiere.

Rien de mieux, ce me semble, qu'une exposition claire & succincte de ce qui m'a le plus frappé en visitant les différentes parties de l'Amérique, pour préparer l'esprit de mes lecteurs aux idées d'amélioration que je soumets en toute humilité à V. S. touchant la culture & le commerce de nos Colonies, qui, comme je lui déjà observé, sont les sources de tout bien pour ces pays. Cette exposition fournira en même tems la preuve la plus convaincante de la valeur inestimable de

ces Colonies pour la Mere-patrie, & la nécéssité, indispensable en tout sens, soit politique ou prudence, de remédier aux malheureux différends qui paroissent menacer, d'une maniere si alarmante, d'interrompre, & peut-être de détruire entierement les rapports mercantiles de part & d'autre; car on ne peut se dissimuler qu'à cet égard nous sommes dans une crise affreuse.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage la description topographique de ces colonies, non plus que la relation des manieres, & des coutumes &c. des habitans: si l'on desire à cet égard favoir quelque chose de plus, il sera facile de se fatisfaire en recourant à différens ouvrages qui en ont traité & sont entrés là dessus dans de longs détails.

La nature du fol, la température du climat, l'état de l'agriculture & du commerce, dans les choses commodes & nécessaires, tant pour le soutien & l'usage immédiat des habitans, que pour la communication & les échanges réciproques

avec d'autres Colonies; les importations, exportations & retours mutuels, voilà quels feront les objets des observations que je me propose de soumettre à Votre Seigneurie & à la considération publique. La discussion de ces objets fera naturellement voir, comme je l'ai déjà insinué, les améliorations qui peuvent être faites dans ces domaines de l'Empire Britannique.

Je ne voudrois pas non plus qu'on me crût partian de l'un ou l'autre parti dans les querelles qui subsistent actuellement entre la Mere-Patrie & ses Colonies; je suis trop intimement persuadé de mon insuffisance, pour risquer mes sentimens sur un sujet au dessus de ma sphere; l'homme officieux est rarement bien accueilli en pareille circonstance; son zele nuit plus qu'il ne sert. L'orgueil du cœur humain se révolte aisément contre l'avis d'un inférieur que l'on dédaigne, quelque juste & sage qu'il soit, parce que tout conseil suppose une supériorité d'esprit dans celui qui le donne.

Cependant, Milord, mon dessein n'est pas de garder absolument le silence sur cette malheureuse querelle. Je dirai mon sentiment, quand, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion se présentera naturel-lement d'en parler. Toutes les fois que les manieres & les coutumes des habitans actuels, soit natifs, soit Européens, me paroîtront influer sur le sort des Colonies, tant en bien qu'en mal, je me ferai un devoir de faire remarquer cette influence & de proposer les changemens qu'il convient de faire dans ces manieres & coutumes, pour prévenir le mal, ou augmenter le bien.

Je me crois également autorisé à dire ce que je pense à l'égard des sistèmes de politique adoptés dans l'administration de nos Colonies, tant ici que sur le lieu. Toutes les fois qu'ils me paroîtront évidemment conformes ou contaires aux intérêts des deux partis, car ils sont inséparables, je n'hésiterai point à montrer en quoi & comment ils sont tels, & à déclarer, avec tout le respect dû au pouvoir

voir suprême, & à des lumieres supérieures aux miennes, les moyens que je crois les plus efficaces pour accroître le bien ou faire cesser le mal.

J'ai l'honneur d'être, &c.



## LETTRE III.

#### MILORD,

Le commencerai ces recherches par un de nos établissemens le moins connus, & qui cependant n'est pas le moins important en lui-même; c'est celui de la Baye-d'Hudson, où d'un premier coup d'œil l'on voit les biens qu'il est facile d'y opérer. On est si bien informé en quel tems, comment & à quelle occasion cette vaste mer a été découverte, & l'on connoît si bien les régions qui l'environnent, autant s'entend qu'on y a pénétré jusqu'à présent, qu'il seroit supersu d'entrer làdessus dans quelque détail.

Le dessein de découvrir un passage à la Chine a été le premier motif qui détermina nos hardis concitoyens à s'enfoncer dans les mers du Nord: quoique cette tentative fut sans succès, elle n'en a pas

moins produit une conséquence qui, si elle ne leur fut pas immédiatement avantageuse à eux-mêmes, l'a cependant été à leur pays. Les fatigues, les dangers & les dépenses de ces intrépides avanturiers furent considérables; plus d'une fois ils se virent arrêtés dans leurs courses, & forcés par la rigueur du climat qui rend ces mers impraticables, de chercher fur des rivages barbares de quoi fournir à leur subsistance jusqu'au retour de la saison propre à poursuivre leur projet. furent les premieres causes de commerce avec les habitans de ces pays, commerce auquel on n'avoit pas encore pensé, & qui probablement n'auroit jamais eu lieu, tant les difficultés & les obstacles étoient nombreux & capables de décourager l'esprit le plus actif & le plus entreprenant.

Séparés de la partie la plus instruite du globe, réduits à vivre dans un pays inculte, les habitans de ces régions lointaines bornoient leurs besoins dans le cercle étroit des nécessités indispensables de la vie, sans penser à quoi que ce soit qui B 2



auroit pu leur faire naître l'idée, encore moins l'envie de se procurer rien de plus. Le commerce qu'on sit d'abord avec eux, sut donc nécessairement comme dans son principe, c'est-à-dire un troc immédiat ou échange d'une denréé pour une autre, sans intervention d'argent, réprésentation factice, nécessaire pour prévenir les difficultés & remédier aux inconvéniens des échanges dans les pays d'un commerce plus étendu & plus abondant en denrées.

Le commerce d'échange est d'un avantage maniseste pour ceux qui en savent prositer. C'est un moyen de se désaire à bon prix des denrées & marchandises surabondantes chez soi, & qui par conséquent y sont de peu de valeur. Ceux à qui on les porte, n'étant pas en état de se les procurer ailleurs, ne les demandent pas à meilleur marché, quelque abondantes qu'elles soient, & n'exigent pas qu'elles soient d'une délicatesse & d'un fini qui les enchériroient beaucoup pour le vendeur, sans être d'une grande utilité pour l'acheteur; ils sont même peu

d'attention aux défauts d'une marchandise que d'autres rejetteroient. Cependant celui qui les leur porte, a en retour des effets que les natifs lui abandonnent à trèsbas prix, & d'autant plus volontiers qu'ils leur font inutiles; ceux-ci se trouvent mème fort heureux de pouvoir ainsi les échanger pour d'autres dont ils ont besoin, & qu'ils ne sauroient avoir autrement. Je n'infiste pas, Milord, sur le profit considérable que retire notre nation des matieres brutes qu'on apporte dans le pays pour y être fabriquées; il n'est personne qui ne sache qu'elles fournissent de l'occupation à une infinité d'ouvriers, dont beaucoup sans cela seroient oisifs, pour ne rien dire de plus.

Ces circonstances étoient trop frappantes pour n'être pas aussitôt apperçues; mais on n'avoit pas sçu en profiter, à beaucoup près, & ce qui auroit dû être d'un avantage immense pour toute la nation, ne l'étoit, au moyen d'une charte exclusive, que pour un petit nombre d'individus, qui, excités par une cupidité basse & sordide & une politique mal conçue ou plutôt illusoire, savoient adroitement le rapporter en entier à eux-mêmes en restreignant ce commerce, au lieu de l'augmenter, de crainte que le bénésice qu'ils retiroient de ce monopole (par comparaison immense) étant connu, ne devînt un objet de considération publique. C'est ainsi que, par inattention, ou sur de faux exposés, on les a laissé abuser tranquillement & avec la plus insigne mauvaise soi, d'une charte qui, dans le principe, leur avoit été accordée sous les prétextes les plus plausibles & les plus fortes assurances du bien public.

La chose sera mieux expliquée & prouvée par la liste & l'évaluation suivantes des différens articles exportés d'Angleterre à la Baie-d'Hudson, & la liste & l'évaluation de ceux qui ont été importés de cet Etablissement en Angleterre. Elles ont été dressées avec la plus grande exactitude & d'après les meilleures autorités.

## MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE L'ANGLETERRE POUR LABATE D'HUDSON.

Draps de laine communs, Pelleteries, Cotons, Toiles d'Angleterre, Armes de chasse, Fusils de chasse, Pierres à fusil, Poudre à tirer, Balles de plomb, Coutelas, Cuirs apprétés, Sel, Farine de froment, d'avoine, d'orge, Pois, Féves, Dreche, Lard & Bœuf falé & fumé, Beurre, Fro-mage, Biscuit, Mélasse, Acier st. 16,000. travaillé, Fer, Bronze, Cuivre, Etain, Pipes, Tabac, Bonneterie, Chapeaux, Chandelles, Agrès, & Provision de navire, Merceries, Epiceries, Huile, Eaux de vie & Vins. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté

#### MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA BAYE D'HUD-SON POUR L'ANGLETERRE.

34 mille peaux de Castor, 16,000 Martes 2000 Loutres, 1100 Fouines, 3000 Renards 5000 Loups, 7000 Lieures, 650 Ours noirs 40 Ours blancs, 500 Pêcheurs, 250 Orignaux 3000 Gazelles, 30 à 50. quintx. plumes de lit, 20. à 30 quint\*. côtes de baleine, quelques tonnes huile 1 £ 29,340. de baleine, 150,000 plumes d'oie, 2000 to poil de Castor, 1000 peaux d'Elan, 2000, peaux de Bêtes-fauves, 250th. Castoreum. Ces articles, évalués fur le prix de la premiere main à Quebec, coûtent au prix moyen de 3 ans.

Au premier coup d'œil, on croit voir dans ces listes & évaluations tout le contraire de ce que j'ai avancé ci-devant sur l'importance de cet établissement; mais sur l'on considere que dans les exportations énoncées ci-dessus est compris tout ce que la Compagnie envoie pour l'entretien & l'approvisionnement de ses agens & serviteurs, dont par conséquent il ne peut y avoir de retour, puisque la consommation s'en fait par eux; si, dis-je, il est constaté que ce commerce est déprisé à dessein; si ensin les moyens iniques, employés à cet esset, sont de toute évidence, alors la vérité de mes observations paroît dans toute sa force: mais ce doit être là le sujet d'une autre lettre.

#### J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je prie V. S. d'observer que dans l'évaluation des marchandises exportées de la Baye d'Hudson je me suis réglé sur ce que ces memes articles se payent à Quebec.

J'ai dû régler ainsi cette évaluation, parce que la Compagnie de la Baye-a' Hudson con-

duit toutes ses affaires avec un secret si impénétrable, qu'il est impossible de connoître précisement à quel prix elle échange ses marchandises contre celles des naturels. Elle est dans l'usage de ne donner des brevets à ses Agens qu'après leur avoir fait prêter le serment de garder le secret sur ses opérations; & elle use d'une telle dureté envers ceux dont elle ne peut l'exiger, qu'elle leur ôte bientôt l'envie de s'en mêler en aucune maniere.

Cependant, comme elle ne peut cacher la grande quantité des exportations, il est facile d'avoir connoissance jusqu'à un certain degré de ce mystere; je dis jusqu'à un certain degré, car il n'est pas possible de savoir au juste quelle quantité de ces exportations consument les Agens de la Compagnie, & conséquemment quels sont les retours qu'ils sont chez eux.

Ce que je sais par ma propre expérience, c'est qu'elle n'a point de prix sixe pour aucune des marchandises de l'échangeur, & qu'elle les met à tel taux qu'il lui plaît; je dois dire aussi, que je l'ai vue,

dans plus d'une occasion, donner des exemples d'une équité rare, & pousser la délicatesse de conscience jusqu'au point de se contenter de mille pour cent de profit.

Ces listes montrent donc seulement quel avantage retire à présent la nation du commerce de cet établissement, sous le monopole de la Compagnie. On verra lorsqu'il en sera tems, quel seroit celui qu'elle en retireroit si ce monopole n'existoit pas, dans un exposé plus particulier de la méthode curieuse dont elle se sert pour tenir ce commerce dans l'état où il est d'inertie & d'inutilité pour la nation.

## LETTRE. IV

#### MILORD,

'AI fait voir dans les lettres précédentes le peu d'importance du Commerce de la Baye-d'Hudson, dans son état actuel; j'ai assuré qu'il étoit susceptible d'une telle amélioration que la nation en pourroit retirer un très-grand avantage: il me reste maintenant à prouver cette assertion. Pour le bien faire, il me sera nécessaire de rappeler des circonstances auxquelles on n'a pas fait attention jusqu'à présent, mais qui ont inslué sur ce commerce dès son principe, & qui y influent encore aujourd'hui de la manière la plus pernicieuse.

Lorsque la Compagnie de la Bayed'Hudson sut établie (en 1670) il y eut des gens en place & des capitalistes si fort alarmés des intrigues de Cour, & qui en redoutoient tellement les suites immédiates pour eux & chez eux, qu'ils conçurent le projet de former des Colonies au délà de l'Atlantique sans égard à l'éloignement des lieux & à la difficulté d'en retirer du bénésice. Voilà comment des entreprises politiques de la plus grande importance surent consiées à des gens qui, à tous égards, manquoient des talens nécessaires pour les conduire avec sagesse.

Dans ces malheureuses circonstances, le Gouvernement accorda une charte exclusive pour commercer dans les pays qui confinent à la mer appelée la Baye-d'Hud-son, à une troupe d'aventuriers, sans considérer qu'elles en pourroient être les suites. Sans soutien ni protection du Gouvernement, ces hommes entreprenans oserent, avec leur modique fortune, jeter les sondemens d'un commerce en apparence si rempli de difficultés, que tout homme qui n'eût pas été intimement persuadé de la certitude du succès, en auroit été effrayé. Ils ne surent pas décus

dans leurs espérances. Dès leur premier essai ils eurent un bénéfice énorme, dont ils eurent lieu d'être eux-mêmes étonnés.

De pareils fuccès pour un commencement si précaire, montrent à quel degré d'élévation ce commerce pourroit être porté en lui donnant plus d'étendue. Mais le plan de la Compagnie posoit sur un principe bien différent; au lieu d'étendre ces premiers essais pour augmenter son capital; au lieu de faire connoître ses succès, elle ne s'occupa que du foin de les dérober entierement au public. La chofe étoit facile dans ce tems de trouble & de division. Elle aima mieux s'approprier entierement le profit de ce commerce, resserré comme il étoit, que de courir le hazard de le partager avec d'autres, s'il eût été poussé autant qu'il pouvoit l'être. Depuis ce tems-là, comme je l'ai déjà observé à V. S., la Compagnie ne s'est jamais défiftée de ce principe.

Excitée par cette cupidité fordide, elle s'est contentée de faire valoir le petit capital auquel la nécessité l'avoit d'abord obligée de se borner, & de former un petit Etablissement à peine suffisant pour suivre le commerce limité qu'un fonds pareil pouvoit comporter. En cela l'évenement n'a que trop bien répondu à ses vues: le produit peu considérable de ses exportations, & conséquemment de ses retours, a tenu ce commerce dans une telle obscurité, qu'il a paru au-dessous de l'attention du Gouvernement, & voilà pourquoi il est resté, à la lettre, exclusivement en ses mains, quelque contraire que cela sût à l'esprit de la charte qui lui avoit été octroyée.

Il faut avouer que la Compagnie étoit puissamment excitée à tenir une pareille conduite; car je ne crains pas d'avancer, & la chose n'est que trop vraie, qu'elle a toujours retiré & qu'elle retire encore, secrettement, plus de bénésice qu'un capital décuple du sien ne produiroit par toute autre voie de commerce; & nous n'avons que trop d'exemples à présent qu'une pareille raison est bien suffisante

pour fermer les yeux sur l'intérêt national, & se dissimuler sa mauvaise soi. Ce mot ne dit pas trop: c'est ainsi que doit être appelée une violation aussi maniseste de la clause qui, dans toutes les chartes, porte expressément que tout commerce, concédé exclusivement, sera poussé aussi loin qu'il peut l'être pour l'avantage de la nation.

Je ne serois pas surpris qu'à ce sujet. ceux qui sont intéressés à garder cette affaire dans son état actuel d'obscurité, m'objectassent que les importations prouvent que le capital suffit pour ce commerce, & qu'il est absurde & déraisonnable de penser qu'il y eût quelqu'un assez aveugle sur ses propres intérêts, pour ne pas augmenter des exportations qui lui procureroient fûrement des retours proportionnés. On a répondu d'avance à la derniere de ces objections. Je vais montrer maintenant la fausseté de la premiere, & comment les importations continuent à être si peu considérables, si peu considérables

bles dis-je, relativement à ce qu'elles pourroient être; car elles sont énormes, si l'on considere ce qu'elles coûtent.

Quoique les naturels des vastes contrées qui entourent la Baye d'Hudson, avec qui la Compagnie trafique, aient été jusqu'à présent dans cet état d'ignorance primitive qu'une peuple plus instruit a l'orgueilleuse présomption d'appeler sauvage, le Ciel ne leur a cependant pas resusé les connoissances nécessaires pour exécuter le peu de projets de leur sphere étroite; aussi n'y avoit-il pas longtems qu'ils faisoient ce commerce, lorsqu'ils s'apperçurent des taxes exorbitantes qu'on leur imposoit, quoique probablement ils ne vissent pas jusqu'à quel point on vouloit les vexer.

J'ai observé à V. S. que le commerce de la Compagnie de la Baye à Hudson avec les naturels, consiste en échange de leurs fourrures contre quelques articles de nos manusactures & marchandises du plus bas prix. La premiere chose que devroient faire ceux qui en ont la direction, seroit de fixer les prix des différens articles destinés aux échanges, à un taux si bien combiné qu'on ne fût jamais dans la nécessité de le changer; par là on préviendroit tout soupçon d'injustice dans l'esprit de ceux qui, incapables de juger de ces prix ni des circonstances qui quelquesois en peuvent rendre le changement nécessaire, trouvent surement ce changement mauvais, quelque raisonnable qu'il soit; au lieu que si l'on avoit un tarif, comme je le propose, ils s'y soumettroient sans murmure. Je ne parle pas de la justice qu'il y auroit d'ailleurs à prendre ce temperament.

Mais la Compagnie en a pris un bien différent; elle change arbitrairement, presque en tout tems, le tarif de ses marchandises & de celles des natifs, non sous prétexte qu'elles valent plus ou moins que les années précédentes, mais seulement selon la quantité plus ou moins grande des dernieres, parce que c'est làdessits qu'elle regle la valeur des siennes, la quantité des effets exportés étant à-peuprès toujours la même. Une pareille

vexation étoit trop frappante pour n'être pas apperçue même par ces Sauvages: ils ne pouvoient en témoigner leur ressentiment, en discontinuant le commerce, comme auroit fait tout autre peuple dans une position différente; cependant ils ne tarderent pas à imaginer des movens pour n'en être plus dupes; ils n'apporterent plus de leurs fourrures qu'autant que leur peu d'expérience leur avoit appris qu'il en falloit pour avoir en échange toutes les marchandises de la Compagnie, dont la quantité leur étoit aussi connue par expérience. Au reste, comme dans leurs chasses, ils tuoient pour leur nourriture beaucoup plus d'animaux qu'ils n'apportoient de fourrures au marché, ou ils confumoient eux-mêmes le furplus de cellesci, dont ils auroient pu se dispenser & se procurer un retour avantageux, ou ils les jetoient par ressentiment, suivant en cela la politique des Hollandais, qui, pour conserver le prix de leurs épiceries en jettent le superflu dans la mer.

**C** 2

Nous verrons dans la lettre suivante quels seroient les effets d'un système différent de celui qu'on suit.

J'ai l'honneur d'être &c.



## LETTRE V.

# MILORD,

A cause & les conséquences de la conduite qu'a tenu constamment la Compagnie de la Baye d'Hudson depuis son établissement, ayant été discutées, voyons maintenant ce qui seroit arrivé si l'on eût adopté un autre système, ou, plutôt, si un pareil établissement n'eût point eu lieu, & que le commerce eut été abandonné à fon cours naturel; car, assurément, il n'est pas d'autre moyen de le rendre avantageux à une nation, tout monopole, dans le principe, étant contraire à l'intérêt public, & donnant à des particuliers le pouvoir d'y mettre des entraves & d'en arrêter les progrès. Le seul commerce, ou au moins le seul qui mérite qu'on en parle, dont s'occupe à présent la Compagnie de la Bave d'Hudson, c'est le commerce de fourrures: il en est cependant d'autres déjà découverts, qui non-seulement l'égaleroient, mais probablement le surpasseroient, si on leur donnoit l'extension qu'ils peuvent comporter; sans compter qu'il est très vraisemblable qu'on en découvrira encore plus par la suite.

La pêche sera le premier dont je ferai mention. On ne peut assez s'étonner qu'on n'en ait pas senti la conséquence. prendrai sur moi de dire que la pêche de la baleine & du veau marin dans les Bayes d'Hudson & de Baffin est capable d'un produit suffisant, & qu'on y peut employer avantageusement plusieurs centaines de vaisseaux pêcheurs. Ce n'est point là une assertion vague; je parle par expérience: j'ai été plusieurs années personnellement engagé dans les pêcheries du Groënland, après mon arrivée dans la Baye d'Hudson, & j'y ai acquis une connoissance exacte des différentes branches de son commerce.

Rien de plus évident que les avantages qui résulteroient de cette pêche. Elle

augmenteroit le nombre de nos matelots & de nos flottes; & toute branche de commerce qui produit ces avantages, augmente les forces de la nation. Le produit de ces pêcheries suffiroit non-seulement pour fournir aux besoins de notre conformation domestique, mais il nous donneroit encore la puissance réelle d'effectuer ce commerce & de garder dans les marchés étrangers une supériorité sur nos rivaux. Il est de toute impossibilité qu'un commerce gêné & restraint par les entraves d'une charte exclusive, puisse être suivi utilement pour la nation, fût-ce par une Compagnie. La chofe est trop manifeste pour en donner des preuves. Qu'on considere seulement qu'au lieu de plusieurs centaines de navires & de milliers de matelots que ce simple commerce exigeroit, s'il étoit ouvert à l'émulation publique, la Compagnie de la Baye d'Hudson n'employe pas plus de quatre vaisseaux & cent quarante matelots pour tout fon commerce; l'on jugera ensuite

C 4

combien ces entraves sont préjudiciables à la nation.

Un autre objet de commerce plus considérable, que cette contrée peut fournir très-abondamment, c'est le cuivre. En 1744, je découvris moi-même plusieurs gros morceaux du plus fin cuivre vierge. Dans le transport de la joie que devoit naturellement me causer une découverte aussi précieuse, je courus avec empressement présenter ces échantillons aux principaux Agens de la Compagnie; mais les froids remercimens que j'en reçus, me firent aisément juger de leur fystême. Au lieu de chercher à s'assurer de la réalité du fait, on le traita de chimere & d'illusion, & les propriétaires du terrein s'opposerent formellement à toute recherche ultérieure.

Il n'y a point d'homme de bon sens qui ne voie combien une provision suffifante de ce métal seroit avantageuse à la nation. Tous ceux de nos ouvriers qui le mettent en œuvre auroient de l'occupation; dans les marchés étrangers tous nos ouvrages de cuivre seroient à plus bas prix que ceux de nos concurrens, par conséquent le débit en seroit immense. Ajoutons, pour mieux faire sentir l'importance de cette découverte, que nos mines sont presque épuisées, tandis que l'usage du cuivre augmente journellement dans toutes les parties du monde.

Voici la raison pourquoi j'ai dit que le cuivre se trouve en abondance dans cette contrée: Toutes les fois qu'on rencontre en blocs quelque métal sur ou proche de la surface de la terre, c'est une preuve certaine qu'elle en récele plus prosondément une grande quantité; ces blocs ayant été lancés de la masse du métal, comme les étincelles le sont d'un grand seu. Il n'est pas non plus déraisonnable d'espérer qu'en faisant des souilles, on pourra découvrir des métaux encore plus précieux, puisque les plus riches mines d'or, dans les contrées orientales, sont toujours mêlées avec celles de cuivre, comme le

cuivre l'est lui-même avec l'or en proportion de sa finesse; cependant je n'en ai jamais vu de plus fin que celui des blocs que j'ai trouvés dans cette région.

Qu'on ne dise pas, pour détourner notre attention de cet objet, que d'après ce que j'ai dit de l'intensité du froid dans ces climats, il ne seroit pas possible d'y faire des fouilles, ou au moins que le travail seroit si difficile & même si meurtrier pour les mineurs, que la chose n'en vaut pas la peine. C'est là une erreur populaire. On sait que la gelée ne pénetre que peu prosondément dans la terre, & pas plus que l'action immédiate de l'atmosphere; la gelée cesse donc où cesse cette action; le plus ignorant des laboureurs sait que plus il fouille prosondément dans la terre, plus l'air qui en sort est brûlant.

J'ai l'honneur d'être &c.

### LETTRE VL

MILORD,

l'état présent du commerce de la Baye d'Hudson dans la conduite de la Compagnie, & les conséquences qui en sont résultées; pous allons maintenant examiner ce qu'il auroit pu être en suivant une conduite différente.

Pour acquérir une connoissance exacte de quelque pays que ce soit, il faut chercher les moyens propres à s'y concilier la consiance des naturels; c'est là ce que nous dit le bon sens. De plus, une expérience constante nous prouve que cette consiance ne s'obtient chez un peuple ignorant qu'après une longue habitude, beaucoup de communication & de services essentiels, seuls moyens efficaces pour détruire la réserve & le soupçon naturels

des nations qui sont nécessairement frappées d'étonnement en voyant des choses non-seulement nouvelles, mais dont elles n'avoient pas la moindre idée. Dans la connoissance d'un pays, je comprends ses différentes productions & connexions, aussi bien que la surface de son terrein.

Lors donc que l'on veut former des Colonies, la premiere chose nécessaire, pour ne pas dire indispensable, est de les rendre d'un facile accès aux naturels. -soit pour satisfaire leur curiosité, soit pour commercer avec eux, soit pour réclamer des secours en cas de détresse. Si on les accueilloit toujours avec bonté, avec amitié, sans paroître avoir la moindre méfiance d'eux, & en même tems fans paroître négliger les précautions nécessaires pour se faire respecter, & pour leur ôter la tentation de méditer quelque hostilité à la vue d'une trop grande sécurité; si, en répartissant avec sagesse, dans les différens endroits de la contrée, ces Colonies, à des distances convenables,

l'on se ménageoit des communications avec les naturels, l'on préviendroit beaucoup de faux rapports qui ne sont ordinairement faits que par des intrigans, qui, conduits par une avide cupidité chez ces différens peuples, y répandent la mésiance & l'alarme, & se rendent ensuite médiateurs asin d'avoir seuls le mérite de la conciliation, tant parmi les sauvages, que parmi les peuples policés, qui sont également dupes de leur sourberie.

On voit d'abord les heureux effets qui fuivroient d'un commerce si intime. Les naturels, charmés de faire plaisir à des hôtes bienfaisans, ne leur laisseroient rien ignorer de ce que la nature & l'expérience leur auroient appris; ils leur montreroient tous les secrets de leur pays, & les aideroient par leur travail à tourner tout à leur propre avantage.

Ces réflexions, Milord, font applicables aux premiers principes de colonisation. Dans la conjoncture actuelle, la conduite que je recommande ici produiroit surtout ces bons effets: il est mora-

lement sûr qu'elle augmenteroit le commerce de fourrures, seul commerce, comme je l'ai déjà dit, qu'on y fasse, par la découverte d'animaux que les naturels n'ont point encore cherchés, parce que leur chair n'est point estimée comme nourriture, mais dont les peaux seroient une augmentation fensible à leur commerce. La consommation de nos propres manufactures augmenteroit en proportion du progrès de nos liaisons avec les naturels. De plus, une telle conduite faciliteroit surement les movens de découvrir le passage aux Indes (si toutefois il existe) premier motif qui conduisit nos marins dans ces mers, ou bien elle mettroit fin aux incertitudes & aux dépenses que l'entreprife d'une pareille découverte occasionne, & rempliroit ainsi le premier objet proposé par la charte.

Ce ne font pas là les feuls avantages qui réfulteroient de l'établissement de ces Colonies; elles donneroient lieu à beaucoup d'autres branches de commerce qu'il seroit possible d'y suivre en prenant des tempéramens pour accoutumer notre peuple à ce climat. Une fois qu'il y seroit habitué, il commenceroit la pêche aussitôt qu'il lui plairoit, & la continueroit aussi avant dans la saison qu'il voudroit; au lieu que, venant de loin, on arrive tard, & l'on est obligé de partir de bonne heure pour assurer son retour.

Le peuple, dira-t-on, n'est point assez nombreux en Angleterre pour en détacher une partie & l'envoyer former des Colonies; qui d'ailleurs se détermineroit à aller vivre dans un climat si dur. Ces objections ont quelque apparence de raison; mais si l'on veut se donner, tant soit peu, la peine de réstéchir, on voit aussitôt leur peu de sondement.

Le nombre des mendiants qui infestent nos rues, montre que nous avons plus de peuple que nous n'avons de quoi l'employer, ou au moins de quoi l'employer convenablement, & conséquemment qu'on en peut prendre une partie pour l'envoyer ailleurs. Peut être diratt-on que tandis qu'ils fourmillent dans les

rues de nos grandes villes, nos bourgs & villages font déserts; mais cela ne change rien à la chose, parce que c'est leur travail. & non leur nombre, qui est un avantage pour le public; si ce travail est discontinué, semblables au frélon dans la ruche, ils font un obstacle à l'industrie, & il vaudroit mieux qu'ils n'existassent pas que d'être à sa charge. En attendant donc qu'on juge à propos de faire exécuter les loix contre les vagabonds, ou d'en établir d'autres, si celles-ci ne suffisent pas, pour empêcher les ouvriers de quitter les établissemens où leur travail est nécesfaire & d'accourrir dans les villes, furtout dans la métropole, qui n'a pas de quoi les occuper tous, pourquoi ne pas accueillir tout plan proposé pour les envoyer dans les lieux où leur travail & leur industrie peuvent être utiles. Ce seroit ajouter à la masse générale du travail & épargner en même tems la valeur de la confommation des oisifs. Au reste, l'idée que l'établissement des Colonies nuit à la population, a été réfutée il y a longtems, & l'expérience

rience a prouvé que partout où l'industrie est justement encouragée, en donnant aux habitants beaucoup d'occupation, elle augmente aussi beaucoup la population. C'est la ruche d'abeilles dont il sort quelque essain tous les ans, sans qu'elle se dépeuple. Qu'on ne s'y trompe pas: ce n'est point le grand nombre d'habitans envoyés d'Espagne pour sormer ses Colonies, qui a dépeuplé ce Royaume; c'est le manque d'industrie, dont on a cru n'avoir plus besoin quand on y a vu abonder les trésors du Nouveau-Monde.

Quant à l'objection fur le climat, ce n'est qu'une erreur populaire, qui vient de ce qu'on a cru anciennement qu'il y avoit des zones inhabitables. On a prouvé depuis longtems qu'il n'est aucun climat sous les cieux, auquel, moyennant quelques précautions, la constitution humaine ne puisse s'accoutumer. La nécessité même de ces précautions cesseroit avec les premiers Colons, & ce climat deviendroit naturel aux ensans qui y naîtroient.

Il ne faut pas non plus s'alarmer du

peu de réussite qu'ont eu les soibles essorts qu'on a faits pour recueillir les grains & végétaux nécessaires à l'entretien de ces Colonies, dans les endroits surtout qui avoisinent les forts de la Compagnie; ce manque de succès n'est pas une raison pour juger qu'on ne peut pas mieux réussir ailleurs, particulierement sur les rivieres de Mouse & d'Albani, qui sont à peu près sous la même latitude que Londres.

Au surplus, dans la supposition que toute tentative à cet égard échoueroit, la farine, le beurre, le fromage y pourroient être transportés à très-bon marché. D'ail-leurs, le poisson, la viande, la volaille y sont excellens, & en si grande abondance qu'on les a presque pour rien.

J'ai fait voir d'abord, combien la nation a été victime du monopole du commerce de la Baye-d'Hudson, si injudicieusement octroyé, & encore plus injudicieusement exercé, pour ne rien dire de plus; ensuite j'ai proposé les moyens naturels & faciles de prévenir cette

perte pour l'avenir par la révocation de ce

monopole. Je vais maintenant, avec l'agrément de V. S. procéder un peu plus loin, & mettre sous ses yeux un exposé succinct de l'état actuel de ce commerce, comparé avec ce qu'il pourroit être.

La Compagnie de la Baye-d'Hudson emploie quatre navires & 130 matelots. Elle a quatre Forts où elle tient 186 hommes. Elle exporte pour la valeur de de 16,000 £ sterlings de marchandises par année, & en rapporte pour celle de 29,340 £; ce qui produit un revenu de 3734 livres sterlings.

Si ce commerce étoit libre, la pêche feule des Baye-d'Hudson, de Bassin & du détroit de Davis (dans ce dernier, les Hollandois font une pêche aussi abondante que dans le Japon, où ils ne tuent les baleines que pour en avoir les fanons) occuperoit 800 navires de toute espece & 16000 hommes.

Ce commerce exigeroit & feroit subsister 12 Colonies, consistant chacune en 3000 habitants des deux sexes. Au bout de sept années au plus, les exportations monteroient à 320,000 livres sterl., les retours à 586,800, ce qui produiroit un revenu de 74,680 livres, c'est-à-dire vingt sois plus que le montant de chaque année, encore avec l'espoir certain d'une augmentation plus grande; mais malheureusement on sacrisse tous ces grands avantages nationaux à l'enrichissement de quelques individus méprisables.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir davantage sur ce sujet, ce que j'en ai dit est incontestable & doit ouvrir les yeux de tous ceux qui n'ont pas résolu de les tenir fermés. Heureusement pour la nation, ce n'est pas le cas de V. S! Elle ne dédaigne pas de sages avis par la raison qu'ils lui viennent de ses inférieurs; dès qu'ils peuvent contribuer au bonheur public, elle les reçoit avec bonté & en fait une application aussi utile que judicieuse.

J'ai l'honneur d'être &c.

P. S. Parmi les choses qu'a négligé la Compagnie de la Baye-d'Hudson, & qui le seront toujours par toute Compagnie exclusive, comme ne tournant point à son prosit immédiat, je n'ai fait aucune mention de la civilisation des naturels, & de leur instruction dans la religion chrétienne; je n'insisterai pas ici sur la fainteté de ce devoir essentiel. Les grands avantages qu'a retiré la nation Françoise, d'avoir suivi cette sage méthode, dans les autres parties du monde, devroient, ce semble, suffire pour engager les autres nations à l'imiter.

## LETTRE VIL

#### MILORD,

A PRÈS la Baye-d'Hudson, la contrée qui s'offre la premiere à notre examen en allant au Sud, est le Labrador, que je desirerois pouvoir appeler Colonie de Labrador.

Il est bien peu d'exemples aussi frappans de l'aveuglement de l'homme pour son meilleur-être, que la négligence étrange qu'on a eue de ne former aucun établissement dans cette contrée. Rien ne prouve mieux l'insuffisance de sa sagesse tant vantée, & l'indispensable nécessité d'une Providence pour le guider & le gouverner dans le chemin même le plus facile. Le Labrador ne produit pas immédiatement, l'or, l'argent, les pierres précieuses, ou ce qui sert à alimenter le luxe & l'ostentation, qui excitent si vivement nos

desirs; mais, dans les fruits de l'industrie qui augmentent & se fortissent avec les richesses d'une nation, il offire un trésor plus solide, plus permanent & plus utile pour la société. Le travail est récompensé par l'abondance, qui, en donnant de la vigueur à la génération actuelle, augmente la population & transmet aux générations suivantes, l'aisance, la sorce, & la santé.

Le climat, fur la côte du Labrador, est moins rude que célui des pays qui confinent la Bave-d'Hudson; la contrée est couverte de forêts de bois de construction, où abondent différentes fortes d'animaux, dont les fourrures seroient une addition avantageuse à cette branche de commerce. Au furplus, la chair en général en est très-saine, & d'un goût délicieux, aussi bien que celle des oiseaux divers dont abonde le pays. Le fol, étant bien cultivé, donneroit du bled, des racines & végétaux de la meilleure espece; les rivieres & les bords de la mer foifonnent, au-delà de ce qu'on peut imaginer, en poissons, aussi bons pour la

nourriture, qu'utiles au commerce; je ne parle ici que des côtes & du voisinage des côtes de la mer, nos découvertes ne s'étant guere étendues dans les terres; mais il est de la plus grande vraisemblance qu'en pénétrant dans l'intérieur du païs, on y découvriroit beaucoup d'autres avantages; le peu de natifs que nous en avons vu, en donnent la plus forte présomption.

On aime à croire, & en cela la raison & l'expérience sont d'accord, que le peu qu'on en a vus sont des vagebonds, & que le corps de la nation a de si sorts liens qui le retiennent dans le centre du pays, qu'il n'est pas surprenant que les côtes soient si peu peuplées.

La seule entreprise qu'on ait formée jusqu'ici pour établir quelque commerce, c'est la pêche, dont l'exportation annuelle pour la Grande Bretagne, le Portugal, l'Espagne & l'Italie consiste en

1500 tonnes Huile de

Baleine à £ 15 . . . £ 22,500 0 0;
310 dito Huile de

Veau-marin à £ 15 . . . 4,650 0 0.
72 dito Fanons de

Baleine à £ 300 . . . 21,600 0 0.
12000 Peaux de

Veau-marin à 6d. . . — 300 0 0.

Ce ne sont pas les exportations que l'on fait de l'Angleterre qui peuvent balancer en aucune sorte ces objets; nous n'avons point de commerce avec les naturels, ni aucun établissement dans le pays; d'ailleurs la consommation du peuple employé aux pêcheries est sournie par les différentes places d'où il vient à chaque saison, & où il retourne ensuite: tant que la pêche dure, cette consommation ne consiste que dans les simples besoins de la vie, ou dans des articles analogues à ce travail, & cela n'intéresse nullement nos manusactures.

Quelle différence si l'on y eût fondé des Colonies! Les avantages de ces éta-

blissemens ont été précédemment exposés en parlant de la Baye-d'Hudson. ce que j'en ai dit ( excepté ce qui concerne le passage du Nord-Ouest) est, dans le fens le plus strict, applicable à cette contrée. Nous pourrions la peupler de nos vagabonds, & ce feroit un foulagement pour le public; ou bien des étrangers, excités par l'heureux fort qu'on leur feroit envifager, s'établiroient chez-nous, & deviendroient nos concitoyens; ils feroient leur profit des articles de commerce déjà découverts, & très-probablement ils en découvriroient beaucoup plus; ils tireroient des marchandises de nos manufactures, en retour des productions de leur pays. que nous mettrions en œuvre; de là réfulteroit infailliblement une augmentation dans le nombre de nos vaisseaux & de nos matelots, source précieuse de notre richesse & de notre puissance.

Je ne détermine point le nombre des Colonies que nous pourrions y établir, mais si nous commencions par deux seulement, ou même une, l'expérience en prouveroit bientôt l'utilité, & par là nous indiqueroit de quelle maniere nous devrions nous conduire par la suite.

l'ai l'homeur d'être &c.

P. S. Un autre avantage, & très-important, que procureroient des Colonies établies fur ces côtes, feroit la facilité qu'on auroit d'y faire fondre les graisses de baleine & d'y préparer les côtes de ce poisson, pour de la transporter directement ces objets aux divers marchés. Il n'est pas besoin, sans doute, que je fasse remarquer combien par ce moyen on épargneroit de tems & de dépenses.

# LETTRE VIIL

### MILORD,

N continuant notre course du Nord au Sud, nous trouvons l'Isle de Terreneuve. Le climat de cette Isle ne differe pas beaucoup de celui du Labrador: le froid v est un peu moins rude; mais cela vient de ce qu'il y regne un air épais & humide, la plus grande partie de l'année; ainsi l'on ne peut pas dire que cette différence soit en sa faveur. L'Isle de Terreneuve abonde en bois de charpente & de construction; elle est arrosée par plusieurs belles rivieres, & l'on trouve sur les côtes des havres très-spacieux, très-commodes & très-fûrs. Mais, d'un autre côté, le fol est si pauvre, si peu propre à la végétation, que, malgré les chaleurs de l'été qui y font très-grandes, rien n'y vient en abondance, ni même à maturité.

Nous ne connoissons encore de cette contrée que les côtes de la mer ou quelques cantons qui les avoisinent; mais il est à présumer que si nous pénétrons dans l'interieur des terres, nous y trouverons un sol plus fertile, un air plus sain & beaucoup d'autres avantages, auxquels nous n'avons pas seulement pensé.

Mais ce n'est ni cette isle ni ses productions qui sont l'objet de notre attention; c'est la pêche de la morue, sur les côtes, ou, comme on les appelle, les bancs de Terre-neuve, pêche la plus considérable & la meilleure qui soit dans le monde connu.

Depuis longtems le peuple de la Grande-Bretagne connoît l'importance de cette pêche, & plût au ciel que ses Gouverneurs ne l'eussent pas négligeé! A la paix d'Utrecht, elle nous sut cédeé par les François & les Espagnols; mais les uns & les autres rompirent bientôt leurs engagemens & reprirent ce commerce, non à la vérité ouvertement & de l'aveu sormel des nations respectives, mais en tolérant les entreprises particulieres, visiblement clandestines, de beaucoup d'individus, entreprises auxquelles on faisoit aussi peu d'attention ici que si l'on n'eût pas eu lieu de soupçonner que les Ministeres Espagnols & François y connivoient; de sorte que les François en particulier, avant la déclaration de la pénultieme guerre, s'étoient remis peu à peu en possession d'une grande partie de cette pêche, qui leur sut ratissée à la paix de Paris.

A quoi bon, Milord, dirois-je ce que je pense sur ce sujet? Il n'est plus tems! La chose est faite: il ne reste plus maintenant qu'à remédier aux esses, autant qu'il est possible. Pour cela il est nécessaire de bien connoître l'état actuel de ce commerce.

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE BRETAGNE & DE L'IR-LANDE à TERRE-NEUVE.

Draps communs, Cotons, Indiennes, Toiles, Fusils, Poudre, Balles & Pierres à Fusil, Attirail de péche, Cuirs travaillés, Acier, Fer, Bronze; Cuivre, Etain travaillés, Pipes, Bonneteries, £273,400 Chapeaux, Chandelles, Agrès, Merceries, Provisions de navire, Epiceries, Huile, Lard & Bœuf fumés, Dréche, Liqueurs fortes, & Vins; ce qui, au prix moyen de trois années, a coûté

Pour transporter les articles ci-dessis de Londres, Pool, Weymouth, Dartmouth, Tynemouth, Topsham, Bristol, Liverpool & de différentes parties de l'Irlande, à Terre-Neuve, & de là porter le

poisson & l'huile, aux différens marchés du *Portugal* de l'*Espagne* & de l'*Italie*, y compris la prise & la préparation dudit poisson, on a employé

380 navires, montés chacun de 12 hommes, 2000 barques montées chacune de 8 hommes

Je n'ai point compris dans la liste cidessus des articles envoyés à Terre-Neuve, le Sel, la Farine de froment, celles d'avoine, d'Orge, les Pois, les Féves &c. apportés là de Philadelphie & de nos autres Colonies Américaines, qui, pour n'être pas immédiatement exportées de la Grande Bretagne, n'en augmentent pas moins le Commerce de ses Colonies, dont le prosit resulte toujours sur la Mere-Patrie.

MARCHANDISES

## MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE TERRE-NEUVE.

30,000 Tonnes Morue

feche à £ 10 . . . . £ 300,000.

3,000 Tonnes Huile . à £ 15 . . . . . . 45,000.

£ 345,000.

D'après ces tableaux la balance ne paroît être en faveur de la Grande-Bretagne que de 71,600 liv. sterl. mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit là le montant total des prosits du Commerce. Les prix ci-dessus de la morue seche & de l'huile, sont seulement de ce qu'elles valent sur les lieux. Dans les différens endroits où on les envoie elles rapportent le triple au moins, ensorte que, dans la supputation la plus modérée, ce commerce ajoute annuellement aux richesses de la nation un prosit net de plus d'un demimillion.

Au premier coup d'œil on voit l'im-E portance d'un pareil commerce; la variété ainsi que le nombre des articles exportés prouvent combien il contribue à faire fleurir nos manufactures. La pêche de la morue forme une pepiniere de matelots, qui, accoutumés à une vie dure & laborieuse, entretiennent & nourrissent notre navigation; elle est donc un des principaux ners de notre force la plus naturelle, la plus essentielle.

De quelqu'importance que soit sa prospérité actuelle, à en juger par l'état ci-dessus, on a cependant encore la perspective de l'étendre davantage. J'ose dire que si l'on se sert des moyens propres pour cela & qu'on en poursuive le plan avec vigilance & vigueur, on doublera le produit de la pêche en très-peu d'années.

J'ai observé à V. S. que les côtes de cette isle abondent en havres larges & sûrs: la premiere idée qui se présente pour porter le commerce à son étendue naturelle, seroit de former des établissements sur ceux de ces havres qui sont le plus

propres à faciliter la pêche sur les Bancs; on y tiendroit des forces suffisantes pour s'en conserver l'usage & la possession: ce seroit un moyen d'épargner la perte du tems, les frais, & autres inconvénients que nous éprouvons si souvent.

Comme la quantité de poisson sur ces bancs est inépuisable; si nous y avions des établissemens pour l'y préparer promptement & le soigner, nous ferions en état d'approvisionner toutes nos Isles des Indes occidentales & de fournir au soutien de leurs Negres à beaucoup meilleur marché que nous ne faisons à présent. Par ce moyen le sucre qui nous viendroit de ces Isles pour notre consommation seroit à plus bas prix que par le passé, & nous nous verrions en état de le donner à meilleur marché qu'aucun de nos rivaux dans les marchés étrangers.

Que le Breton soit toujours jaloux de conserver son honneur en respectant la soi des traités, comme il a fait dans tous les tems! Que le François jouisse de ses usurpations; mais ne lui donnons rien de plus, & ne poussons pas l'indulgence jusqu'à permettre qu'il franchisse des limites déjà trop étendues.

J'ai l'honneur d'être. &c.



#### LETTRE IX.

#### MILORD,

QUITTONS maintenant, si V. S. le trouve bon, les côtes de l'Océan pour faire une petite excursion sur la grande riviere de St Laurent, dans notre nouveau domaine du Canada.

On a depuis peu tant discuté, tant examiné les avantages qui doivent néces-fairement revenir à la Grande Bretagne, de cette vaste contrée, comme c'est l'u-sage dans toute acquisition nouvelle, qu'il seroit inutile d'en donner ici le détail. Pour ne pas abuser de la patience de V. S. je me contenterai donc de dire quelques mots, en passant, de quelques uns des plus considérables.

La premiere chose que nous devons nous proposer, c'est de chasser du centre des Colonies que nous avons sur ce vaste

Continent, un ennemi invétéré, actif & dangereux, afin de n'être plus exposé à être attaqué par derriere; cela fait, notre peuple travaillera avec autant d'activité & d'industrie que de sécurité à améliorer ses établissemens; il fera plus: il ne craindra pas de s'enfoncer dans les terres. & d'aller s'établir dans les endroits où la fertilité. quelque production particuliere, ou quelque raison de convenance l'engageront à fixer sa demeure. C'est le moven d'éloigner une Puissance rivale de la vue des natifs, d'ôter à ceux-ci toute assistance. & en même tems tout espoir d'impunité, s'ils fe hazardoient à quelque hostilité con-Par là ils seront forcés de nous. s'adresser uniquement à nous pour toutes les commodités de la vie, & conséquemment nous serons maîtres de tout leur Commerce. Cela nous donnera encore la facilité d'étendre le nôtre aussi loin qu'il est possible, & d'y ajouter articles à mesure qu'on en nouveaux fera la découverte; les petits essais que nous avons faits jusqu'à présent nous donnent lieu de l'espérer. De là s'ensuivra l'heureuse nécessité d'augmenter beaucoup le nombre de nos navires & de nos matelots, ce qui sera une addition de forces nationales. — Ensin, tous ces avantages décupleront dans nos mains, si nous avons soin de ne pas souffrir que nos ennemis s'en faisissent.

le prie V. S. de remarquer qu'en calculant tous ces avantages, je fuppose qu'on se servira des movens les plus propres à rendre cette Province la meilleure de nos acquisitions. Dans la supposition contraire, tout seroit perdu, & ces avantages s'échappant de nos mains deviendroient dans celles de nos ennemis des armes contre nous. Ceci ne doit point être regardé comme une simple spéculation ou comme un danger chimérique, qui n'existe que dans mon imagination; car l'obstination avec laquelle la Cour de Franinsista sur la restitution du Cap-Breton après qu'il lui fut enlevé dans la pénultieme guerre; les fommes énormes qu'il en coûta pour le fortifier &

le défendre dans la derniere; l'humeur qu'elle marqua en le réclamant après qu'on le lui eut enlevé, & quand elle vit l'impossibilité de le recouvrer; tout cela prouve d'une maniere incontestable combien elle étoit convaincue de l'importance de ce pays qui, en la rendant maitresse de la navigation, la mettoit dans le cas de soutenir ses empiétemens sur nous dans les pêches de Terre - Neuve, pour quoi ces fortifications avoient été éleveés & désendues.

Après avoir éprouvé une infinité de fois combien elle fait peu de cas des Traités & de la fainteté de fes promesses, nous devons juger de ses intentions quand, sans égard au Traité de Paris, elle a franchi les bornes qui lui étoient assignées & cela doit suffire pour nous ouvrir les yeux sur ce que nous avons à espérer d'elle, toutes les fois qu'elle trouvera quelque occasion favorable pour réclamer & faire valoir ses prétendus droits sur ce qu'elle aura acquis par de semblables infractions.

Les meilleurs moyens de prévenir de

pareils desseins vont donc être l'objet principal des nos considérations actuelles. Le tableau suivant de notre commerce avec cette contrée montrera d'abord de quelle efficacité seroient ces moyens.

# MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE BRETAGNE POUR LE CA-NADA.

Draps de laine, Toiles, Co-tons, Indiennes, & autres marchandises des Indes, Linons, Fufils, Poudre, Balles & Pierres à fusil, Couteaux, Fourchettes & autre fer travaillé, Galons, d'or & d'argent, Habits, Etoffes, Bas, Chapeaux, Gands, Livres, Papier, Droguerie, Epicerie, Verrerie, Cuir, Acier, £ 105,000. lé, Estampes, Couleurs, Vernis, Vermillon, Habillemens d'hommes & de femmes, Ouvrages de mode, Selles, Brides &c. Couyertures, Voiles, Cordages, Ustensiles de pêche, Fromage, Tabac, Pipes, Biere, Liqueurs fortes, Vins. Ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté

L'état ci-dessus de la nature & du produit actuel de ce commerce prouve évi-

## MARCHANDISÉS EXPOR-TÉES DU CANADA POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

9000 Peaux de Castor	1	
9000 — d'Ours		
4000 — de Pêcheurs		
13000 — de Loutres		
36000 — de Martes		
350 — de Loups		_
4000 — de Fouines		76,000.
2000 — d'Orignaux		
2000 — de Renards		
50,000 — de Gazelles-		
100,000 — de Lapins		
24,000 — d'Elans		
2000 🏗 de Castoréum	}	
Côtes de Baleine, Huile de Balei-		

ne, de Marsouin & autre poisons 3,500. 12000 quarts de Froment à 20s. Ginfang, Serpentine, Capillaire & autres plantes médicinales Planches & bois de construction &c. . 11,000. £ 105,500.

Pour ce commerce on employe 34 navires. montés par 400 hommes.

demment la possibilité de le pousser au point qu'il devienne par la fuite de l'importance la plus essentielle pour notre nation. Les marchandises que l'on porte au Canada, si l'on en excepte celles des Indes, sont le produit immédiat de notre sol & de nos manufactures, & les retours consistent en productions brutes de cette contrée; ainsi nous retirons de ces marchandise un double bénésice: ajoutons à cela qu'avec ces matieres brutes nous occupons un grand nombre de bras dans nos manufactures, dont le travail est une des principales sources de la prospérité nationale.

Quant aux quantités de ces denrées & de ces retours, un fimple coup d'œil fur l'état du pays montre combien ces exportations font bornées en comparaison de ce qu'elles pourroient être.

Quelque humains que puissent être les vainqueurs dans leur maniere de faire la guerre, quelque attentifs qu'ils soient à rendre leurs loix douces, & leur gouvernement agréable, les habitans qu'ils auront subjugués n'en auront pas moins pour eux

la méfiance & la crainte ordinaire dans toutes les nouvelles conquêtes. On objectera peut-être que, dans la circonstance présente, les François sont les seuls habitans de cette contrée qu'on puisse dire avoir été conquis; que les naturels n'ont fait que changer de maîtres; mais cela ne change rien à la chose.

L'empire que les François ont acquis, par l'artifice de leurs Prêtres & de leurs Moines fur l'esprit des naturels ignorans, comme fur ceux qui, en apparence, éroient libres & indépendans d'eux en qualité de sujets immédiats, a toujours été en proportion de l'ignorance de ceux qui en étoient les victimes. Nous avons fair durant le cours de la derniere guerre une triste expérience, dans une infinité d'occasions, de l'animosité & de l'horreur qu'ils leur inspiroient contre nous. Tant que ces Prêtres & ces Moines auront la liberté de rester au milieu d'eux, pour les entretenir dans ces préjugés, & répandre leurs pieuses sémences de discorde & de haine. il ne faut pas fe flater que les naturels aient

jamais en nous de la confiance & que nous puissions nous en faire aimer.

Si donc nous voulons gagner leur confiance, la premiere chose à faire est de bannir entierement les Prétres François & les Religieux de toute dénomination, & de les remplacer par des Eclésiastiques attachés à notre croyance, qui, respirant eux-mêmes le véritable esprit du christianisme, & en pratiquant les devoirs les plus facrés, la philantropie & la bienfaifance, c'est-à-dire, dans le stile de l'Ecriture sainte, la charité pour tous les hommes, inspireront à leur troupeau ces sentimens, en lui en donnant l'exemple. Tel est le moyen de dissiper les sombres préiugés qu'ont les naturels contre nous & de faire naître dans leurs cœurs la confiance, l'estime & l'amour fraternel.

Nous reprochons, il est vrai, aussi à notre Clergé qu'il ne pense qu'à vivre de l'autel; qu'il est trop paresseux & beaucoup trop attaché aux plaisirs & aux choses de ce monde pour travailler à la vigne du Seigneur, & porter la chaleur & le

poids du jour en convertissant les nations sauvages à sa sainte loi; mais cela ne détruit en rien ce que j'ai observé ici. Les peines qu'ont pris à cet effet quelques individus, dans d'autres parties de l'Amérique, & les succès dont le Ciel a récompensé leurs travaux, prouve que notre religion n'autorise point la négligence d'un devoir aussi saint, & que les Protestans doivent être aussi ardens, aussi zélés à propager l'évangile de Christ, que les Papistes d'une dénomination quelconque. J'invite nos Ministres à montrer plus d'empressement qu'ils n'ont fait pour porter le slambeau de la foi chez ces pauvres peuples.

Par Protestans, Milord, j'entends les Chrétiens protestant contre toute tyrannie spirituelle, quelle qu'elle soit, & n'obéissant aux loix & à la doctrine de Christ, que dans la pleine liberté de leur conscience, éclairée & soutenue par le pouvoir sublime de la raison. Aussi ne m'arrêteraije point à distinguer les noms que l'imagination inquiete de l'homme leur a donnés,

quoique, dans le fonds, il n'y ait entre eux aucune différence essentielle.

De ce que je propose qu'on bannisse le Clergé papiste, on ne doit pas conclure que je me contredis moi-même en propofant une pratique opposée a la liberté chrétienne que je professe. Ouand les principes de quelques sociétés d'hommes attaquent évidemment cette liberté & font formellement contraires aux principes les plus essentiels de la religion qu'elles professent en commun avec nous; en vérité, le plus court chemin, est de chasser ces focietés dangéreuses du milieu de nous. si notre religion & notre liberté nous sont cheres. Tels font cependant les principes de ceux qui s'arrogent à eux-mêmes le d'enchaîner l'esprit humain, de droit l'affervir à leurs propres opinions & de prescrire des bornes à la miséricorde divine, selon leur fantaisie; & la chose est si manifeste qu'il seroit absurde de la conteffer.

Prenons donc intérêt au bonheur spirituel

tuel des naturels; ce soin vraiment méritoire ne sera pas perdu pour nous, même dans ce monde; il en jaillira une source abondante de biens temporels dont nous ne tarderons pas à jouir. Eclairons leurs esprits; ils se civiliseront; leur sérocité s'adoucira; nous verrons finir ces guerres barbares & ces massacres qui désolent leurs pays; nous verrons augmenter leur population, & de cet accroissement naîtra une conformation plus grande dont notre commerce profitera; ils auront befoin d'une quantité plus considérable de marchandises, & nous aurons en retour une plus grande quantité de leurs productions. Ils nous aideront par leur adresse & la connoissance qu'ils ont de leur pays, à améliorer le commerce qui se fait actuellement entre eux & nous, & à le continuer avec la flateuse espérance de de l'aggrandir par la découverte de nouveaux articles. Ils acquerront avec empressement la connoissance de notre religion, si nous les traitons comme amis & comme freres, & ils seront tres-satisfaits

de se mettre sous la protection de nos loix. En un mot, leur nombre sera notre force, & ils ne seront plus qu'un seul & même peuple avec nous.

Dans l'énumeration de ces avantages V. S. sera peut-être surprise que je me borne à ceux qui sont purement temporels; c'est pour m'accommoder à l'esprit du siecle, (s'il m'est permis de parler ainsi) qu'on ne doit jamais combattre dans la pratique: mais, Milord, je vis dans l'espérance de voir naître des tems plus heureux; les jours viendront où les biens de cette vie ne seront estimés qu'autant qu'ils serviront à en mériter d'autres plus précieux; je veux dire, ceux à venir; & qu'on ne prendra pas, au moins ouvertement, les moyens de se procurer les premiers, s'ils sont un obstacle à ce qu'on puisse obtenir les seconds. Je suis, humainement parlant, confirmé dans cette idée, par l'expérience de tous les fiecles. C'est une remarque universelle & invariable que les choses déclinent quand elles font parvenues à un certain terme. Si

l'immoralité & l'irréligion ne sont pas encore arrivées au plus haut point parmi nous, plaise au Seigneur faire miséricorde à ceux qui les verront à leur comble.

Une chose que je recommanderais encore pour améliorer cette importante acquisition, c'est l'agriculture. On abandonneroit aux naturels les autres branches de commerce qui sont entre leurs mains. comme étant plus capables de les poursuivre avec succès: je parle du commerce de fourrures & pelleteries; car quelque augmentation qu'on puisse faire du commerce de fourrures, foit dans ce pays. foit dans tout autre de nos domaines, & même partout où nous avons des Etablissemens, nous sommes assurés d'en avoir toujours un débouché avantageux. Quant aux pelleteries, nous avons tout d'en espérer l'accroissement, principalement dans les peaux de bêtes fauves, dont on pourroit importer une plus grande quantité qu'on ne fait à présent; ce qui seroit pour nos manufactures un avantage très-confidéra. ble. Pour ce qui est du labourage, non-seulement les natifs n'y entendent rien, mais ils manquent des instrumens & ustensiles nécessaires pour ce travail.

On sent parfaitement combien il seroit avantageux pour l'intérieur de la province, de s'y livrer à l'agriculture. L'agriculture occupe un très-grand nombre de bras, & en même tems assure au peuple nne abondante subsistance. Plus les récoltes de grains sont considérables, plus elles font vivre & occupent de personnes. Il n'en est pas de cet objet comme de tout autre; il ne peut être poussé trop loin, parce que le pain ne fauroit jamais être trop abondant: les bouches augmentent en propotion du pain qu'elles ont à manger. A tous ces avantages ajoutons que, de la furabondance de nos récoltes, nous serions en état de foutenir les contrées qui peuvent avoir besoin de ces secours, sans appréhender que cela fût nuisible au commerce de grains de la Grande-Bretagne ou de nos autres Colonies dans ces cantons, y ayant, comme je viens de le dire, des demandes suffisantes pour tous, & rien n'étant plus

naturel que de s'adresser par présérence à ses voisins. Par l'état précédent on a vu que l'exportation actuelle du *Canada* monte à 12000 quarts de froment; mais cette quantité est plutôt une preuve que le pays peut produire du grain, qu'une mesure de cette production; aussi osé-je avancer que, sans négliger les autres branches de commerce, la récolte peut monter annuellement à cinquante sois plus.

En un mot, Milord, avec le feul article de l'agriculture, moyennant qu'on s'y applique comme il convient, la Grande-Bretagne peut être dédommagée en peu d'années de tout le fang & de tous les tréfors que lui a coûté la conquête du Canada.

J'ai l'honneur d'être &c.

### LETTRE X.

### MILORD,

Du Canada nous descendrons avec le courant jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, conquête plus anciennement faite sur la même Puissance. Cette Province est située proche l'embouchure de la riviere de St. Laurent,

Quoiqu'il y ait plus d'un demi-siecle que la Nouvelle-Ecosse soit en notre possession, nous n'avons rien ou presque rien fait pour y former de bons établissemens, jusqu'à la fin de la pénultieme guerre, que nous y envoyâmes & établimes une nombreuse Colonie abondamment pourvue de toutes les choses necessaires. Nous y simes construire alors, pour le service de la Marine, stationnée dans cette partie de l'Amérique, un chantier excellent, ainsi que des logemens commodes pour les officiers & ouvriers employés à ce

sujet, & des casernes pour l'armée; cet ensemble compose la belle d'Hallifax. Ces dépenses furent considérables pour le Gouvernement, & néanmoins en pure perte, si l'on en excepte le fervice particulier de la navigation. Quant à la culture & à l'amélioration de cette Province, on n'a fait d'avances que pour les terres des environs de la ville, & tout ce qui en est à quelque distance est resté dans le même état d'inutilité qu'auparavant. Il fuit de là que les habitans, au lieu d'être en état de faire quelque exportation, n'ont pas même une subfistance suffisante, & que, pour leur propre entretien, ils sont obligés de dépendre de nos autres Colonies; ils ne seroient pas même capables de payer ce qui leur manque sans l'argent dépensé parmi eux par la Marine & l'Armée, feul bénéfice qu'ils aient recu de cette derniere qui ne s'est pas trouvée affez forte pour les protéger contre les outrages des natifs. Non, ce bénéfice n'est rien, comparé à la dépense. Qui ne voit qu'avec une partie seulement de cette dépense on pourroit effectuer de plus grands biens, si l'on en faisoit un emploi plus judicieux! Qui ne voit qu'on pourroit ménager le travail & la vie d'un nombre prodigieux de malheureux qui meurent de fatigue & de misere! Combien n'est-il donc pas à souhaiter que le Gouvernement prenne ces objets en considération?

Hallifax est d'une excellente ressource pour la navigation; nos vaisseaux y trouvent un havre commode pour s'y tenir à l'abri & s'y radouber; ils y peuvent rester quand la rigueur de la faison rend la navigation impraticable sur ces parages, & y trouvent de quoi se pourvoir de ce qui leur manque, sans être obligés de s'exposer à la fatigue, au danger & à une perte de tems considérable pour retourner chez eux, comme il leur est arrivé souvent jusqu'à présent.

Si l'établissement de cette province a été négligé, ce n'est pas qu'il soit impossible d'en tirer un parti avantageux. Le climat n'est ni agréable ni excellent, cependant on ne peut pas dire qu'il soit malsain, ou peu propre à la végétation, moyennant qu'on sache se régler sur les saisons. D'ailleurs, le sol n'est pas si maigre qu'on ne pût, au moyen d'une culture propre & soignée, le rendre capable de la plus utile des productions, du sroment, qui y croîtroit en abondance, de même que plusieurs plantes & racines pour la table, dont nous faisons beaucoup de cas; si elles n'y sont pas encore au même degré de persection que dans d'autres pays, elles n'en sont pas moins saines & d'un excellent usage.

La véritable cause de cette négligence vient des hostilités continuelles des naturels qui, malgré leur petit nombre, sont sans cesse en embuscade, pour sondre en toute occasion sur les Colons & les massfacrer. Ces hommes séroces ne réussisfent pas toujours dans leurs hostilités, mais, dans une situation aussi critique & aussi alarmante, il n'est pas possible que les Colons donnent tout leur soin pour la culture & l'amélioration de leur terrein.

Te ne m'arrêterai point ici à faire des recherches sur la méchanceté des naturels envers notre peuple; j'aurai occasion d'en parler par la suite. La chose la plus essentielle est de prendre les tempéramens propres pour se garantir de la fureur de ces sauvages. Une trifte expérience a prouvé que les foldats Européens n'ont pas les qualités requises pour cela; ils ne sont ni assez actifs par eux mêmes, ni assez accoutumés au pays, ni affez endurcis à la rigueur du climat pour combattre & poursuivre un ennemi qui réunit contre eux tous ces avantages, & de plus est sans cesse excité par la haine la plus violente & l'animosité la plus profonde & la plus invétérée. Les moyens les plus efficaces pour mettre promptement fin aux incursions des sauvages, seroient, au lieu d'envoyer d'ici de nos troupes, de se procurer un corps de naturels de quelquesdes Colonies voifines le plus fincerement attachées à nous, pour aller les combattre. Ceux-ci, naturellement féroces, n'occasionneroient qu'une dépense

très-modique, eu égard à celle que nous avons faite jusqu'à présent sans succès: une fois que nous les aurions lachés contre eux, nous pourrions en très-peu de tems mettre la Province dans un état de sureté, soit en détruisant ceux qu'on surprendroit dans ces hostilités, soit en faifant prisoniers les autres de tout âge & de tout sexe pour les répandre dans d'autres Colonies éloignées, où ils ne pourroient ni nourrir leur haine contre nous, ni trouver l'occasion d'exécuter leurs pernicieux desseins. Il est douloureux d'être obligé d'en venir à une pareille extrémité; mais nous y fommes forcés, puisque l'expérience nous a prouvé l'impossibilité de jamais gagner ce peuple par les voies de la douceur.

Je suis bien éloigné, Milord, d'approuver une telle extirpation des naturels de quelque contrée que ce soit, & d'applaudir à leurs vainqueurs; je me serois même bien gardé de hasarder une telle proposition, si j'eusse moins connu la bonté du cœur de V. S.; mais le cas est

à ci très-différent. La Géorgie est si vaste & si peu habitée, que nos établissements peuvent à peine y être regardés comme une intrusion, & ne sont même pas un inconvénient pour les habitans. Malgré cela, malgré tous les avantages que nous leurs avons offerts, il ne nous a pas été possible d'adoucir en aucune maniere ces ames féroces, ensorte que notre sévérité contre eux est justifiée par la loi éternelle & immuable, qui prescrit à tout homme de veiller à sa propre conservation.

La fureté des habitans une fois établie, ils ne craindroient plus de s'aggrandir & de former leurs établissemens dans les lieux les plus fertiles par eux-mêmes, les plus commodes, & les plus convenables pour le commerce. En peu de tems ils nous feroient des retours, particulierement en bled, lin & chanvre, denrées pour lesquelles le fol de cette contrée est excellent en beaucoup d'endroits: & nous serions amplement dédommagés des dépenses que leur transport nous a coutées.

## EXPORTATIONS ACTUELLES DE L'ANGLETERRE POUR LA NOU-VELLE-ECOSSE.

Draps communs, Toiles étran-? geres & d'Angleterre, Fer, Acier, Airain, Fer-blanc & Etain tra-vaillés, Chapeaux, Bonneterie, Mercerie, & Ouvrages au tour, Voiles, Cordages, Agrès & Outils de vaisseaux, Filets pour la £ 26,500. pêche, Ouvrages de sellerie, Ga. lons d'or & d'argent, Liqueurs fortes, Vins, & Drogues médici-nales. Tous ces articles, au prix moyen de trois ans, ont coûté chacun an.

## ARTICLES EXPORTES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

3000 Barriques de Maquereaux	
falés à 20s.	· £ 3000.
2500 lonnes de Morue à £ 10.	25000.
300 Tonnes d'Huile de poisson àf 15	5 4500.
5 Tonnes de Côtes de Balei-	
ne, à £300	• 1500.
Rois de Contrustion	
Bois de Construction	. 4000.
·	€ 38,000.

Suivant cet état, le commerce de cette contrée paroît consister entierement en bois de construction & en produits de pêche. Si l'on y avoit des établissemens solides & tranquilles, on verroit en peu de tems le produit de la pêche doubler, & celui du bois feroit sans bornes, toute la surface du pays étant couverte de forêts. Ces avantages sont grands, sans doute; cependant ils sont peu de chose comparés à ceux qu'on retireroit des divers articles de culture dont j'ai déjà parlé, fource nouvelle d'un riche commerce. L'expérience & une connoissance plus faine des parties intérieures de la contrée aiouteroient encore beaucoup à cette masse de félicité commune.

J'ai l'honneur d'être &c.

#### LETTRE XL

### MILORD,

Nous passerons pour quelques momens, si V. S. le trouve bon, du Continent aux isles adjacentes, de St. Jean & du Cap-Breton.

L'Isle de St. Jean differe très-peu de de la Nouvelle-Ecosse quant au climat, mais essentiellement quant au sol. Le sol de St. Jean est très-propre au pâturage & celui de la Nouvelle - Ecosse au labourage. Il s'en faut de beaucoup que cette dissérence soit désavantageuse ni à l'une ni à l'autre; au contraire, en donnant occasion à un échange dans leurs produits respectifs, il en doit nécessairement résulter un prosit réciproque, attendu que leur voisinage les met à l'abri de tout inconvénient ou danger d'interruption.

Tandis que les habitans de la Nouvelle-

Ecosse s'appliqueront à l'agriculture, ceux de St. Jean emploîront donc leur terrein un pâturage; ces derniers pourront ainsi disposer d'une grande partie de leur tems pour suivre leur propre pêche; ils auront de plus du bétail pour approvisionner ceux qui seront engagés dans d'autres pêches, & il ne tiendra qu'à eux d'établir un commerce très-lucratif, en cet article, avec les Isles des Indes-Occidentales, où ils auront toujours un débouché très-abondant. Je ne veux pas dire par là que la Nouvelle-Ecosse n'est bonne qu'au pâturage, ou, l'isle de St. Jean qu'au labourage; je ne parle que des productions qui leur font plus essentiellement propres à chacune, & qu'il leur importe conséquemment de suivre, principalement comme objets de commerce.

L'activité avec laquelle on entreprit l'Etablissement de cette Isle, immédiatement à la fin de la derniere guerre; le nombre, le rang, & les richesses des personnes qui voulurent y contribuer donnent lieu d'espérer, avec le tems, des progrès plus

plus étendus que ceux qu'on paroît y avoir faits jusqu'à présent; mais, quelle qu'ait été la cause de ce retardement, il ne faut pas se flatter d'en avoir bien connu les funestes conséquences, & que l'on sera plus heureux en revenant à l'entreprise.

L'importance de l'Îlle du Cap-Breton ne consiste uniquement que dans sa situation; tant que les François l'ont possédée ils en ont sçu proster pour protéger leurs pêches & nuire aux nôtres sur les bancs de Terre-Neuve; mais cette importance à cessé dès qu'elle est tombée entre nos mains, d'autant que l'on nous reconnoît maintenant pour maîtres de la pêche entiere; aussi avons-nous démoli tous les Forts qu'ils avoient élevés, leur utilité n'étant pas proportionnée aux fraix de leur entretien.

Cette Isle ne nous est cependant pas tout - à - fait inutile, puisqu'elle s'étend sur les bancs de pêche qui l'environnent dans toute sa circonférence, qu'elle nous offre ainsi un asile pour préparer le poisson qu'on y prend, &nous épargne l'embarras, le délai, & la dépense de le transporter pour cela en d'autres endroits. Je ne m'arrêterai point sur l'importance de son havre pour la navigation de la riviere de St. Laurent.

Le climat de cette isle étant plus mauvais que dans la Nouvelle-Ecosse, & le sol encore moins propre à la végétation de toute espece de plantes, je ne vois pas quel autre profit on pourroit en retirer. Elles font toutes les deux fituées fur des rochers, également exposées au froid de l'hiver & à la chaleur de l'été, n'ayant point de forêts pour les garantir de ces intempéries comme sur le continent. Ce seroit donc envain qu'on entreprendroit de former quelques établissemens permanens dans cette isle; ils ne réussiront jamais assez pour engager le peuple à s'y fixer, ou pour nous rembourser de nos dépenses.

J'ai l'honneur d'être &c.

### LETTRE XIL

#### MILORD,

Nouvelle-Angleterre, contrée qui mérite bien ce nom, comme la premiere & la plus confidérable des Colonies que nous avons fondées en Amérique.

Le climat, le fol & les productions de cette contrée font si bien connus, que tout détail sur ces objets seroit absolument inutile. Son importance pour la Mere-Patrie paroîtra suffisamment dans l'état suivant de notre commerce avec elle.

## MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA NOU-VELLE-ANGLETERRE.

Fer Acier, Cuivre, Bronze, Fer-blanc, & Plomb travaillés, Draps de laine, Etoffes, Flanelle, Molleton, diverses Toiles, Soies, Galons d'or & d'argent, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Velours de coton, Coutellerie, Clincaillerie, Chanyre, Toiles à voile, Cordage, Ouvrages de tapisserie & de sellerie, Me-nuiserie, Couleurs, Outils de £395,000. navires, Agrès, Poterie, Marchandisés des Indes, Meules à aiguiser, Filets pour la pêche, Fromages, Viande salée, Colifichets, Breloques, &c. Semences, Tabac, Pipes, Biere forte, Liqueurs, Vins & drogues médicinales qui, au prix moyen de trois ans, ont coûté.

On fentira bien mieux encore l'importance de ce commerce, si l'on en considere la nature, & que les retours de nos exportations se font en plus grande partie,

#### ( ror ).

## MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

10000 tonnes de Morue . £ 10 Mâts, Planches, Poutres,	£	100,000.
Ais, Solives,		45,000.
70 Navires £ 700 . 8000 barriques de Maque-	•.	49,000.
reaux & aloses sales à 201 . 7000 tonnes d'huile de	•	8,000.
Baleine à £ 15 . 28 tonnes de fanons de Ba-	•	105,000.
leine à £ 300, . 1500 barriques. Térébenthi-	•	8,400.
ne, Poix & Goudron à 81 .		600.
Chevaux & gros-bétail	•	12,000.
8000 barriques de Potasseà 50f. 9000 barriques de Viande fu-	•	20,000.
mée à 30s . Cire & divers autres articles.	•,"	13,500.
évalués, au prix moyen		
de trois années,	•	9,000.
	£	307,500.

de l'argent foldé pour la plupart des articles exportés de la *Nouvelle-Angleterre*dans d'autres marchés.

Il est bien délicat, Milord, de dire quelque chose qui paroisse avoir le moin-

dre rapport aux malheureuses querelles qui subsistent actuellement entre la Grande-Bretagne & les Américains, ses chers enfans; c'est pourquoi j'observerai seulement que si le commerce de cette Colonie, dans l'état ou sont les choses actuellement, est si avantageux, l'on doit juger par là de ce qu'il a dû être avant nos querelles, quand nos exportations montoient à près de £. 550,000 par année. Que ne devrions-nous pas faire pour lui rendre son ancienne splendeur!

Les plaintes faites par les Colonies de la rareté des especes parmi elles, ne peuvent infirmer ce que j'ai avancé: que nous étions payés en argent de la plupart de nos exportations pour la Nouvelle-Angleterre.

Rien cependant de plus positif. Cet argent, il est vrai, n'en vient pas immédiatement, mais des endroits où ses marchandises sont vendues, d'où il nous est apporté directement, les importations de la Nouvelle-Angleterre, de tout autre pays que de la Grande-Bretagne, étant

trop peu de chose, pour être de quelque poids dans la balance du commerce. La rareté des especes parmi les Colonies vient donc de ce qu'elles nous payent en argent; & c'est là ce qu'elles devroient éviter.

Si l'on demandoit, comment la Nouvelle - Angleterre peut se passer des différens articles de commerce que nous lui fournissions autrefois, & dont la diminution de nos exportations atteste qu'ils se privent à présent, la réponse se préfenteroit d'elle-même. Par l'état précédent, il paroît que la plupart des articles exportés consistent en objets de luxe, ou au moins peu nécessaires à la vie; quant à ceux qui sont indispensables, la contrée se les fournit abondamment. Aujourd'hui que les habitans connoissent mieux qu'aucun autre peuple du monde tout le prix de cet esprit de liberté qui fit déferter à leurs ancêtres leur pays natal & les conduifit dans ce pays; maintenant qu'ils y jouissent, comme individus, de plus d'indépendance à divers égards, par-

ticulierement dans leurs manieres, loix & situation, n'étoit-il pas naturel de penfer qu'à la moindre crainte (fondée ou non) de quelque atteinte à cette précieuse liberté, ils prendroient l'alarme & se porteroient aux dernieres extrémités pour s'y opposer. C'est donc par un principe louable qu'ils ont mieux aimé se priver de tous ces articles de luxe, de convenance ou de commodité, & se borner entierement aux plus urgens. - Nous ne favons & n'éprouvons que trop jusqu'à quel point ils ont déjà commencé à le faire; il est probable qu'ils ne s'en tiendront pas là: & cette perspective n'est rien moins qu'agréable. Ces principes se fortifient par la pratique, & ces privations, qui dans le commencement on dû leur être pénibles, leur deviendront par l'habitude familieres au point de n'y plus faire attention.

Je crains bien, Milord, que cela ne contredise l'idée où l'on est que la Nouvelle-Angleterre doit dépendre absolument de nous pour les articles que l'art & l'in-

dustrie ont rendus si communs ici, qu'ils sont à l'usage même du bas peuple: mais après une recherche exacte, cette idée tombe d'elle-même. Le peuple de la Nouvelle-Angleterre doit cette indépendance d'individus dans laquelle confifte vraiment l'essence de la liberté, & qui en est la meilleure protection, à une loi particuliere d'hérédité qui veut que les possessions d'un pere soient réparties également entre tous ses enfans, afin de les tenir par là dans une heureuse médiocrité. & les obliger à tourner leurs pensées du côté de l'industrie pour éviter la mifere; loi sage, qui en leur ôtant & la tentation, & les moyens de se procurer les objets de luxe, les garantit de la nécessité de se laisser dépouiller de leur liberté. Comme ils n'ont point encore pris un goût assez vif pour le luxe, pour hafarder, encore moins pour échanger contre quelque commodités que ce soit, les avantages inestimables dont ils jouissent, rien au monde de plus absurde que de

s'imaginer qu'ils facrifieront leur indépendance à des besoins purement factices.

J'ai précédemment observé à V. S. qu'on tire à peu près tout le parti possible des productions de la Nouvelle - Angleterre; j'en dois excepter le chanvre & le lin qui sont susceptibles d'amélioration: le sol y est admirable pour ces deux articles dont nous ne saurions trop recueillir, même pour notre propre consommation.

Les avantages qui résulteroient nécessairement d'une provision suffisante d'articles si essentiels, se présentent naturellement à l'esprit. Aussi l'on ne peut assez s'étonner que l'intérêt de quelques individus, quels qu'ils soient, puisse être mis, même pour un moment, en concurrence avec celui de la nation en général, qui a un si grand intérêt à ne pas souffir ce commerce entre les mains de quelques particuliers, mais de le faire elle-même.

J'ai l'honneur d'être &c.

### LETTRE XIII.

### MILORD,

PRÈS la Nouvelle-Angleterre viennent naturellement les Colonies de Connecticut, de l'Isle de Rhode & de la Nouvelle Hampshire. Dans l'origine elles lui appartenoient, & à plusieurs égards elles sont encore regardées comme en faisant partie. Aussi toutes les observations que j'ai faites sur la Nouvelle-Angleterre sont-elles applicables à ces trois Colonies.

Les productions de Connecticut, de l'Isle de Rhode & de la Nouvelle-Hampshire font pour la plupart les mêmes que celles de la Nouvelle - Angleterre; & le commerce que font les trois premieres de ces Colonies avec la Mere - Patrie est si mêlé avec celui de la quatrieme pour beaucoup d'articles, qu'il seroit plus difficile, qu'il ne semble nécessaire, de tirer une

ligne de séparation entre plusieurs de ces articles. Cependant, pour jeter autant de clarté qu'il est possible fur un sujet aussi intéressant, je vais mettre sous les yeux de V. S. un tableau de leur commerce particulier, autant qu'il peut être supposé dissérent.

MARCHANDISES EXPOR. TÉES DE LA GRANDE. POURBRETAGNE NECTICUT, L'ISLE DE RHO-DE, & LA NOUVELLE. HAMPSHIRE.

Fer Acier, Cuivre, Bronze, Fer-blanc & Plomb travailles, Draps de laine, Etoffes, Flanelles, Molleton, diverses Toiles, Soies, Galons d'or & d'argent, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Velours de coton, Coute'lerie, Clincaillerie, Chanvre, Toile à voile, Cordages, Ouvrages de tapisserie & de Sel-lerie, Menuiserie, Couleurs, Outils de Navire, agrès, Poterie, Marchandises des Indes, Meules à aiguifer, Filets pour la pêche, Fromages, Viande salée, Colifichets, Breloques, &c. Semences, Tabac, Pipes, Biere forte, Liqueurs, Vins & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté

MARCHANDISES EXPOR-
TÉES DE CONNECTICUT,
L'ISLE DE RHODE & LA
NOUVELLE-HAMPSHIRE
POUR LA GRANDE-BRE-
TAGNE.
Mâts, Planches, Poutres
Ais, &c £ 30,000.
Viande fumée, Beurre, Fro-
mage 15,000.
Graine de chanvre
1500 Tonnes d'Huile de
Baleine & autres . à f. 15 . 22,500.
Maqueraux salés, Aloses
& autres poissons 7,000.
Chevaux & gros-bétail 25,000.
6000 Barriques de Potas-
ſe à 50 . 15,000.
£ 114,500.

La différence entre ces exportations & celles de la Nouvelle-Angleterre est évidemment toujours la même, & partout, dans les différentes parties du même pays, tous les articles de la Liste ci-dessus sont in-

clus dans ceux de la Nouvelle - Angleterre comme partie d'un tout.

La balance, au premier coup d'œil de ces tableaux, est contre la Grande-Bretagne: mais ce n'est qu'en apparence. On a fait voir que le commerce des Colonies avec nous ne confifte absolument que dans des objets, pour ainsi-dire, indispensables: si donc il peut être constaté qu'elles ne tirent pas de nous une quantité de denrées proportionnées à leur nombre, on en doit inférer qu'elles se les procurent de plus près & de la main à la main des autres Colonies, particulierement de la Nouvelle-York & de la Nouvelle-Angleterre avec qui elles font la plus grande partie de leur commerce; ensorte que le produit de l'excédent de leurs exportations fur leurs importations doit être porté au crédit de ces Colonies. & finalement aboutir au nôtre, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'infinuer à V. S. dans ma précédente lettre.

Puis donc, Milord, que les quatre Colonies de la Nouvelle-Angleterre, du Connecticut, de l'Isle de Rhode & de la Nouvelle-Hampshire sont tellement liées l'une à l'autre qu'elles sont inséparables en tout sens, je crois à propos de soumettre à V. S. quelques avis ultérieurs, qui les concernent. On verra qu'ils peuvent être utiles à l'intérêt général de toutes, & conséquemment à celui de la Grande-Bretagne qui n'en peut être séparé.

L'importance de ces Colonies consistant non dans les productions de leur crû; mais dans le nombre de leurs habitans & leur situation avantageuse pour le commerce respectif qui leur est propre; la premiere chose à quoi l'on doit penser, c'est de faire en sorte de persuader aux habitans de s'occuper des objets les plus propres à sournir à leurs besoins, & de captiver en même tems si fortement leur attention, qu'ils n'aient pas le loisir de former des projets que, dans un état de loisir, la contemplation de leur nombre leur feroit infailliblement concevoir.

Les deux objets évidemment les plus propres à ce dessein. (Il en est d'autres sans d'autres) font l'agriculture & les manufactures; mais on doit y procéder par des principes différens.

J'ai dit que l'agriculture ne peut être poussée trop loin: les consommateurs augmentent régulierement en proportion des objets qu'ils ont à consommer; & quand on a un superflu de denrées, on est toujours assuré d'en trouver une vente facile au dehors. Mais, à l'égard des manufactures, on doit se conduire bien différemment : au lieu de donner un encouragement général & ordinaire à l'exercice de tous les arts, comme dans la Grande-Bretagne, on doit choisir avec sagacité & précaution des objets particuliers dont on puisse se promettre avec raison la réussite, & ce choix doit tomber fur les choses de premiere nécessité ou dont au moins il soit difficile de se basser.

Ce n'est pas, Milord, que je prétende insinuer par là que les habitans de ces Colonies manquent de capacité pour les arts: on sait parfaitement le contraire, Tout ce que j'entends par cette restriction, c'est que leurs talens devroient être employés à des arts analogues aux productions & aux circonstances de leur pays, asin de s'y persectionner & de sabriquer sur le lieu les marchandises que la partie la plus pauvre du peuple n'est pas en état de se procurer, & dont cependant elle ne peut se passer, ou au moins dont elle ne se passer pas sans murmure.

Je crains bien que des politiques peu clairvoyans & avides n'en prennent l'alarme, & ne s'écrient que ce que je propofe pour le profit de ces Colonies seroit au détriment de la Mere-Patrie; mais j'espere prouver que c'est précisément tout le contraire, & que le moyen le plus efficace de nous les rendre utiles, & cela dans le sens le plus étendu & le plus important, est de les encourager d'abord à s'occuper de leurs propres intérêts en s'appliquant à ces deux objets.

La saine & salutaire politique de recommander & de savoriser l'agriculture est si bien & si universellement connue,

qu'il seroit inutile d'en donner ici des preuves. Les premiers & les plus grands avantages qui en réfultent sont de fournir de l'occupation & en même tems les movens de subsister. Dans le cas actuel, l'application recommandée pour les manufactures, opere le premier de ces biens & contribue essentiellement au fecond, parce qu'il en est peu, pour ne pas dire point, qui ne soient presque aussi nécessaires à la vie que le pain même. Dans les endroits où ces choses ne peuvent pas être immédiatement fabriquées par les confommateurs eux mêmes, leurs veux se tournent nécessairement vers les lieux où ils peuvent les acheter; & s'ils manquent d'argent, moyen ordinaire pour de pareils achats, ils y suppléent par l'échange des choses qui sont en leur possession.

Jusqu'ici on a pu croire que les progrès des Colonies posent sur des principes justes: en général cela est vrai; mais il est des circonstances particulieres qui forment des différences essentielles dans le cas présent.

J'ai dit que l'importance de ces Colonies consiste seulement dans le nombre des habitans & en ce qu'ils jouissent d'un état d'indépendance qui leur est particulier: mais on doit observer aussi que les véritables moyens qui les maintiennent dans cette indépendance, sont qu'ils restent en même tems dans un état de pauvreté qui les empêche de consommer une quantité de marchandises de la Mere-Patrie, proportionnée à leur nombre, & de plus, qu'ils bornent leur modique consommation à des articles sur lesquels les manusacturiers ont très-peu à gagner.

La méthode la plus prompte & la plus fùre de faire tourner à notre avantage l'importance naturelle des Colonies, c'est de les délivrer de cette pauvreté sans donner atteinte à leur indépendance. Cela est d'autant plus aisé qu'il suffit de les encourager, comme on a dit, à l'agriculture & aux manusactures. La premiere, en

fournissant à leur subsistance, leur procurera un objet de commerce d'un débit facile & infaillible, tandis que les secondes, en les mettant en état de sabriquer eux-mêmes les choses de premiere necessité pour lesquelles ils échangent maintenant leurs productions, laisseront en leurs mains de quoi s'en procurer d'autres de plus grand prix, chose impossible dans les circonstances actuelles, quelque desir qu'ils en aient, & quelque pénible que leur en soit la privation.

Que les habitans de ces Colonies soient, dis-je, encouragés à cultiver le chanvre & le lin, à tanner les cuirs de leur gros bétail, à filer la laine de leur brebis &c. &c. &c. & à les rendre propres par ces travaux aux besoins les plus immédiats; bientôt, au lieu d'appliquer la valeur de leurs exportations, comme ils font maintenant, aux choses de premier besoin, ils en acheteront d'autres moins nécessaires, mais d'un plus grand prix, & conséquemment d'un plus grand profit pour le vendeur. Ce n'est pas tout: dès qu'ils

connoîtront le prix de ces nouvelles jouissances, on les verra redoubler d'industrie & d'activité pour augmenter de plus en plus leurs exportations.

Ce n'est pas encore le seul bien que produira cette sage mesure, elle les empêchera de s'occuper du commerce & d'en partager les bénésices avec nous; de sorte qu'il restera entierement en nos mains, tandis qu'ils dirigeront toutes leurs pensées à l'amélioration intérieure. Cet avantage est si évident, si grand, qu'il suffit de l'énoncer pour exciter à prendre tous les tempéramens possibles & propres à l'obtenir.

Qu'on ne dise pas que l'accroissement de la population, qui est une suite infaillible de l'application à l'agriculture, telle que je la propose, seroit un encouragement à secouer le joug de la Grande-Bretagne. Il saut être bien borné en matiere de politique pour avoir une pareille crainte. Nos possessions sur le Continent sont d'une telle utilité, qu'il est au-dessus de l'imagination d'en conçevoir

l'importance. Lors donc que les habitans pourront s'étendre dans l'intérieur des terres, qu'ils seront sûrs de la vente de leurs denrées, & que, d'un autre côté, ils auront des retours qui leur feront plaifir, ils ne penseront jamais à rompre une liaison aussi avantageuse, d'autant plus qu'en la rompant ils ne pourroient pas espérer un meilleur sort, pas même un semblable. C'est de cette dépendance de commerce dont il a été tant parlé depuis quelque tems, & dont on avoit des idées si peu justes. Une connexion ainsi cimentée par des avantages mutuels, deviendroit indissoluble, & le nombre des Colons feroit notre force.

Telles font quelques-unes des réflexions que je m'étois proposé de soumettre à V. S., bien persuadé qu'en faveur du motif qui m'a fait prendre la plume, elle daigneroit les agréer. J'en reserve d'autres, aussi importantes, pour un autre lieu, comme plus générales, & également applicables à nos autres Colonies.

J'ai l'honneur d'être &c.

## LETTRE XIV.

#### MILORD,

A Province que je dois foumettre ensuite à la considération de Votre Seigneurie est la Nouvelle-York; c'est, à tous égards, le féjour le plus délicieux de toute l'Amérique septentrionale; la falubrité du climat & la fertilité du fol v font admirables. Outre fes productions indigenes, abondamment suffisantes pour tous les besoins de la vie, toutes les productions de l'Europe dont on y a fait des essais y viennent parfaitement, & il en est plusieurs qui, avec peu de peine, y parviennent à un degré de bonté infiniment au-dessus de celui qu'elles ont en Angleterre après une culture très-soignée & très - dispendieuse.

Ce pays nous est de toute maniere si bien connu, qu'il seroit superflu d'entrer ici dans quelque détail particulier de ce qui le concerne. Je vous prie seulement, Milord, de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, du commerce de la Nouvelle-York avec la Grande-Bretagne: je ne puis faire précéder de rien de mieux le petit nombre de remarques, qu'avec l'agrément de V. S., je pourrai saire par la suite.

MARCHANDISES EXPOR. TÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA NOU-VELLE TORK.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb, Bronze & Fer-blanc travaillés, Cordages, chanvre, Toiles à voile, agrès, Coulcurs, Mercerie, Clincaillerie, Bonneterie, Chapeaux, Etoffes, Flanelles. Serge de Colchester, Soierie, Galons d'or & d'argent, Marchandises de Manchester, Toi- £ 531,000. les étrangeres & d'Angleterre, Poterie, Meules à aiguiser, Coutellerie, Bijouterie, Sellerie, Menuiserie, Semences, Fromage, Biere forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs, Drogues médicinales; articles qui, au prix moyen de 3 années, ont coûté J

# MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA NOUVELLE-TORK POUR L'ANGLETER-RE & AUTRES MARCHÉS.

250,000 barils de Farine & Bis-	
cuits à 201. £	250,000.
70,000 quarts de Froment à 20s.	70,000.
Fêves, Pois, Avoine, Bled d'inde	
& autres grains	40,000.
Bauf, & Porc salé, Jambon,	
Gibier	18,000.
30,000 ff. de Cire à 1s	1,500.
Langues, Beurre & Fromage	8,000.
Peaux de bêtes fauves & autres	35,000.
7,000 mesures Graine de lin à 40s.	14,000.
Chevaux & autres bestiaux	17,000.
Bois de Charpente, Planches,	
Mâts, Solives	25,000.
7,000 mesures Potasse. à 40s	14,000.
20 Vaisseaux construits pour	
yente à £ 700	14,000.
Cuivre, Métal & Fer en harre	20,000.
Le tout, au prix moyen aussi de 3 ans, £	526,000.

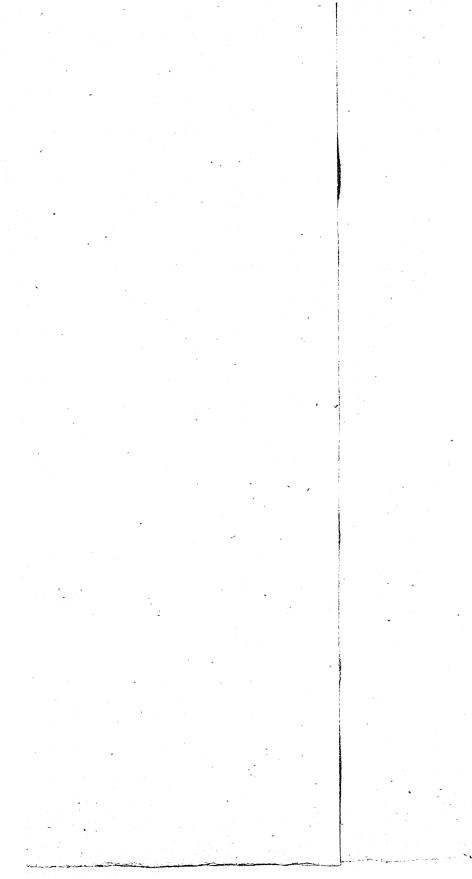
Le produit considérable de nos exportations rend parfaitement sensible l'importance de ce commerce pour la Mere-patrie; cependant l'on sera encore plus frappé de cette importance, si l'on considere que la plus grande partie des exportations de cette Province passe dans d'autres marchés; par conséquent que les retours sont pour nous en argent, système de commerce le plus avantageux qu'on puisse suivre dans quelque pays que ce soit.

Bien des personnes, en voyant l'état florissant de cette Province, ont prétendu qu'elle étoit parvenue à son plus haut degré de splendeur; mais on s'est étrangement trompé.

J'ai dit dans la précedente lettre qu'il étoit essentiel d'encourager l'agriculture & les manusactures des choses les plus communes & les plus immédiatement nécessaires, dans la Nouvelle-Angleterre, le Connecticut, l'Isle de Rhode & la Nouvelle-Hampshire, & j'ai ajouté que ces Provinces en retireroient de gros bénésices. J'en dis de même de la Nouvelle-York; qu'on y donne les mêmes soins, & il en

COMPTE de vente de 131 boucauts de tabac envoyés de Charles-Town dans la Caroline méridionale à Bristol, sur le navire le Lively, Cap. G. Carter, pour le compte de M. L. P.

Fret à 32. 6 <sub>d</sub> par tonneau £ 212.	17. 6.	Vendu à divers & livré en dif-		
Prime à 10.	12. 9.	térens tems depuis le 15 No-		
Avarie 9.1	16. 6.	vembre 1775 julqu'au 16 Jan-	•	
Droits d'entrée 109,280 ff vieux	1	vier 1776, au prix de 8 au. &		
& nouv. subs. à 31 p 341.	10.—	de 101d. suivant la qualité pour	£ 4762.	9. 2.
Augm. du droit de nouv. subs. 3		Pour 9 mois de discompte sur		
fubs. 47,59, & impôt à raison > 2838.	4. 9.	£ 2838,4,9 à raison de 7 p.		
de 7: rabais 15 p	1	par an	149.	2. 2.
Etrennes à la déclaration, atter-	1	Permission royale 3d. par livre		
rage & falaire au chantier 5.	17.	fur 575 ? pour dommage de		
Tonnelage i par tonneau augm.		yaisseaux.	ı.	I. 54
	12.11.			•
Magasinage 1. salaire aux peseurs				
$4^{d}$ . $8.5$	14. 8.			
Pour prime d'assurance de £ 800.	1			
	13			
Commission & mauvais débiteurs				
à raison de 3 p² 147.	7. 6.			
Produit net 1307.	4. Is			
£ 4912.10	8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		£ 4912,1	o, 8½.
ψ 42-2·2 e				

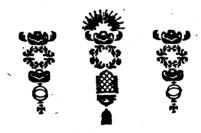


refluera des bénéfices considérables sur a Grande-Bretagne. Les raisons de cette assertion sont si frappantes, & elles ont paru si peremptoires quand j'ai parlé de ces autres Colonies, que la répétition en seroit ici superflue. Il est cependant à propos d'observer à V. S. comme une preuve que la Nouvelle-York peut produire au-delà de ce qu'elle envoie, qu'elle met annuellement en œuvre pour son propre usage, environ 2000 tonnes de chanvre & de lin.

Quelque avantageux que puissent être pour cette Province, les différens articles dont je viens de parler, ce ne sont pas les seuls en quoi elle est susceptible d'amélioration. La réussite de plusieurs essais souvent répétés a prouvé qu'elle abonde en métaux précieux. Les quantités de fer & de cuivre qu'on a déjà exploités forment des objets essentiels de commerce: bien plus, il n'y a guere de doute qu'on ne découvre des métaux de plus grand prix, si l'on sait les chercher. Ainsi

s'ouvrent de nouvelles fources de richesses également avantageuses & à la Colonie & à la Mere-Patrie où viennent refluer toutes ces richesses.

J'ai l'honneur d'être &c.



### LETTRE XV.

## MILORD,

A Penfylvanie, Colonie adjacente, est aussi favorisée des dons de la nature, & peut-être plus, comme l'on dit, de ceux de la fortune. Je ne sache aucun pays dans l'univers où la forme du Gouvernement civil soit aussi bien combinée pour le bonheur des individus, & conséquemment pour la prospérité publique.

Rien en cela d'exagéré; si l'on avoit quelque doute là - dessus, l'état suivant du commerce de cette Colonie avec la Grande-Bretagne seroit bien propre à le dissiper.

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR PHILA-DELPHIE, SEUL PORTDE MER DE LA PENSTLVA-NIE.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb, Bronze & Fer-blanc travaillés, Mercerie & Coutellerie de Birmingham & Sheffield, Chanvre, Cordages, Toiles à voile, Bonneterie, Chapeaux, Molleton de Colchester, Clincaillerie, Etoffes, Flanelle, Ouvrages de Manchester, Gands, Toile d'Angletrere & étrangere, Soierie, Ga-16611,000. lons d'or & d'argent, Bijoute-rie, Couleurs, agrès, Sellerie, Menuiserie, Poterie, Méules à aiguiser, Filets pour la pêche, Semences, Viande fumée, Fromage, Bierre forte, Pipes, Tahac, Vins, Liqueurs & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 années, coûtent.

Telle est la nature des exportations de cette Colonie, que tous les articles, à trèspeu de chose près, sont portés à des MARCHANDISES

# MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE PHILADELPHIE POUR LA GRANDE-BRE-TAGNE & AUTRES MAR-CHÉS.

350,000 barrils de Farine &	· ·	
Biscuits à 20s	ಕ	350,000.
100,000 quarts de Froment. à 20	ſ.	100,000.
Feves, pois, Avoine, Bled d'In-		
de & autres grains	•	12,000.
Bouf, Porc fumé, Jambons &		
gibier	•	45,000.
20,000 B Cire à 15	•	1,000.
Beurre, Fromage, Langues, .	•	10,000.
Peaux de bêtes fauves & autres	•	50,000.
Gros bétail & Chevaux		20,000.
Semence de lin 15,000 mesur. à 40	ſ.	30,000.
Planches, Mâts, Poutres, Soli-		•
ves & Bois de charpente		35,000.
25 Navires construits pour		
vente à £ 700	•	17,500.
Cuivre, Métal & Fer en barre.	٠	35,500.
Le tout, au prix moyen de 3 ans,	£	705,500.

marchés hors de la Grande-Bretagne. Les retours s'en font conséquemment pour nous en argent. J'ai déjà observé dans la lettre précédente quel avantage réfultoit de cette circonstance, ainsi que du produit ne nos propres exportations, dans ce commerce.

Les circonstances de cette Colonie étant absolument les mêmes que celles de la *Nouvelle-York*, en suivant la même marche, on peut également l'améliorer. Les détails seroient inutiles; je ne dirois rien de nouveau.

La nouvelle Jersey est située immédiatement à côté de la Nouvelle-York & de la Pensylvanie; la nature ne lui a pas moins prodigué ses dons: cependant, à d'autres égards, elle est beaucoup audessous de ces deux Provinces.

Les productions de cette Colonie font exactement les mêmes que celles des deux autres, & fon commerce est aussi dans le même genre, mais les productions & le commerce font susceptibles d'améliorations beaucoup plus considérables, par la raison que jusqu'à présent on s'y est beaucoup moins occupé de ces deux grands objets.

La cause de ce retardement venant

uniquement de ce qu'il est impossible de vaquer à tout en même tems, il est à espérer qu'elle cessera bientôt; & la Nouvelle-Gersey, à l'exemple des Provinces adjacentes, peut-être à l'aide d'une partie des habitans, qui de celles-ci viendront s'établir dans celle-là, les moyens de saire fortune y étant aussi faciles, acquerra de l'éclat par elle-même, & de l'importance pour la Grande-Bretagne: elle a en abondance tout ce qu'il faut pour cela.

La Nouvelle-Jersey ne manque pas de ports bons & commodes; cependant elle n'a point de commerce particulier; tout le sien se fait avec & par la Nouvelle-York & la Pensylvanie, tant pour l'importation que l'exportation; & il ajoute considérablement à celui de ces deux provinces, spécialement dans l'article important du cuivre, dont la plus grande partie s'exploite dans la Nouvelle-Jersey.

J'ai l'honneur d'être &c.

#### LETTRE XVI.

### MILORD,

N.

Virginie & au Maryland. La nature a mis tant de ressemblance, à tous égards, entre ces deux Colonies; elles ont en outre une communication & une liaison de commerce si intimes, qu'on les prendroit pour deux districts d'une même Province, plutôt que pour deux Provinces distinctes, quoique formant deux Gouvernemens particuliers. Et si l'on vouloit former une ligne de démarcation dans l'échelle de leur Commerce, il seroit plus difficile d'en venir à bout que l'éxécution n'en seroit avantageuse.

Je vais donc mettre fous les yeux de V. S. l'état du commerce de l'une & de l'autre, comme n'en faisant qu'un à préfent; fans entrer dans aucun détail de leurs productions, ni m'arrêter à prouver leur aptitude naturelle à devenir plus importantes encore qu'elles ne sont. MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-RRETAGNE POUR LAVIR-GINIE & LE MARYLAND.

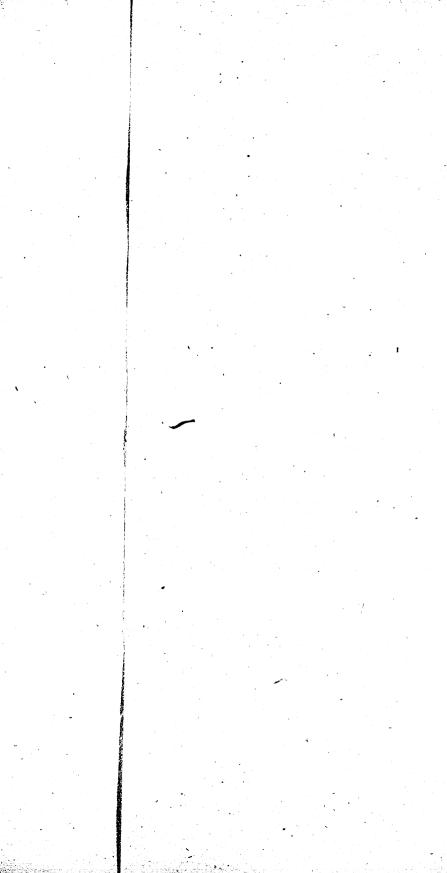
Fer, Acier, Cuivre, Etain, Bronze, Plomb, & Fer-blanc travaillés, Chanvre, Cordage, Etoffes de Soie, Flanelle, Baye, Toiles étrangeres & d'Angleterre, Soie, Galons d'or & d'argent, Bijouterie, Mercerie, Clincaillerie Chapeaux, Gands, Ouvrages de Manchester, Birmingham & Sheffield , Tapisseries , Marquetterie, Agrès, Harnois, Poterie, Meules à aiguiser, Couleurs, Saumure, Semences, Filets pour la péche, Fromage, Biere forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 années, coûtent.

Echelle des prix au	xquels le riz doit être ver	ndu à Londres, pour rapporter
au chargeur d	dans la Carolina máridian	ale le change de 700 p
an annagen (	rang la Catonne mendion	ale le change de 700 p.

25 27,6, 30 32,6 35 37,6 40 42,6 45 47,6 50 | 55 60 65 70

Fret par tonne de la Caroline Méridionale à Londres.

			Touties.
	25,	nale.	13,3 13,5 13,6 13,8 13,9 13,11 14,1 14,2 14,2 14,4 14,5 14,7 14,10 15, 15,4 15,7
	27,6	méridionale	13,8 13,10 14 14,1 14,3 14,4 14,6 14,7 14,9 14,10 15, 15,3 15,6 15,9 16,1
	<b>3</b> 0,	mér	14,1 14,31 14,5 14,61 14,8 14,91 14,11 15,1 15,2 15,31 15,61 15,81 15111 16,21 16,6
	32,6	Caroline	14,7 14,8 14,10 14,11 15,1 15,3 15,4 15,6 15,7 15,3 15,10 16,1 16,4 16,8 16,11
	35,		15 15, 15, 2 15, 5 15, 6 15, 8 15, 9 15, 11 16, 16, 16, 16, 16, 16, 16, 16, 10 17, 17, 4
	37,6	dans la	15,31 15,7 15,81 15,10 15,111 16,1 16,21 16,41 16,6 16,71 16,9 17, 17,3 17,6 17,9
	40,	assire d	15,10\frac{1}{2} 16 16,\frac{1}{2} 16,3\frac{1}{2} 16,5 16,6\frac{1}{2} 16,8 16,9\frac{1}{2} 16,4 17,\frac{1}{2} 17,2 17,5 17,8\frac{1}{2} 17,11\frac{1}{2} 18.2\frac{1}{2}
ĺ	42,6	d'aff	16,4 16,5\(\frac{1}{2}\) 16,7 16,8\(\frac{1}{2}\) 16,10 16,11\(\frac{1}{2}\) 17,1 17,2\(\frac{1}{2}\) 17,4 17,6 17,7\(\frac{1}{2}\) 17,10\(\frac{1}{2}\) 18,1\(\frac{1}{2}\) 18,4\(\frac{1}{2}\) 18,7\(\frac{1}{2}\)
	45,	tirer	16,9 16,10\frac{1}{2}17, 17,1\frac{1}{2}17,3\frac{1}{2}17,5 17,6\frac{1}{2}17,8 179\frac{1}{2}17,11 18,1\frac{1}{2} 18,3\frac{1}{2}18,6\frac{1}{2}18,10 10.\frac{1}{2}
ļ	47,6	٠,2	17,22 17,4 17,51 17,7 1781 17,10 17,11 18.11 18,21 18,41 18,6 18,9 10, 10 3 10 6
1	50,	peut	$17.7\frac{1}{2}$ $17.9$ $17.11\frac{1}{2}$ $18$ , $18.1\frac{1}{2}$ $28.3$ $18.4\frac{1}{2}$ $18.6\frac{1}{2}$ $18.8$ $18.9\frac{1}{2}18.11$ $19.2$ $19.5$ $10.8$ $10.11$
ı	52,6	eur	18,2 18,3 18,5 18,7 18,8 18,10 18,11 19,2 19,2 19,4 19,7 19,10 20,11 20,4
	55,	planteur	18,6 18,7\frac{1}{2}18,9 18,10\frac{1}{2}19, 19,1\frac{1}{4}19,3 19,1\frac{1}{2}19,6 19,8 19,9\frac{1}{2}20,\frac{1}{2}20,3\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,6\frac{1}{2}20,0\frac{1}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}{2}20,0\frac{1}20,0\frac{1}20,0\frac{1}20,0\frac{1}20,0\frac{1}20,01
ı	57,6	Ħ	18,11 19,\frac{1}{2} 19,2 19,3\frac{1}{2} 19,5 19,7 19,8\frac{1}{2} 19,10 19,11\frac{1}{2}20.120,2\frac{1}{2} 20,3\frac{1}{2} 20,8\frac{1}{2} 21, 21.2
1	бо,	auque	19,4 19,6 19,71 19,9 19,10120, 20,11 20,3 20,41 20,6 20,72 20,11 21,2 21.5 21.8
	65,	2 1	20,2\frac{1}{2} 20,4 20,5\frac{1}{2} 20,7\frac{1}{2} 20,9 20,10\frac{1}{2}1, 21,\frac{1}{2} 21,3 21,4\frac{1}{2}1,6 21,9 22\frac{1}{2} 22,3\frac{1}{2}22.6\frac{1}{2}
I	70,		21,1 21,2\frac{1}{2}1,4 21,5\frac{1}{2}1,7 21,8\frac{1}{2}21,10\frac{1}{2}22, 22,1\frac{1}{2}22,3 21,4\frac{1}{2}22,7\frac{1}{2}22,10 23,1\frac{1}{2}23,5
	75,	<u>'</u> اخ	$21,11\frac{1}{2}22,1$ $22,0\frac{1}{2}$ $22,4$ $22,5\frac{1}{2}$ $22,7$ $22,8\frac{1}{2}$ $22,1023,1\frac{1}{2}$ $23,3$ $23,6$ $23,6$ $23,9$ $24.$ $24.2$
_	80,	<u>a   1</u>	$22,10\ 22,11\frac{1}{2}23,1\ 23,2\frac{1}{2}\ 23,4\ 23.5\frac{1}{2}\ 23,7\ 23,8\frac{1}{2}23,10\ 23,11\frac{1}{2}24,1\frac{1}{2}24,4\frac{1}{2}\ 24,7\frac{1}{2}\ 24,10\frac{1}{2}25,1\frac{1}{2}$



# Le tout, aussi au prix moyen de 3 ans, coûte £ 1,040,000.

(\*) Outre cette quantité de chanvre exporté crû dans la Grande-Bretagne, les Colons en réservent plus de 4000 tonnes., & plus de 2000 de lin qu'ils mettent eux-mêmes en cœuvre pour leur propre usage.

La premiere chose qu'on remarque dans les tableaux du commerce de ces deux Provinces, c'est qu'à en juger par leurs produits, la balance est contre la Grande-Bretagne; mais, comme on a déià observé en d'autres occasions, ce n'est qu'en apparence. Tous les articles exportés de la Grande-Bretagne à la Virginie & au Maryland font de nos productions & de nos manufactures, un trèspetit nombre excepté, encore ceux-ci fontils de notre propre importation, & une des branches les plus lucratives de notre commerce, desorte que le bénéfice que nous en retirons égale, ou à peu près, le prix qu'ils nous ont coûté de premier achat, tandis qu'une partie assez considérable des articles exportés de la Virginie & du Maryland passe dans les Colonies voifines pour y être échangée contre d'autres articles de leur crû que nous ne pourrions fournir que de la feconde main. & conséquemment à un prix si exorbitant qu'il y auroit autant d'absurdité que de tyrannie de vouloir qu'on les prît de nous.

Mais il s'en faut de beaucoup que ce foit là le plus grand avantage que nous retirons de notre commerce avec ces Provinces. L'article capital de leurs productions est le tabac, denrée qui, outre les profits particuliers de commerce pour le Marchand, produit immédiatement un revenu public plus grand qu'aucune de celles qui entrent dans le cercle de notre commerce.

Pour rendre la chose plus sensible à V. S., qu'il me soit permis de lui observer que des 96,000 tonnes de tabac importées annuellement de la Virginie & du Maryland dans la Grande-Bretagne, il ne s'y en consomme que 13,500, dont l'impôt, à £ 26. 1. 0 par tonne, monte à £ 351,675, & que les 82,500 tonnes restantes étant exportées par nos Négocians dans les autres parties de l'Europe, la valeur en retourne à la Grande-Bretagne.

Il seroit inutile d'entrer en quelque détail pour prouver les avantages qui proviennent d'un tel commerce. Avec le superflu d'une denrée qui n'entre pas dans le cercle de nos besoins, nous avons en nos mains la balance contre les choses nécessaires que nous sommes indispensablement obligés d'acheter des autres pays, & par conséquent à perte. Enoncer ces avantages, c'est les prouver. Je me contenterai donc d'ajouter que ce seul commerce donne continuellement de l'emploi à 330 navires & à 3960 matelots, & ce sera assez pour voir que ce commerce fert non-seulement à nous enrichir, mais encore à étendre la partie la plus essentielle de notre force nationale.

Il est naturel de penser que des avantages si essentiels & si grands n'ont pas été négligés. La vérité est que la culture du tabac à été portée aussi loin qu'elle doit l'être, tant que la vente n'en sera pas plus considérable qu'elle est à présent; mais cela ne doit pas empêcher ces Provinces de s'appliquer à la culture d'autres denrées. Le tabac a beaucoup fait négliger le bled aux Colons. Leur négligence s'est même étendue sur le chanvre & le lin, quoique, pour ces articles, on ne

puisse être plus heureusement situé. Qu'ils considerent qu'en s'adonnant à la culture de ces derniers articles ainsi qu'aux manufactures d'ouvrages de premiere nécessité, ils n'auront plus besoin de les acheter de l'étranger, & j'espere qu'il, n'en faudra pas davantage pour les y encourager.

Il est vrai que les habitans de ces Colonies ont enfin commencé à s'appercevoir des maux qu'entraîne la négligence de ces articles, & qu'en conséquence ils ont fait quelques foibles efforts pour recueillir le bled nécessaire à leur subsistance; ils ont voulu se dispenser de l'acheter, & ne plus s'exposer au danger de manquer d'un aliment de tous les jours, en comptant fur des secours étrangers & précaires, tandis que le Ciel le leur offroit en abondance fur leur propre territoire. Mais les entreprises des individus sont trop sujettes à être traversées, & celles qui le font le moins, ne sont pas poussées avec assez d'activité pour rémedier à un mal qui a jeté de si profondes racines; il faut

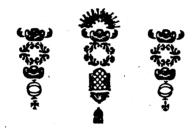
qu'elles soient encouragées par la munisicence publique.

Je n'ai pas la présomption, Milord, de vouloir prescrire de quelle maniere cela doit se faire. Je dirai cependant mon sentiment, & j'espere que V. S. n'y verra rien de blâmable. Il faut espérer que ceux à qui sa Majesté a consié ce soin, ayant sous les yeux notre acte d'agriculture, sentiront aussitôt l'utilité de ce qu'on y propose, & emploiront les moyens les plus efficaces pour le mettre à exécution.

En recommandant cette politique on a déjà fait voir les avantages qui en seroient une suite infaillible. Pour ne pas abuser de la patience de V. S., j'a-jouterai seulement, que dans l'état actuel de ces Provinces, il y seroit plus dangereux que dans toute autre, de différer à s'occuper sérieusement de ces divers objets; car le défaut de variété dans les occupations des habitans a ralenti beaucoup l'esprit d'industrie, & de là est venu dans toutes les classes de Citoyens un goût

trop marqué pour la dissipation & la dépense, goût qui d'abord doit nuire à la prosperité de quelque pays que ce soit, & qui finalement en causera la ruine, si l'on n'y remédie.

J'ai l'honneur d'être &c.



# LETTRE XVIL

#### MILORD,

la fuite de la Virginie & du Maryland se trouvent les deux Carolines, Septentrionale & Méridionale. L'inattention totale qu'on a fait jusqu'à ces derniers tems à la premiere de ces Provinces, & les très-petites dépenses faites enfin pour son amélioration, viennent de ce que le hazard, plus que le choix, préside au premier établissement qui se fait dans un pays, & que lors même qu'un pareil choix peut se faire, on ne peut pas d'abord faire attention à tout. qu'il en foit, nos yeux sont enfin ouverts sur des avantages qu'on ne peut méconnoître à moins d'être aveugle, & l'on commence à trouver du loisir pour s'occuper à faire fleurir un pays dont le fol &

le climat invitent à l'agriculture avec l'asfurance d'une très-ample récompense.

En pareilles circonstances, il n'est pas surprenant que le commerce de cette Province soit encore dans l'enfance, & qu'il n'ait encore pu s'élever à une hauteur considérable. Montrons dans le compte suivant quel est son état actuel; nous verrons ensuite combien il pourroit être amélioré.

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-BRE-TAGNE POUR LA CAROLI-NE SEPTENTRIONALE.

Fer . Acier . Cuivre . Etain . Fer-blanc & Bronze travaillés, Marchandises de Manchester & de Sheffield, Chanvre, Cordages, Toiles à voile, Soieries, Etoffes, Flanelle, Baye, Harnois, Clincaillerie, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Gants, Galons d'or & d'argent, Soie, Toiles d'Angleterre & etrangeres, Tapisseries, mar. 1 £ 18,000. quetterie, Poterie, Meules à aiguiser, Filets pour la pêche, Semence de jardins, Bijouterie, Fromage, Saumure, biere forte, Pipes, Tabac, Vin. Liqueurs, Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, coûtent.

MARCHANDISES

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA NORD-CARO-LINE POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

2,000 Barrils de Riz, à 40s. £4,000. 2,000 Tonnes de Tabac à £ 7 . 14,000. 51,000 Barrils de Poix, Goudron & Térébenthine, à 7. 17,850. Planches, Mâts, Solives, & autres bois de construction. 15,000. Bled d'inde, Pois & autres Grains 7,000. Chevaux & autres Bestiaux. 5,000. Peaux de différens animaux . . 5,500. Le tout, au prix moyen de trois années, £ 68,350

Il faut compter l'excédent de l'exportation de cette Province sur son importation de la *Grande-Bretagne* de la même maniere qu'on a calculé le même excédent dans d'autres Provinces. La plus grande partie des denrées exportées passe dans les Colonies voisines pour y être échangées contre les productions de ces mêmes Colonies, desorte que, tout bien considéré, la balance est en faveur de la *Grande-Bretagne*.

Mais, comme je l'ai déjà observé, on ne peut pas juger raisonnablement de l'importance de cette Province, d'après le produit actuel de son commerce. Il n'y a aucune de s'es productions dont la quantité ne puisse être multiple de ce qu'elle est actuellement; & si l'on savoit profiter de la bonté naturelle du sol, il en est beaucoup d'autres qui y réussiroient parfaitement.

La poix, le goudron & le riz sont les seules denrées que la Nord-Caroline envoie maintenant en Europe; les deux premieres augmenteront infailliblement à mesure que le pays se peuplera & qu'on désrichera le terrein pour étendre les établissemens; & l'assurance d'un débit lucratif de la derniere sera un motif de plus pour la cultiver avec soin, comme article

de commerce, aussi bien que de consommation domestique.

Des différens articles nouveaux qui peuvent être introduits dans le commerce de ce pays, le bled & le vin font les premiers qui se présentent à l'esprit. On ne devroit pas avoir besoin de recommander la culture de ces premieres, sinon indispensables, nécessités de la vie, partout où la nature veut bien les accorder. Le pain (fait de bled) est " le soutien de la vie". Es " le vin réjouit le cœur de l'homme. " Il n'est donc questionici que de prouver que le pays est propre pour la culture de ces deux précieuses denrées.

Et en ceci, Milord, j'ai l'avantage que l'expérience vient à l'appui de la raison. Excités par l'apparence du sol & la température du climat, les premiers Européens qui s'établirent dans la Nord-Caroline, s'empressernt en différens cantons de faire des essais pour le bled; partout le succès sut beaucoup au-delà de leurs espérances: indépendamment de cela, cet objet a été négligé par la suite. Contens de

l'essai ou peut-être incapables de le continuer, au moins avec quelque vue de commerce, les Colons suivent les sentiers battus & paroissent avoir renoncé à un avantage si maniseste & si grand. Une seule considération suffira pour rendre sensible le bien réel qui résulteroit de la culture du bled, pour la Nord-Caroline; c'est qu'elle est la derniere des provinces Britanniques du coté du Midi qui produiroit du bled: elle en pourroit donc approvisionner celles du Nord, à meilleur marché que celles qui sont à une plus grande distance.

Les expériences qu'on a faites jusqu'à présent pour la culture du vin, n'ont pas été en aussi grand nombre ni aussi étendues que celles pour la culture du bled; on en imagine bien les raisons: cependant elles ont été plus que suffisantes pour qu'on ne les ait pas discontinuées, & même elles ont été telles qu'on ne peut douter que le sol de ce pays ne soit propre pour les vins de France, de Suisse & d'Allemagne. On en pourroit recueillir des quantités suffisantes pour en sournir toutes les au-

tres Colonies, & d'une assez bonne qualité pour que dans la suite, la Mere-Patrie se déterminat à tirer de cette province une partie de cette denrée qu'elle tire maintenant en entier de l'étranger. Les avantages qui en résulteroient sont de la plus grande évidence. Le vin est d'un usage si universel, que les Provinces qui n'en produisent point y viendroient immanquablement saire leurs provisions, n'ayant point de moyen plus facile pour s'en procurer.

On fait, il y a longtems, que le sol & le climat de la Grande-Bretagne sont tels que la raisin ne peut y parvenir au degré de maturité nécessaire pour faire un vin agréable ou sain. D'un autre côté, on s'est assuré par des expériences répétées que le climat & le sol de plusieurs de nos Provinces de l'Amérique Méridionale, en commençant par celle de la Nord-Caroline, y sont propres. Pourquoi donc n'encouragerions-nous pas nos sujets à en cultiver assez, non seulement pour leur propre usage, mais aussi pour

nous en approvisionner & se ménager ainsi les profits d'un commerce qui finalement tourneroit à notre propre avantage, plutôt qu'à celui d'autres nations? pour concevoir cela, il ne faut pas, ce semble, avoir une sagacité extraordinaire, ni être un génie transcendant en politique.

En parlant de ces deux articles seulement, je n'ai pas prétendu, Milord, qu'on ne puisse en ajouter d'autres au commerce de cette Province: mais je les regarde comme ceux fur lesquels l'on peut fe promettre le plus de fuccès, & qui exigent moins de combinaisons. l'ai voulu, au surplus, ne pas distraire l'attention de mon lecteur en présentant trop d'objets à la fois. Tandis qu'on s'occupera de ces deux branches, il s'en présentera naturellement beaucoup d'autres. & les circonstances montreront comment on y doit procéder. Je ne fais qu'annoncer ici ces autres branches, parce que j'aurai occasion d'en parler ailleurs plus au long.

J'ai l'honneur d'être &c.

### LETTRE XIII.

MILORD,

'AI eu raison de me plaindre que la Nord-Caroline étoit négligée, mais j'aurois tort de dire qu'il en est de même de la Sud-Caroline: elle ne l'a été à aucun égard. De toutes les Colonies Britanniques de l'Amérique, c'est celle qui a été cultivée avec le plus de foin, d'activité & de dépenses; aussi en a-t-on été parfaitement récompensé. Le pays est bien Il est peu de régions en Europe où la civilisation & la culture soient à un plus haut degré de perfection. Les productions aborigenes y font cultivées avec soin. & il n'est aucune région connue, où les exotiques réussissent aussi bien & perdent aussi peu de leur bonté naturelle que dans la Sud-Caroline. Nos lecteurs jugeront de l'avantage du commerce de cette colonie par le tableau fuivant.

MARCHANDISES EXPOR TÉES DE LAGRANDE-BRE-TAGNE POUR LA SUD-CA-ROLINE.

Fer , Acier , Cuivre, Etain, Plomb & Bronze travaillés, Marchandises de Manchester, de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Soie, Toiles à voile, Flanelle, Baye de Colchester, Harnois, Mercerie, Clincaillerie, & Bonneterie; Gands, Chapeaux, Galons d'or & d'ar-gent, Etoffes, Toiles d'Angle- £611,000. terre Ettrangeres, Tapisseries, Marquetterie, Poterie, Meules à aiguiser, Bijouterie, Semences de jardin, Fromage, Saumure, Biere forte, Pipes, Tabac, Vin, & Drogues médicinales. Ces articles, au prix moyen de trois années, coûtent.

# MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA SUD-CAROLI-NE POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

110,000 barils de Riz
à 401 £ 220,000, 0.0.
8,000 dito, Poix, Gou-
dron, & Térébenthine
à 6s 2,666. 13. 4.
Porc & Bouf fumés . 25,000,
Peaux de Bêtes fauves &
autres 45,000,
500,000 <sup>ft</sup> indigo, à 2. 50,000,
Planches, Mâts & au-
tres bois &c 20,000,
Bled d'inde, Pois, Feves,
&c 12,000,
Chevaux & Bétail . 15,000,
10 Vaisseaux à £600. 6,000,
Le tout, au prix moyen
de 3 ans, £ 395,666, 13.4.
K s

Un coup d'œil fur le montant confidérable & la nature des exportations de la Grande-Bretagne à la Sud-Caroline suffit pour voir l'importance de cette Colonie, furtout si l'on fait attention que ces exportations consistent en entier dans les productions & les manufactures immédiates de la Grande - Bretagne. L'importation, il est vrai, excede l'exportation; mais cet excédent ne change rien à la chofe, & l'on a vu comment il devoit être confidéré dans les lettres précédentes où il est question de semblables excédens. nous reste maintenant à examiner de quelle amélioration ce pays, & par suite son commerce, font encore fusceptibles.

Il ne faut pas croire, Milord, que dans la rélation gracieuse de cette province j'aie compris tout son territoire, & l'on n'en doit pas conclure qu'on ne puisse pas la rendre plus florissante.

Les premiers établissemens s'étant naturellement faits aussi proche de la mer qu'il est possible, c'est là qu'ont dû commencer les améliorations du pays; elles se font étendues dans la suite bien avant dans l'intérieur; cependant il reste encore à la Colonie plus de terrein à défricher qu'elle n'en a mis en valeur.

Disons, à la louange de l'activité & de l'industrie des habitans, & pour encourager leurs successeurs à suivre un exemple aussi louable, que la plupart des endroits où se sont faites ces améliorations avec tant de succès, sont des terres adjacentes à la mer, qui exigent beaucoup de travail & donnent par conséquent beaucoup moins de bénésice: ajoutons que de la côte jusqu'à quatre-vingts-milles dans les terres, le sol est plat, sabloneux, sans liaison & sans prosondeur, & cependant que ce terrein, tel qu'il est, a une propriété toute particuliere pour produire un article de commerce des plus essentiels, savoir l'indigo.

Mais dépuis l'endroit où les collines commencent à s'élever jusqu'à l'extrémité de la Province, le Ciel y a répandu avec profusion ses dons les plus précieux. L'air y est infiniment plus doux, plus salubre que le long de la mer; les collines sont

couvertes de bois de prix, les vallées arrofées de belles rivieres; & il n'est sorte de végétaux qui n'y croisse en abondance. Il ne reste donc qu'à faire ensorte de mettre à profit des faveurs si marquées. L'on voit par l'état précédent des exportations de ce pays que le riz est le principal article. Quelque grande quantité qu'on y ait déjà recueilli de ce grain, il est constant qu'on en pourroit recueillir beaucoup plus & fatisfaire ainsi à de nouvelles demandes. Les pois & autres graines potageres augmenteront aussi confidérablement à mesure qu'on avancera les établissemens dans les terres. L'importance de l'indigo, plante qui, comme j'ai déjà infinué, croît si bien dans les terreins fabloneux, est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en recommander la culture, ou même d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Le feul article nouveau de commerce & de confommation domestique qu'il soit manifestement & immédiatement nécessai-

re d'ajouter aux productions de cette Province, est le vin. En parlant de la Nord-Caroline, j'ai suffisamment montré de quelle utilité il est de cultiver la vigne partout où le sol lui est propre. J'ajouterai seulement à ce que j'ai déjà dit sur ce sujet, qu'il est démontré par des expériences réitérées que la Sud peut aussi bien que la Nord-Coroline, produire les vins de France, de Portugal, de Suisse & d'Allemagne, & à un dégré, si non plus grand, au moins égal de persection.

Je n'ignore pas qu'il y a un autre article, dont on a fait divers essais & qui a fourni matiere à bien des spéculations, qui pourroit aussi être cultivé avec avantage; c'est la Soie. L'importance d'une telle addition au commerce de la Colonie, saute aux yeux. Il s'agit seulement de savoir, si, quelle que soit cette importance, on ne l'achetteroit pas à trop haut prix. La population dans toutes nos Colonies est si modique, que tout article qui exige beaucoup de mains est fort cher, &

qu'il vaut mieux les faire venir du dehors que de les fabriquer foi-même. Il faut dire encore, que la Géorgie, Colonie qui nous avoisine, est à tous égards beaucoup plus adaptée à la production de ce précieux article que la Sud-Caroline. Abandonnons donc la culture de la Soie à la Géorgie, &, en cherchant à faire plus que nous ne pouvons, n'allons pas courir le hasard de négliger ce qui est en notre pouvoir, & de quitter le certain pour l'incertain.

Je dirai la même chose du coton: peutêtre réussiroit-il à la Sud-Caroline; mais il vaut mieux le tirer des Colonies plus méridionales, dont il est une production naturelle.

Je n'ai voulu rien dire, Milord, pour plusieurs raisons de la découverte qu'on pourroit probablement faire de mines précieuses dans l'une & l'autre des Carolines. Quand on possede des biens certains & suffissens, il est inutile, pour ne pas dire dangereux, d'en poursuivre d'incertains;

d'ailleurs, je suis dans l'intime persuasion que nous jouissons infiniment mieux des richesses que nous avons acquises par gradation de travail & d'industrie, que si elles nous fussent venues tout à coup.

J'ai l'honneur d'être &c.



### LETTRE XIX

### MILORD,

Après les deux Carolines, nous avons la Géorgie. Quoique la nécessité d'avoir une barriere entre nos Colonies & celles des Espagnols, premier motif qui nous sit former un établissement en ce pays, ait cessé par l'abandon de la Floride à la Grande-Bretagne, on a cru ne pas devoir renoncer à une entreprise qui promettoit d'autres avantages assez importans. Le sol & le climat de la Géorgie sont excellens pour diverses denrées très essentielles, que nos autres Colonies ne peuvent donner aussi bonnes, quoiqu'avec beaucoup plus de travail & de dépense.

Avant d'entrer dans la discussion des articles que cette province peut fournir au commerce, je mettrai d'abord sous fous les yeux de Votre Seigneurie un état de fon commerce actuel, conformément au plan que j'ai suivi jusqu'à présent dans le cours de cet ouvrage.

# MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA GEORGIE.

Fer, Acier, Cuivre, Plomb, Etain, Fer-hlanc & Bronze travaillés, Marchandises de Birmin-gham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Toiles à voile, Etoffes de Soie, Flanelle, Baye de Colchester, Harnois, Mercerie, Clincaillerie, Bijouterie, Chapeaux, Gants, Galon d'or & d'argent, Soierie, Toile d'Angleterre & d'autres £ 48,000. pays, Poterie, Pierres à aiguiser, Filets pour la pêche, Couleurs, Agrès, Marchandises de Manchester, Marquetterie, Modes,-Livres, Tapisferies, Semences de jardin, Pipes, Tahac, Biere forte, Vin & Drogues medicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 ans, ont coûté

Au premier coup d'œil le montant des articles ci-dessus paroît peu considérable; cependant, si l'on considere que l'établissement de cette Colonie est beaucoup postérieur aux autres, & qu'il a eu bien des

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GÉORGIE, POUR LA GRANDE-BRE-TAGNE & AUTRES MAR-CHÉS.

18,000 barrils de Rizà 40s f.	36,000.
17,000 <sup>ft</sup> . Indigo . à 2 <sup>f</sup>	1,700.
2,500 <sup>ff</sup> . Soie à 20s	2,500.
Peaux de bêtes fauves & au-	•
tres	17,000.
Planches &c. Bois de cons-	
truction	11,000.
Ecaille de tortue, Drogues,	
& Bestiaux	6,000.
Evalués au prix moyen de 3	
	74,200.
-	

difficultés à furmonter, il y aura lieu d'être étonné qu'il foit monté fi haut. On a déjà expliqué d'où vient, en pareil cas, l'excédent de l'importation fur l'exportation.

Les principaux articles du commerce actuel de la *Géorgie* font le riz, l'indigo & les peaux. A mesure que l'établissement s'étendra, chacun de ces articles peut devenir & deviendra probablement multiple du montant actuel, par les mêmes raisons que j'ai apportées en parlant des deux *Carolines*.

Mais de quelque conféquence que foient évidemment ces articles, ce n'est pas sur eux seulement que pose l'importance de cette Province. Il en est d'autres d'un poids égal & peut-être plus considérables dans la balance du commerce: ce sont les vins & la soie.

J'ai déjà fait voir l'utilité, j'ai pensé dire la nécessité de cultiver le vin, partout où l'on peut le faire bon. J'ajouterai seulement ici que, pour ce qui concerne la Province de Géorgie, l'expérience a prouvé qu'à tous égards son sol est propre pour les vins de Portugal, d'Espagne, d'Italie, de Madere & des Canaries; qu'ils y croissent aussi bons, sinon meilleurs, que ceux que nous tirons

de ces pays, & en quantité suffisante pour remplir nos demandes.

Il est de toute évidence que ce seroit un avantage inestimable pour la nation de s'approprier ce commerce, & de ne plus dépendre à cet égard des nations étrangeres. Je ferai donc à ce sujet une seule remarque, c'est que si nous considérons qu'elle est la conduite du *Portugal*, d'où nous tirons depuis plusieurs années, tout le vin nécessaire pour notre consommation, il n'est pas possible que l'indignation & un juste ressentiment ne nous confirment dans cette sage mesure.

Les raisons que j'ai données, pour exciter les Colons de la Géorgie à la culture du vin, sont, en grande partie, applicables à la soie. L'usage en est devenu si commun, qu'elle est presque regardée aujourd'hui comme une nécessité de la vie; il ne saut pas croire que ceux qui sont en état d'en acheter s'en priveront, quel qu'en puisse être le prix. La production de cet article, ne sût-elle qu'en quantité suffisante pour notre propre usa-

ge, seroit donc une épargne importante, & si elle devenoit telle qu'on en pût porter dans les marchés étrangers, ce seroit une branche très-essentielle ajoutée à notre commerce.

On a trouvé que le climat de la Géorgie convenoit, à tous égards, au ver-à-foie. Les végétaux, qui font la nour-riture naturelle de cet infecte, y font indigenes. La foie de la Géorgie ne cede en qualité à aucune autre. La feule chofe qui femble mettre obstacle à la poursuite d'un objet si lucratif, c'est qu'on manque d'un nombre suffisant de mains pour en préparer une quantité qui puisse mériter l'attention publique.

Pour soigner le ver-à-soie, il n'est befoin que de semmes, & d'ensans qui n'ont pas encore la force requise pour des travaux plus pénibles. Il est manifeste que de cette maniere on peut s'appliquer a cette branche de commerce sans nuire à aucune autre qui intéresse le bien public. C'est aussi un fait connu, que la population augmente en proportion des

moyens qu'a l'industrie de s'enrichir. Tandis donc que, de leur côté, les hommes confacreroient leur attention & leur tems à des ouvrages qu'ils sont seuls en état d'exécuter, cette partie de leur famille, au lieu d'être une charge fur leur industrie, au lieu de les tenir dans une détresse continuelle, & même de les décourager, changeroit totalement la scene, répandroit l'aisance dans leurs maisons. & la joie dans leurs cœurs, vraies & immanquables fources de population. Ce n'est là une spéculation chimérique: ce commerce peut produire les effets que je lui attribue ici; nous en avons pour témoignage irréfragable tous les pays où il est en vigueur; le peuple, quoique assujetti à beaucoup de difficultés & d'entraves inconnues dans les domaines de la Grande-Bretagne, y a néanmoins un air charmant de fanté & de gaieté.

J'ai tâché, Milord, de rendre sensibles les avantages qu'on peut retirer de cette branche de commerce dans un pays qui jusqu'à ce jour a été très-négligé. Il est

plus que probable qu'en s'y appliquant il s'en présentera d'elles-mêmes plusieurs autres à l'esprit. Mais je tiens toujours religieusement aux principes que j'ai posés en commençant cet ouvrage, de ne rien avancer sur simple conjecture, & de ne rien assurer que d'après ma propre expérience.

Outre les particularités qui regardent immédiatement les productions & le commerce de la Géorgie, il en est d'autres qui peuvent intéresser cette Colonie & qui par conséquent méritent qu'on y fasse attention. Mais je les réserve pour une autre lettre, attendu qu'elles sont applicables au pays qui va être l'objet de nos réslexions, & qu'il est tems de mettre sin à celle-ci, qui n'est déjà que trop longue.

J'ai l'honneur d'être &c.

#### LETTRE XX.

#### MILORD,

Nous voilà enfin parvenus à la Floride, derniere frontiere des possessions de l'Empire Britannique, & conféquemment au terme de nos voyages fur le Continent de l'Amérique. Une nouvelle acquisition de domaines donne toujours lieu à beaucoup de débats & de spéculations. Depuis que nous fommes maîtres de la Floride, on en a fait tant de descriptions & de si opposées, qu'on est sûr, quoiqu'on en puisse dire, de trouver des contradicteurs. En pareil cas, le mieux est d'éviter les extrêmes, & assurément c'est ce que l'on doit faire à l'égard de ce pays, les avantages & les défavantages. le bien & le mal en ayant été également exagérés en tout point, & cela par un même motif, par interêt particulier.

fussit pour se convaincre de cela, de considérer quelles sont les personnes qui ont donné ces descriptions.

Ceux qui ont obtenu des concessions de terres & qui desirent ou d'en vendre, ou d'y former des établissemens, représentent tout le pays comme celui de Canaan, , où couloient des sleuves de lait & de miel" asin d'exciter les acheteurs, & présenter des appas aux avanturiers. D'un autre côté, les militaires qui ont été envoyés pour en prendre possession, se récrient contre le pays. C'est, disent-ils, un champ de sang; c'est, comme Aceldama, une terre qui dévore tous les étrangers assez malheureux pour y aller.

Quelque contradictoires que soient ces exposés, il n'est pas aussi difficile de les concilier qu'on l'imagineroit. Les côtes, où l'on a jugé nécessaire de bâtir des places fortes pour protéger la navigation & en maintenir la possession sont extrêmement stériles & mal-saines. L'intérieur du pays, au contraire, à commencer du pied des montagnes, est sain, & non-seu-

lement est fertile en denrées qui lui sont propres, mais a l'avantage précieux d'en produire beaucoup qui lui sont étrangeres, & cependant de la qualité la plus excellente; il suffit donc, pour bien juger de ces tableaux différens de la Floride, de ne pas consondre les côtes avec l'intérieur, & de leur accorder leurs prix respectifs. Les suites qui résultent de l'insalubrité des côtes sont connues de tout le monde. Quant à l'intérieur, il ne m'appartient pas d'en juger. Tout ce que nous en reçevons, montre assez quels avantages le commerce Britannique peut retirer des productions de ce pays.

La Floride est comme la Caroline, divisée en deux provinces de même nom, distinguées seulement par leur situation, l'une à l'Ouest & l'autre à l'Est.

La plupart des désavantages indistinctement attribués à tout le pays ne devroient l'être qu'à la *Floride orientale*, qui est en grande partie stérile, sabloneuse, & presque déserte. St. Augustin est la place forte la plus considérable & le principal port de cette Province.

Il n'est pas étonnant qu'un établissement si nouveau, & en pareilles circonstances, n'ait pu encore procurer des bénésices considérables au commerce. Nous portons à St. Augustin les mêmes marchandises que dans la Géorgie & la Caroline, provinces limitrophes. Elles montent annuellement à 7000 livres sterlings, ou à peu prés: ce que nous en avons reçu jusqu'à présent ne mérite pas la peine d'être compté.

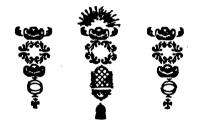
On ne doit pas conclure de là que le pays ne puisse produire aucune denrée propre pour l'exportation, & qu'on ne puisse y porter & y vendre une plus grande quantité des nôtres. Ce sont deux choses également fausses. Moyennant une bonne culture, la *Floride* produira du ris, de l'indigo, de la soie, du vin & de la cochenille, & tout cela sera porté dans le commerce à des conditions avantageuses. Il n'est pas besoin de prou-

ver combien ces articles font importans. Le dernier, furtout, fera une des additions les plus essentielles qui puissent être faites à notre commerce, d'autant qu'il en faut beaucoup pour la fabrication de quelques-unes de nos marchandises les plus précieuses, & que, forcé de l'acheter de l'étranger, il faut le payer à tel prix qu'il lui plaît; au lieu que s'il venoit de nos domaines, non-seulement nous l'aurions à beaucoup meilleur marché, & par là nous pourrions donner nos marchandifes à plus bas prix que nous ne faifons à présent; mais nous ferions pancher la balance de notre côté; & nous y mettrions le prix dans les autres pays,

Ce qui donne de l'importance à cette Colonie, ce n'est pas le produit immédiat de cet article ni d'aucun autre, quelque considérables qu'on les suppose, c'est l'avantage de sa situation. Toute la Floride est on ne peut mieux placée pour commercer avec les Colonies Espagnoles; il est certain qu'on y peut établir avec elles une communication réguliere qui ouvri-

roit un débouché pour les marchandises de la Grande-Bretagne, dont nous aurions en retour de l'or & de l'argent, commerce le plus lucratif de tous ceux que nous pouvons faire, quelque considérable que nous en supposions le bénésice.

J'ai l'honneur d'être &c.



#### LETTRE XXL

#### MILORD,

3

fement partagée, mais cet inconvénient n'influe point sur sa sœur la Floride occidentale; celle-ci n'en tire que mieux parti de ses productions intérieures, & la population y augmente d'autant plus, qu'elle est aussi avantageusement située que la Floride orientale pour le commerce avec les Colonies Espagnoles; & peut-être n'estil pas sur tout le Continent de l'Amérique, d'endroit plus savorisé de la nature. La partie de ce pays qui borde le Mississipi présente non-seulement toutes les choses nécessaires à la vie, mais encore le séjour le plus délicieux.

Rien ne prouve mieux la différence de ces Provinces, que celle des produits de leurs commerces respectifs, occasionnée par la différence de leur population.

MARCHANDISES EXPOR-TÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR PENSA-COLA, CAPITALE DE LA FLORIDE OCCIDENTALE.

Fer , Acier , Plomb , Cuivre , Etain, Fer-blanc & Bronze tra vaillés. Ouvrages de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Etoffes de soie, Flanelle, Bave de Colchester, ouvrages de Manchester, Mercerie, Clincaillerie, Gants, Chapeaux, Toiles d'Angleterre & autres, Galons d'or & J. d'argent, Marchandises des Indes, J.£ 97,000. Marquetterie, Tapisserie, Agrès & Provisions de navire, Couleurs, Peintures, Estampes, Livres, Modes, Poterie, Pierres à aiguiser, Bijouterie, Pipes, Fromage, Biere forte, Vins, Saumure, Tabac, articles qui, au prix moyen de trois années, ont coûté

MARCHANDISES EXPORTEES DE PENSACOLA POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

Des Cuirs, du Bois de Campê-1 che & autres bois de teinture. Et de l'Argent en Dollars, montant annuellement à

6,0000. 45

L'enfance

L'enfance de la Colonie rend suffisamment raison de la modicité des articles mentionnés dans la liste d'exportation cidevant, & l'on ne doit pas être surpris que la balance soit contre elle, le surplus étant d'une indispensable nécessité pour effectuer l'établissement & avoir un fonds en main pour le commerce avec les Colonies Espagnoles jusqu'à ce qu'on en ait constitué un suffisant pour cet effet.

Outre les articles ici désignés, la Floride occidentale donne toutes les productions naturelles des Indes occidentales. Elle peut aussi produire les choses les plus précieuses des autres pays, particulierement différentes sortes de drogues médicinales, des vins, de l'indigo, de la cochenille. L'importance de ces objets dans le commerce est trop universellement connue pour qu'il soit besoin d'en recommander la culture.

Un pays si riche en productions mercantilles, & si heureusement situé pour les articles les plus précieux de commerce étranger, ne peut manquer de se peupler. Il n'est question que de le faire connoître; aussitôt l'on y verra accourir de tous côtés, comme à une moisson abondante, des hommes entreprenans & ingénieux, qui se plairont d'autant plus dans ce beau pays, qu'ils y seront sous la protection de la *Grande-Bretagne* qui leur assurera une possession libre de leurs acquisitions & les traitera comme ses autres ensans.

Quand j'eus l'honneur de communiquer à V. S. ce que je pensois touchant la Géorgie, je dis que je réservois quelques autres remarques que je ferois en leur lieu. C'est ici, ce me semble, Milord, que je dois les placer.

On a observé que le premier motif qu'a eu la *Grande-Bretagne* de faire un établissement en *Géorgie*, a été de former une barrière entre nos Colonies, sur-tout les *Carolines*, & les Colonies *Espagnoles*, & leurs *Indiens* en *Floride*.

L'acquisition de la *Floride*, au lieu de faire cesser la nécessité d'une telle barriere, la rend au contraire indispensable, en la portant plus loin, s'entend; car il est

clair que les Espagnols seront doublement jaloux d'une Colonie si voisine des leurs & si bien située pour commercer avec elles; ce qui ne quadre nullement avec le principe sondamental de leur Gouvernement, qui est de fournir entierement lui-même à ses domaines d'Amérique les marchandises d'Europe dont ils ont besoin.

Il n'est pas douteux que, pour protéger un pays ouvert aux incursions des ennemis, on ne peut se dispenser d'avoir des troupes, des forteresses, & des places d'armes; mais, quoique ce soient les premieres choses auxquelles on doive penser, ce ne sont pas les seules nécessaires dans la circonstance actuelle. Les Indiens sont les ennemis dont on doit principalement se garantir, car ils agissent toujours par surprise; semblables à des voleurs, ils se partagent en petites troupes, sont des incursions subites, mettent tout à seu & à sang & détruisent ce qu'ils ne peuvent emporter.

- J'ai dejà montré (1) l'inefficacité des

places fortes, & l'impuissance des sol ats Européens pour garantir un pays de pareilles déprédations, & indiqué (1) le remede qu'on devroit employer dans les circonstances présentes. Il n'y a point de fureté contre les Indiens, tant qu'on les aura pour ennemis. Qu'on en fasse des amis & l'on n'aura rien à craindre de leur voisinage. La chose n'est pas difficile; ils font naturellement braves, honnêtes, généreux, bons, & aussi sensibles aux bienfaits qu'aux injures: en les traitant avec douceur, honnêteté & générofité, nous fommes affurés de les attacher à nos interêts; aussitôt qu'ils verront notre maniere d'en user avec eux, ils la compareront avec celle des Espagnols dont les cruautés & la tyrannie excitent en eux le ressentiment le plus vif & le plus profond. Leur empressement & leur ardeur à former une alliance avec ceux qui en agissent le mieux avec eux, feront d'autant plus grands, qu'ils y verront une protection & une assistance pour satisfaire eur passion

<sup>(2)</sup> p. 90 & suiv.

favorite (la vengeance) toutes les fois que l'occasion pourra s'en présenter.

Je ne prétends par, Milord, exciter par-là ces peuples ignorans à des actes de violence contre d'autres peuples dont nous avons nous-mêmes à nous plaindre. Je veux feulement montrer comment nous devons détourner ces violences de dessus nos têtes, & même quel est le moyen de les faire tomber sur celles de nos ennemis, si la nécessité nous forçoit de le faire.

Ce n'est pas là le seul avantage qu'on peut se promettre d'une pareille conduite envers les Indiens natifs. Il est moralement sûr qu'en agissant ainsi avec eux, nous leur serons adopter en peu de tems nos manieres; nous les incorporerons avec nous, & tous ensemble nous ne serons plus qu'un même peuple. Une chose que je dirai encore avec consiance, & qui est bien essentielle, c'est que ces bonnes gens se chargeront volontiers d'un travail qui, par la raison de la dissérence des climats, surpasse de beaucoup nos forces. Ce travail nous délivreroit de la nécessité & du danger

d'importer d'Afrique ces Negres intraitables dont le nombre fait craindre à chaque instant pour la sureté de nos Colonies & dont les dépenses sont un poids énorme pour notre commerce.

Je ne disserterai point ici sur les avantages & l'obligation d'instruire les Indiens dans la religion chrétienne. J'aurai occasion d'en parler dans un autre lieu, où l'application sera plus générale.

J'ai l'honneur d'être &c.



#### LETTRE XXIL

#### MILORD,

AINTENANT que nous avons parcouru tous les domaines de la Grande-Bretagne sur le continent de l'Amérique, trouvez bon, je vous prie, que je m'arrête ici un moment, pour jeter encore un coup d'œil sur les régions immenses que nous avons traversées.

A notre départ pour ce voyage, j'ai dit qu'il étoit également de l'intérêt de la Grande-Bretagne & de ses Colonies, de maintenir l'harmonie & la bonne intelligence entre elles. Pour mettre en évidence la primiere partie de cette proposition (l'interêt de la Grande-Bretagne) j'ai montré sidelement & clairement les grands avantages qu'elle retire à présent, & ceux, plus grands encore, qu'elle pourroit retirer de la prospérité de ses

Colonies. Il est inutile de prouver les avantages réciproques qui résulteroient d'une bonne harmonie, parce que la nature de leurs liaisons & de leur commerce ne permettent pas de former là-dessus le moindre doute. On fournit à leurs besoins; on supplée à leur faiblesse. Sous la protection d'un pere puissant & indulgent, leur sommeil est paisible, & leur reveil est embelli par les charmes de la liberté.

On aura probablement remarqué que, dans le cours de ces observations, j'ai recommandé universellement l'agriculture & l'extension des établissemens. Il est évident que la richesse, la force, l'importance de quelque pays que ce soit est en raison de sa population; ainsi tout établissement s'étend de lui-même. Quant à l'agriculture, comme il pourra sembler étrange à ceux qui n'approfondissent jamais rien, qu'on propose la même chose dans tant de pays qui différent les uns des autres à une infinité d'égards, on trouvera, apres un examen plus réslé-

chi, qu'elle est également convenable, esfentielle, & nécessaire pour eux tous.

Il n'est point de plus grand inconvénient pour quelque pays que ce soit, que de ne pas recueillir dans son territoire les choses de premier besoin. Dans ce cas, on court fans cesse le risque ou d'avoir des denrées de mauvaise qualité, ou de les recevoir tard. Qu'on ajoute à cela qu'il est toujours au pouvoir du vendeur d'v mettre tel prix qu'il veut, sachant qu'il est impossible à l'acheteur de s'en passer. Lors donc qu'on veut établir une Colonie étrangere, le premier soin qu'on doit avoir c'est de la mettre dans le cas de recueillir au plutôt sur son territoire sa propre subsistance, & de ne pas fouffrir qu'elle dépende en cela d'autres pays. Par subsistance on pourroit entendre tout ce qui sert à la nourriture; mais ici cette expression doit être prise dans un sens plus limité: je veux parler seulement de l'aliment le plus nécesfaire, le pain, soit qu'on le fasse avec notre bled ou avec le ris, qui est le bled de

l'hémisphere méridional; car de toutes les autres especes d'alimens, tant du regne végétal qu'animal, il n'en est aucune qu'on puisse dire vraiment nécessaire, en comparaison du bled.

Cela fuffit pour prouver la nécessité générale & indispensable de l'agriculture, nécessité à laquelle le Ciel a pourvu fi universellement, qu'il n'est aucun pays connu fur la furface du globe qui refuse de donner ce soutien de la vie, dès qu'on le cultive comme il faut. L'homme sent si naturellement ce besoin, que la terre a été le premier obiet sur lequel il a exercé son industrie; aussi le labourage étoit-il dans la plus haute estime, quand les hommes guidés par la véritable sagesse, menoient une vie aussi simple qu'agréable. Ce n'étoit pas l'homme feulement qui donnoit la prééminence à cet art souverainement utile. Le Ciel, en tous les tems, l'a encouragé plus que tous les autres, en comblant ceux qui s'en occupent des faveurs les plus précieuses, la santé, la force & la prospérité.

Je ne veux pas dire par là que l'agriculture doit être également recommandée dans tous les pays. On doit se régler fur les circonstances; & les circonstances sont différentes en beaucoup d'endroits. Le climat, le fol, la difficulté de l'exportation peuvent être tels, qu'il seroit fort imprudent d'accumuler plus de bled qu'il n'en faut pour la subsistance immédiate. Qu'on en fasse partout une ample provision; mais qu'on s'en tienne là, à moins que l'on ait quelque débouché pour le vendre avantageusement. Quand on a abondance de bled dans un pays, il y a abondance de tout cequi est nécessaire à la vie, & conféquemment à bon marché; mais comme article de commerce, il n'en faut pas trop porter au marché, parce qu'il y feroit à un vil prix; précaution applicable aux pêcheries fur plusieurs côtes de la Baye-d'Hudson, du Labrador, de Terreneuve &c. du produit desquelles on peut trouver une vente suffisante & avantageuse pour en assurer la prospérité, moyennant qu'on garde une certaine proportion dans la pêche; car si on la poussoit trop loin dans quelque endroit, elle en causeroit la ruine, & dans cet endroit & dans tout le reste du pays.

Trouvez bon, je vous prie, Milord, que je recommande la même restriction à l'égard des autres articles. Dans la description que j'ai donnée des différentes Provinces qui ont été l'objet de nos considérations, j'ai fait une énumération exacte & fidele de tous les articles que je favois ou que, sur de justes raisons, je pensois qu'elles pouvoient produire; mais ie n'ai pas dit qu'il falloit cultiver partout indistinctement chacun de ces articles. 11 faut voir d'abord quels font ceux dont il réfultera de plus grands avantages, & ce font ceux - là auxquels je conseille qu'on s'adonne par préférence, au moins s'il s'agit de commerce.

Un ou deux exemples rendront la chose plus sensible.

On a fait voir que la Sud-Caroline est propre à produire de la soie, & la Georgie de la Cochenille. Il est três-sûr qu'elles le pourroient, & même avec un certain avantage, si d'autres contrées ne l'emportoient pas sur elles à ces différens égards; mais, dès que l'on fait que la Géorgie produit de meilleure soie que la Sud-Caroline, & la Floride de meilleure Cochenille que la Géorgie, ne seroit-ce pas une absurdité de vouloir contredire la nature, & de poursuivre la culture d'une chose dans un endroit incapable de la donner telle qu'on en puisse tirer de l'avantage. Il est donc essentiel de connoître les productions de chaque pays; & quand on les connoît, il est bon de ne s'adonner qu'aux plus avantageuses.

Il y a une autre circonstance que j'ai déjà effleurée une ou deux fois, & qui me semble un moyen infaillible pour élever les Colonies à l'état de prospérité

qu'elles peuvent naturellement avoir ; c'est de cultiver, civiliser, christianiser les naturels, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

On voit également le bien qui en réfulteroit, tant dans l'ordre de la politique que dans celui de la religion. L'entreprise ne présenteroit pas des difficultés capables d'en détourner. La Nouvelle-Ecosse exceptée, la disposition des naturels & des Indiens voisins de tout le pays que nous possédons invite à cela. Leurs vices & leurs vertus font l'ouvrage d'une nature inculte. Semblables à un terrein fertile, ils n'ont besoin que d'être cultivés pour produire uniformément le bien, autant que le comporte la nature d'un être aussi foible & aussi inconstant que l'homme. Une chose certaine, qu'ils tiennent de nous leurs plus grands vices, & par cette raison que nous n'avons aucun droit de les leur reprocher. Ils rendent naturellement le bien pour le bien, comme ils rendent naturellement le mal pour le mal; & cela doit être ainsi,

ė

puisqu'on ne leur donne pas d'autres leçons ou d'autres exemples. Nous avons donc tort de nous plaindre si, dans leur maniere de nous traiter, ils se portent à des excès. Méritons leur respect, leur estime, leur affection par de bons offices, par des procédés nobles & généreux; ils feront pour nous cent sois plus que nous n'aurons fait pour eux. Nous les verrons se coucher à nos pieds. Le jour ils travailleront pour nous; la nuit ils nous garderont.

Au furplus, la religion en fait un devoir, & fous ce point de vue il en résulte un plus grand bien encore que sous celui de la politique; car outre l'excellence plus grande de l'objet en lui-même, il en découle tous les avantages d'une bonne & saine politique. Vouloir expliquer ce devoir à un peuple qui professe la réligion chrétienne, c'est l'insulter, c'est le supposer sans principes & sans lumieres. S'ils ne le connoissent pas, ils ont les *Ecritures!* s'ils n'y veulent pas croire, ,, ils ne croiroient pas mieux à

un homme ressuscité," encore moins à un homme qui vient leur parler sans mission & sans autorité.

J'observerai donc seulement que c'est aller contre les lumieres de la raison, de la religion & de l'expérience de tous les siecles, de se flater de réussir dans quelque entreprise que ce soit, si l'on n'a pris d'abord les moyens les plus sensibles & les plus indispensables pour s'attirer la faveur du ciel.

Il feroit superflu de m'étendre davantage sur ce devoir, il est suffisamment connu. D'ailleurs, je n'ai ni le pouvoir, ni les talens nécessaires pour me faire écouter avec quelque apparence de succés.

J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE

#### LETTRE XXIII.

#### MILORD;

E pense avoir prouvé clairement les avantages que se procurent réciproquement la Grande-Bretagne & ses Colonies; mes preuves sont fondées sur l'évidence irrésistible des faits. Cependant comme des matériaux épars ça & là n'opérent pas si fortement sur l'esprit que lors qu'ils sont réunis, je vous prie de me permettre de les rassembler tous sous un seul point de vue; je laisserai la raison tirer ellemême la conclusion.

Les premiers objets qu'on s'est proposés en formant des Colonies, ont été d'augmenter la force de la *Mere-Patrie* par une augmentation de population; & d'aggrandir ses richesses en établissant avec elles une communication de commerce d'une utilité réciproque, rien n'étant plus absur-

de & n'impliquant plus de contradiction que de fonder une Colonie avec quelqu'autre motif qu'un de ceux-ci ou au moins quelqu'un qui y ait rapport.

L'expérience a prouvé que nos Colonies sur le Continent de l'Amérique répondent parfaitement à la premiere de ces vues partout où on en a fait l'essai; & il est à présumer qu'il en sera de même dans les endroits où le manque de tems, ou d'autres causes moins excusables, ont jusqu'à présent empêché de pousser l'essai jusqu'à un certain point, comme à la Baie-d'Hudson, dans le Labrador & la Nouvelle-Ecosse.

Il faut se garder, dira-t-on avec quelque apparence de raison, de trop multiplier le nombre de nos Colonies. Il seroit à craindre de dépeupler la Mere-Patrie, elle n'abonde pas assez en hommes pour qu'on en puisse distraire pour ces transplantations. C'est là une supposition fausse, & l'appréhension qui en est le résultat est par conséquent sans sondement. La Métropole, (Londres)

abonde en hommes qui, faute d'être employés comme il faut, sont une charge & pour l'industrie de ceux qui le sont utilement, & pour le commerce de la nation; la consommation qu'ils sont à pure perte des denrées de premiere nécessité en cause la disette & la cherté; conséquemment la main d'œuvre est plus chere, & nos marchandises portées au marché se trouvent à un trop haut prix.

La Métropole a plus de ces hommes inutiles à nourrir qu'il n'en faudroit pour fournir aux Colonies que j'ai proposées. Au lieu de laisser la Mere-Patrie chargée d'un poids si onéreux, qu'on les envoie donc peupler nos établissemens, ce sera un avantage pour l'endroit qu'ils quitteront & pour eux-mêmes. Cela a déjà été amplement prouvé (1). Il n'y à personne qui ne sache combien la population accroît rapidement partout où s'industrie encouragée est un moyen sûr de se procurer les aises de la vie.

Que le second objet dont il s'agit ici;

Ñ à

ie veux dire l'établissement d'un commerce avantageux, ait été déjà justifié par toutes les Colonies que nous avons fondées, c'est une chose qui est prouvée jusqu'à la conviction par l'état du commerce respectif de chacune. On a déjà fait voir, d'une maniere évidente, que ce commerce n'est pas encore à beaucoup près ce qu'il pourra être par la suite. On en jugera encore mieux par le tableau fuivant. Sans faire mention du nombre auquel monteront probablement lesdits navires & matelots, qu'on considere seulement les profits qu'on fait sur les marchandises exportées de la Grande-Bretagne & sur la valeur des productions brutes envoyées des Colonies en retour, avec le travail qu'elle procurent aux manufacturiers!

J'ai l'honneur d'être &c.

Page \* 196. TABLEAU GÉNÉRAL des Navires & Matelots employés pour le Commerce de la Grande-Bretagne avec ses Colonies Américaines, & de la valeur des Importations & Exportations respectives.

Colonies.	Vaisseaux.	Matelots.	Exportations de la G. Bretagne.	Exportations des Colonies.
Baie - d'Hudson	4.	130.	£ 16,000.	£ 29,340.
Labrador				49,050.
Terre-Neuve (2000 Bateaux) }	380.	20,560.	273,400.	345,000.
Canada	34.	408.	105,000.	105,500.
Nouvelle-Ecosse	6.	72.	26,500.	38,000.
Nouvelle Angleterre	46.	552.	395,000.	370,500.
Isle de Rhode, Connecticut & Nouvelle-Hampshire.	3.	36.	12,000.	114,500.
Nouvelle - York	30.	330.	531,000.	526,000.
Penfylvanie	35.	390.	1	705,500.
Virginie & le Maryland	330.	3,960.	865,000.	1,040,000.
Nord - Caroline	34.	408.	18,000.	68,350.
Sud - Caroline	140.	1,680.	365,000.	395,666.
Géorgie	24.	240.	49,000	74,200.
St. Augustin	2.	24.	7,000.	
Penfaçola	10.	120.	97,000.	63,000.
	1,078.	28,910.	3,370,900.	3,924,606.



P. S. Si, malgré ces démonstrations, il est quelqu'un qui ose dire que nos Colonies Américaines ne payent pas l'équivalent des biens qu'elles reçoivent de nous, contentons-nous de lui demander qu'il prouve cette assertion par des faits aussi évidens que ceux-ci.

Je vais plus loin: j'aurai la hardiesse de dire à Votre Seigneurie que lorsque le montant du revenu que tire le Gouvernement de ces exportations & le produit du retour sont réunis, il est de toute évidence, pour tout esprit non prévenu, qu'au lieu d'être une charge pour la Grande-Bretagne, ses Colonies l'aident au contraire réellement à porter ses propres charges, en en prenant elles-mêmes au moins leur part.

Mais, je réserve ceci, Milord, pour le tems où nous ferons la description des Isles des Indes occidentales, parce qu'en voulant diviser les produits de leur comcommerce & de leurs denrées, cela ne feroit que causer de la confusion & embarrasser la question.

F I N.

# PRECIS.

## P R E C I S

SUR

#### L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

E T S U R

### LA RÉPUBLIQUE

DES

#### TREIZE-ETATS-UNIS.

R IEN ne pouvoit arriver de plus fâcheux pour l'Angletterre que l'indépendance de l'Amérique; presque toutes les branches de son Commerce en souffrent, & cette scission brise à jamais dans ses mains le sceptre des mers qu'elle avoit usurpé. Mais, en même tems, rien de plus heureux pour les autres Puissances maritimes & pour la nouvelle République qui vient de se former. Avant la révolution les Colons Américains ne pouvoient disposer des fruits de leurs travaux qu'avec l'agrément de la Grande-Bretagne; totalement affranchis de ce joug pesant, ils vont répandre leurs denrées chez diffé-

rentes nations qui accoureront de toutes parts dans leurs ports. Depuis la révolution la France a été presque la seule Puissance qui ait participé au commerce des Etats-Unis, & c'étoit une justice en même tems qu'une reconnoissance; elle feule y a porté le produit de ses manufactures & tous les articles nécessaires à cette partie du monde. Mais lorsque l'indépendance sera universellement reconnue, qu'il sera libre à toutes les nations Européennes d'y commercer, il en résultera une concurrence qui ne peut manquer d'élever cette République naissante à un degré étonnant de prospérité, de richesse & de puissance.

Plus heureuse dans ses commencemens que la République des Provinces-Unies des Pays-bas, elle a moins d'obstacles à vaincre & plus de ressources pour l'égaler, si elle la prend pour modele. C'est une vérité consignée dans toutes les histoires, que de tous les peuples commerçans il n'en est aucun qui ait, avec les seules ressources du commerce, acquis plus de

gloire, plus de richesse & de consistance que la Hollande. Le nom des Belges est connu dans toutes les parties du monde, & ils ne doivent leur célébrité, leur bonheur qu'au commerce. Leur territoire, en général peu fécond, est incapable, à beaucoup près, de fournir à leurs premiers besoins. Cette circonstance, jointe à leur fituation, fit qu'ils se livrerent avec ardeur aux opérations mercantiles, dont ils firent leur principale étude. Dans peu de tems, par leur application, leur activité fecondées par une fage économie, leur pays, auparavant pauvre & peu connu, devint le rendez-vous & le dépôt général de toutes les productions de l'univers. On chercheroit inutilement un pays où, sans autre secours que le commerce, l'on ait rassemblé tant de richesses que dans les Provinces-Unies. Une si grande prospérité devoit naturellement exciter la jalousie ou l'émulation des autres nations. craignons pas de le dire: si le système de la plupart des Puissances Européennes a changé, fi l'on a jugé que rien ne con-

tribuoit plus au bonheur & à l'opulence d'un Empire que le commerce, c'est cette République marchande, le plus beau monument de la fagesse humaine, qui, en leur servant d'exemple, a préparé ce changement. Comme citoyen, je dois faire des vœux pour que nous reprenions nos anciens avantages; car nous ne devons pas nous diffimuler que la révolution ouvre aux opérations mercantiles un nouveau cours qui nuit à notre commerce au point que notre activité semble s'être rallentie surtout depuis le commencement de cette malheureuse guerre. (Mais il est peut-être des circonstances inconnues à la multitude qui par l'évenement justifieront la conduite & la prudence des Chefs de l'Administration).

En reconnoissant l'indépendance des Américains, la République ne pouvoit agir avec plus de sagesse, puisqu'elle déféroit en même tems aux vœux de la nation; mais cela ne sussit pas, il faut mériter la consiance de ces nouveaux alliés. Nos richesses & notre crédit nous

rendent la chose facile. l'Amérique n'ignore pas que les emprunts qu'elle a faits se sont négociés à la Bourse d'Amsterdam: elle en aura nécessairement d'aurres à faire: ne nous rendons pas difficiles. Montrons lui du zele; notre amitié lui fera précieuse & nous ne tarderons pas à appercevoir combien la sienne nous être utile. Dans peu nous verrons s'établir entre les deux nations une correspondance qui, ayant pour base une confiance & une amitié réciproques, fera circuler entre elles les trésors des deux mondes. l'Amérique ne nous donnera pas d'abord ouvertement la préférence; ses liaisons actuelles ne le lui permettent pas; heureux si elle se persuade que de toutes les nations, il n'en est aucune qui soit plus fidele à ses engagemens, plus constante dans ses liaisons & plus noble dans ses procédés. (\*) A la confiance

<sup>(\*)</sup> Il est d'autant plus essentiel à la Hollande de s'attacher l'Amérique, qu'il est à présumer que l'Angleterre, ne pouvant donner des loix à ses anciennes Colonies, s'occupera à la paix des moyens d'attirer chez elle le plus qu'elle pourra de leurs

que nous lui inspirerons succédera une estime particuliere pour nous. Notre commerce recouvrera ainsi son ancien lustre; nous serons heureux par lui, & nous verrons de nouveau renaître l'abondance & la prosperité dans notre République. Avec de la prudence, de l'économie, de l'amour pour le travail on est sûr de captiver la fortune, quelque inconstante & capricieuse qu'on la suppose.

Les

productions; elle y réussira d'autant plus aisément, disent certains politiques, que si les Américains ont de l'éloignement pour l'Angleterre, ils n'en ont point intérieurement pour les Anglois. A la paix ce seront des compatriotes qui, n'étant plus ennemis pour les interêts respectifs de leurs Païs, seront amis pour leurs interêts particuliers. Même langage, mêmes principes, presqu'une même famille par leur origine, tout paroît préparer entre eux une réconciliation solide & durable. Qui sait même si l'Amérique, malgre sa délicatesse naturelle, sa reconnoissance actuelle, n'éprouvera pas le sort des Puissances de l'Europe, en devenant par un effet des circonstances, l'amie & l'alliée d'une nation autrefois ennemie, pour faire la guerre à celle qui avoit auparavant avec elle, un intérêt commun & une même cause? Qu'on ouvre l'Histoire, on en trouvera vingt exemples. Enfin, que ces considérations soient justifiées ou non par l'avenir, nous ne devons pas moins profiter des circonstances, & chercher les moyens d'y réussir.

Les Colonies que les Anglois ont établies en Amérique sont, comme on a vu dans le Voyageur Américain, situées partie dans les Isles & partie dans le Continent; leurs habitans s'occupent à divers genres d'industrie suivant la nature du sol; celui des Isles étant très-propre à la culture du sucre, du coton, de l'indigo & autres denrées, tandis que le sol du Continent est excellent pour la culture du tabac, des bleds de toute espece & donne des fruits en quantité.

Comme il est difficile de prononcer sur le résultat de la guerre actuelle entre la Grande-Bretagne & ses ennemis, tant en Europe que dans l'Amérique Septentrionale, & qu'à la paix, les places conquises ou resteront toutes au pouvoir des vainqueurs, ou seront en partie rendues, nous n'adapterons nos réslexions qu'aux Treize Provinces des Etats-Unis & indépendans, provinces irrévocablement perdues pour l'Angleterre, & qui, par leur commerce & par leurs liaisons, vont

devenir trop intéressantes à tous les peuples commerçans pour ne pas mériter leur attention.

Nous n'offrons pour le moment que l'esquisse d'un ouvrage plus étendu, sur le commerce & les productions de ces Colonies, dont nous nous occupons, parceque le système politique de l'Europe, en se développant, nous aidera d'autant plus donner du poids à nos idées, & qu'au moyen des documens authentiques & directs, qu'on nous a promis, nous nous verrons plus en état par la suite de les présenter avec intérêt & de les faire adopter.

Le rapport immédiat des villes, ports & places des *Treize Etats-Unis*, avec ceux qui les avoisinent & n'en font point partie, nécessite une exposition sommaire de l'origine des Colonies établies dans l'Amérique Septentrionale.

Jetons auparavant un coup d'œil sur l'espace que cette partie du monde occupe sur le globe; déterminons les longitudes & les latitudes des différentes parties

qui la composent; disons un mot sur ses productions les plus essentielles, & sinissons par rapprocher toutes les possessions que les Anglois y avoient avant la présente guerre.

## Division de l'Amérique Septentrionale.

L'Amérique-Septentrionale, séparée de la Méridionale par l'isthme de Panama, qui n'a que 7 lieues d'étendue dans sa moindre largeur, commence au 7<sup>me</sup> degré de latitude Septentrionale & s'étend jusqu'au 80me, degré de même latitude; elle est coupée du Nord au Sud par une chaîne de hautes montagnes qui, s'éloi. gnant & fe rapprochant alternativement des côtes, laisse entre elles & l'Océan un territoire de cent cinquante, de deux cens, quelquefois de trois cens milles angloises Au-delà de ces monts est un désert immense, dont quelques voyageurs ont parcouru jusqu'à huit cens lieues sans en trouver la fin. On imagine que des

fleuves qui coulent à l'extrémité de ces lieux fauvages, vont se perdre dans la mer du Sud. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance.

Le Continent se divise en dix grandes parties, squvoir:

#### DU NORD AU SUD.

				(1	) Longii	udes.	I.at.	Sept.
Centinent.		I.n Nouv Bret. Le Canada	où est, le fort Yorck.  Quahec.  Montreal.	*	307°. 307. 305.	10' 47. 30.	55". 46. 45.	
	3.	I.'Acadic	Annapolis	*	312. 312. 316.	20. 10. 45.	44.	48. 24. 20.
	4.	In Nouv Anglet.	Boston. New - Cambridge.	*	ვიე. ვინ.	3· 30.	42.	25. 25.
	5. 6.	La Virginie La Caroline	James - Town		300. 297.	55.	37- 32.	0.
	7.	La Floride	St Augustin		298. 290.	30. 50.	30. 30.	
		DE L'EST	à L'OUEST.					
	8.		Nouvelle - Orleans	*	287.	30.	29.	58.
	9.	Le Vieux-Mexiq.	Mexico.		277.	0	20.	0.
	10.	Te MondMexid.	Santa Fé	ı	271.	0.	35.	32.

<sup>(1)</sup> Toutes ces longitudes font comptées de la partie de l'îfie de Fer qui est a con juste à l'onest de Paris, suivant l'ulage des géographes François. Colles marquées d'un attérisque font les seuls points blen déterminés. Quant aux autres, quoique nous les nylons mesurées avec le plus grand soin sur l'Arlas de l'hist, de l'Abbé Rainal, nous n'olons aflurer qu'elles soient austi exactes que les autres.

Les Isles de l'Amérique Septentrionale sont en très-grand nombre & peuvent se diviser en cinq corps, sçavoir:

Illes.

Les Açores, les Isles de Terre-Neuve, les Bermudes, les Lucayes & les Antilles.

bre de o & situées entre les 35 & 414. de lat Sept.  Tercere	* 0.500 07/	
		•
Sainte Marie.  Pico.  Pic des Açores.  Fayal.  Flores.  Gratiofa.  St. Michel.  St. George.  Corvo.	350°. 27' 352°. 31. 349°. 11. 349°. 2 346°. 34. 350°. 0 350°. 0	36. 57. 38. 35. 38. 32. 39. 34. 39. 20. 38. 10.
2º. Les Isles de Terre - Neuve sont situées à l'Est du Canada; les principales sont:		
Terre-Neuve	321°. 23' 3°5. 40. 316. 0. 317. 45. 314. 20.	46°. 46. 47° 40. 49° 30. 45° 54. 46. 30.
30. Les Bermudes vis-à-vis de la Caroline font situées entre les 30 & 34d. de lat. Septentrionale.		
Géorges town en est la Capitale. St. George. St. David. Warwich. Sommerset.	312. 42 319. 0 318. 30.	32. 20. 30. 15. 28. 20. 29. 15.

& Les Lucayes font partie des Antilles & font fituées entre les 23 & 28 degrés de latitude Septentrionale, au Sud-Est de la Floride, dont elles sont separées par le canal de Bahama. Les principa-	Longitudes.	Lat Sipt.
les font. Bahama. Lucayonique. San Salvador. Bimini. A:abaftre. Providence. Sanana. Ifle-Longue.	298. 20. 3co. o. 3o2. 2o. 298. o. 3o1. o 299. 3o. 3o5. o. 3o3. o.	27. 0. 24 II. 25. 50. 25. 30.
o. Les Antilles se divisent en grandes & en petites. Les Grandes sont au Sud-Est des Lucayes au nombre de quatre.  Cuba	295°. 01 308. 20 * 305. 22. * 304. 20. 300. 50. 312. 0.	18 20. 19 46. 18. 19. 18 10.
Les Petites - Antilles font divisées en Isles du Vent & Isles sous le Vent; elles sont en grand nombre. Les premieres sont directement opposées à celles du Me xique.  I S L E S D U V E N T.		
Le fort Royal.  Le fort St. Pierre.  Le fort dela Trinité  Le fort Marigot.  Le fort du Mouil-	316. 35.	14. 50. 14. 48. 14. 53.
La Guadeloupe Basse-Terre Bourg des Roseaux.  Marie Galante	316. 0 * 315. 41. * 316. 1. 316. 36.	16. 0.

		Longitudes.	Lat. Sept.
La Defirade	Cap St. Michel	316. 58. 315. 25. 315. 10. 316. 25.	16. 18. 15. 55. 17. 50. 17. 40.
Ste. Lucie Redonde	Ville St. Jean.	317. 46. 315. 45. 316. 15. 317. 50. \$ 315. 31. 316. 40. \$ 315. 7. \$ 314. 30. \$ 314. 21. \$ 314. 3.	11. 10. 10. 6. 17. 24. 13. 50. 16. 54. 17. 29.
Isles Sou	S LE VENT.		
Elles font moins nom mieres & font fitué de la Terre-Ferme La Marguerite.  Bonaire.  Curação.  Oruba.	es le long des côtés	313°. 10 309. 20. 308. 25. 307. 30.	11°. 5. 12. 26. 12. 10.
Quoique les isles sui nent point à notre ; & leur utilité, eu pour l'Amérique, n ce suplément nécess	plan, leurs rapports égard aux voyages ous ont paru rendre		
Entre le détroit de Gibralt	ar & les Canaries sont.		
L'Isle de Madere. Cap. St. Laurent.	Funchal *	0°. 44° 0. 59.	32°, 38, 32, 16.

Longitudes. | Lat. Seps.

	201,5.1	
ISLES CANARIES.		
Ténériffe	* I°. 24 * I. O. * 359. 42. * O. 32. * 4. 14. * 3. 8. * O. O.	28. 17. 28. 38. 28. 6. 29. 14. 28. 4.
ISLE DU CAP. VERD		
St. Jago Porto Praya	* 354. 7.	14. 54.
Produc- tions indi- genes (*). méricain du Nord, vivant fa chasse & de sa pêche, ne	du produit	de
la terre; tout son pays étoi	t herissé de	fo-
rêts & de ronces. La c vaincre encore une habitu par des siecles, ni l'art cor	ide enraci	née
Mais ce climat, si longte	•	
négligé par les hommes, o	_	· ·
dédommagemens qui répare	ent les vices	&

<sup>(\*)</sup> La difficulté de nous procurer des détails plus étendus sur les productions indigenes de l'Amérique Septentrionale nous a forcés à nous borner aux objets les plus connus; mais l'on travaille actuellement à l'histoire naturelle de ce pays & l'on doit désirer que les Américains qui s'en occupent nous fassent Dientôt jouir du fruit de leurs travaux.

les effets de cet abandon.

Entre les arbres qui sont propres à l'Amérique Septentrionale on compte furtout l'Erable & le Cirier. l'Erable y est trèscommun; c'est de ce bois qu'on fait les chaifes, les tables ou autres meubles femblables. Sa feve est d'un grand usage dans les festins. Elle est blanche, très-claire, extrêmement rafraîchissante, laissant dans la bouche un agréable parfum, d'ailleurs falutaire & pectorale. C'est au moyen d'une incision qu'on extrait cette seve; pour l'amener à l'état de fucre, on la fait évaporer par l'action du feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis la confistance d'un sirop épais. On la verfe dans des moules de terre ou d'écorce de bouleau, le sirop se durcit en se refroidissant, & se change en un sucre roux presque transparent & assez agréable. Pour lui communiquer de la blancheur on y mêle quelquefois, en le fabriquant, un peu de farine de froment: mais cette préparation altere fon goût. Ce fucre sert au même usage que celui de cannes: mais pour en avoir une livre, il ne faut pas moins de dix-huit ou vingt livres de

Erable.

fiqueur. Ainsi le commerce n'en tirera jamais un grand prosit. L'Erable tient lieu de cannes aux sauvages de l'Amérique. Cet arbre croît jusqu'à la hauteur du chêne & se plaît sur le bord des ruisseaux dans des lieux humides; l'incision se fait dans le mois de Mars, au bas du tronc, & cette incision a deux ou trois pouces de profondeur: la liqueur des jeunes arbres est si abondante qu'en une demi-heure elle remplit une bouteille de deux livres, mais si l'on veut conserver l'arbre, il ne faut y faire qu'une ou deux incisions.

Cirier.

Le Cirier est un arbrisseau rameux, tortueux, irrégulier, qui se plaît dans un sol humide. Ses seuilles disposées alternativement sont étroites, entieres ou dente-lées, toujours couvertes de petits points dorés presque imperceptibles. Il porte des sleurs mâles & des sleurs semelles sur deux individus dissérens. Les premieres forment des chatons, dont chaque écaille porte six étamines; les secondes, disposées de même sur les jeunes rameaux, ont, au lieu d'étamines, un ovaire surmon-

té de deux styles, qui devient une coque très-petite, dure, sphérique, recouverte d'une substance grenue, blanche & onctueuse. Ces fruits, dont l'assemblage a l'apparence d'une grappe, sont ramassés à la fin de l'automne & jetés dans l'eau bouillante. La substance dont ils sont enduits, se détache, surnage & s'enleve avec une écumoire. Lorsqu'elle est figée, elle est communément d'un verd sale. On la fait fondre une seconde fois pour la purifier. Elle devient alors transparente & d'un verd agréable. Cette matiere, mitoyenne entre le suif & la cire, pour la consistance & la qualité, tenoit lieu de l'un & de l'autre aux premiers Européens qui aborderent dans ces contrées. Elle brûle plus lentement que le suif, est moins sujette à se fondre, & comme l'odeur n'en est pas désagréable, elle obtient toujours la préférence partout où l'on peut s'en procurer sans la paver trop cher. Mêlée avec un quart de suif. elle brûle beaucoup mieux. Outre cette propriété, on en compose d'excellent

favon & de bons emplatres pour les blesfures. On s'en fert même pour cacheter.

Parmi la multitude d'oiseaux qui peuplent les forêts de l'Amérique Septentrionale. l'Oifeau-Mouche est un des plus finguliers. Son nom vient de sa petitesse; il a le bec long, pointu comme une aiguille; ses pates n'ont que la grosseur d'une épingle ordinaire. On voit sur sa tête une huppe noire, d'une beauté incomparable; sa poitrine est couleur de rose, & son ventre est blanc comme du lait. Un gris bordé d'argent, & nuancé d'un jaune d'or très brillant, éclate sur fon dos, fur ses ailes & sur sa queue. Le duvet qui regne sur tout le plumage de cet oiseau, lui donne un air si délicat qu'il ressemble à une fleur veloûtée, dont la fraîcheur te fane au moindre attouchement. Le printems est l'unique saison de cet oiseau charmant. Son nid, perché au milieu d'une branche d'arbre, est revêtu en dehors d'une mousse grise & verdâtre, garni en dedans d'un duvet très-mou, ramassé sur des fleurs jaunes.

Oifeau-Mouche ou Colibri. Ce nid n'a qu'un demi-pouce de profondeur sur un pouce environ de diametre. On n'y trouve jamais que deux œus, pas plus gros que les plus petits pois.

Semblable aux abeilles, ce leger volatile ne se nourrit que du suc des fleurs sur lesquelles on le voit fouvent voltiger; quelquefois il se plonge dans le calice des plus grandes. Son vol produit un bourdonnement pareil à celui d'un rouet à Malgré sa foiblesse, il ne paroît pas méfiant; les hommes peuvent s'approcher de lui jusqu'a huit ou dix pieds. Croiroit-on qu'un être si petit sût méchant, colere & querelleur? Souvent ces oiseaux se font entre eux une guerre acharneé; dans leur colere ou dans leur impatience ils poussent un cri semblable à celui du moineau. Tous les êtres ont une espece ennemie; celle de l'Oiseau-Mouche est une grosse araignée très-friande de ses œufs, contre laquelle il ne les défend pas sans peine.

Les Abeilles sont abondantes dans l'A- Abeilles. mérique Septentrionale; mais l'on croit que



cet insecte y a été apporté d'Europe. Depuis que les bras de l'industrie ont sertilisé la terre dans cette partie du monde, on a vu qu'elle pouvoit donner aux cultivateurs les mêmes plantes ou les mêmes fruits que l'Europe, & ce bienfait n'est pas le moins considérable dont ils aient été récompensés.

Mais.

Lorsque les Anglois aborderent dans l'Amérique Septentrionale, les habitans vagabonds de ces contrées folitaires ne cultivoient qu'à regret un peu de Mais. Cette plante a le port du roseau; ses feuilles assez larges & fort longues, entourent à leur base la tige qui est ronde & noueuse par intervalles. Un panicule de fleurs mâles la termine: chacun des paquets dont il est composé, a deux fleurs recouvertes par deux écailles communes, & chaque fleur a trois étamines renfermées entre deux écailles propres: à l'aisselle des feuilles inférieures se trouvent les fleurs femelles, disposées en épi très-serré sur un axe épais & charnu, caché sous plusieurs enveloppes. Le pistil de ces fleurs, entouré

de quelques petites écailles & surmonté d'un long style, devient une graine farineuse, presque sphérique, ensoncée à moitié dans l'axe commun. Sa maturité est annoncée par sa couleur & par l'écartement des enveloppes qui laissent apperçevoir l'épi. Cette espece de bled, ignorée alors en Europe étoit la seule qui fut connue dans le Nouveau-Monde. La culture en étoit facile; les sauvages se contentoient de lever du gazon, de faire des trous dans la terre avec un baton & de jeter dans chacun un grain, de Maïs qui en produisoit deux cents cinquante ou trois cents autres. Les préparations pour s'en nourrir n'étoient pas plus compliquées. On le piloit dans un mortier de bois ou de pierre, & après l'avoir réduit en pâte, on le cuisoit sous la cendre; souvent même, on le grilloit seulement avant de le manger. Le Maïs réunit bien des avantages: sa feuille est très-bonne pour la nourriture des bestiaux, chose infiniment précieuse dans les contrées où les prairies ne sont pas communes.

Un terrein maigre, léger & fabloneux est celui qui convient le mieux à cette plante. Sa semence peut être gelée au printems, même à deux ou trois reprises sans que les récoltes soient moirs abondantes. Enfin, c'est de tous les grains celui qui peut soutenir plus longtems la sécheresse & l'humidité; aussi les Anglois se déterminerent à le conserver & à le multiplièr dans leurs établissemens; ils en envoyerent au Midi de l'Europe, dans les Indes-occidentales, & s'en servirent pour leur propre usage (\*).

l'Amérique

<sup>(\*)</sup> Je n'écris point l'histoire naturelle de cette région. Ainsi de tous les reptiles qu'on y trouve je ne parlerai que du serpent à sonnettes. Celui-ci est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire la description; j'observerai seulement qu'il est naturellement peureux. Jamais il n'attaque les passans, à moins qu'on ne l'irrite. La morsure en est très-venimeuse, & on l'avoit toujours regardée comme incurable jusqu'à la découverte qu'on sit il y a quelques années dans la Nouvelle-Ecosse d'une plante que sa propriété sit appeler la plante du serpent. La poudre en étant appliquée sur la piqure, en forme de cataplasme, est un véritable antidote. Cette plante est facile à distinguer: la tige en est ronde, un peu plus grosse qu'une plume d'oie, de trois ou quatre pieds de hauteur: elle se couronne d'une fleur jaune d'une agréable odeur, qui ressemble

l'Amérique Septentrionale est abondante en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer; & c'est à ces précieux dépôts que la terre recele dans son sein, c'est à l'insatiable avidité des hommes pour les richesses que l'Amérique est redevable aux Européens des lumieres qu'ils y ont portées; mais quand on considere à quel prix l'Amérique a acheté ces lumieres, le probléme proposé sur le bien ou le mal de la découverte de l'Amérique, loin de pouvoir se résoudre, ne laisse à l'esprit que des doutes & des entraves & rend la question encore plus embarrassante: ce ne sera jamais qu'après avoir comparé ces biens & ces maux, qu'après les avoir pefés dans la balance de la justice & de la raison, qu'on pourra prononcer. De quel côte penchera-t-elle? On l'ignore; il est douteux qu'il en résulte un

ressemble à une marguérite commune, tant par sa forme que par sa grandeur. Ses feuilles, qui sont d'une figure ovale & étroite, sont soutenues par un pédieule d'environ un pouce de long qui sort des nœuds de la tige: chaque pédicule à cinq seuilles, comme un pied de bled de Turquie.

équilibre, encore moins une apparence en faveur de la somme des biens. Cette question intéressante proposée par l'Académie des Sciences de Lyon avoit excité autant mon admiration que mon enthousiasme; elle me fit naître l'idée de l'approfondir & d'en chercher la solution; mais, arrêté au milieu de mes recherches par mon insussisance & par les obstacles qui se présentoient en soule, j'ai pensé qu'il ne m'appartenoit pas de la résoudre, & je me borne à faire des vœux pour que le travail d'un homme de génie vienne nous éclairer sur cette incertitude.

Population

L'Amérique Septentrionale compte environ quatre cens mille noirs. Le nombre des blancs s'y éleve à deux millions cinq ou fix cens mille ames; si les calculs du Congrès ne sont pas exagérés, les citoyens doublent tous les quinze ou feize ans dans quelques-unes de ces Colonies & tous les dix-huit ou vingt ans dans les autres. Cette grande population prend sa source dans les avantages que produit l'agriculture & dans la nécessité

d'avoir des enfans pour en augmenter les ressources & les produits. l'Agriculture, encouragée & nécessaire dans cette partie du monde, prépare un accroissement & une population qui prouveront aux Européens que si ce biensait va toujours en diminuant chez eux, ils ne doivent en accuser que la dépravation de leurs mœurs, leur paresse, leur goût pour les plaisirs & leur éloignement pour le mariage.

# Possessions Angloifes avant la guerre présente.

Plus il est flateur d'exercer une immense domination, plus il est douloureux de la perdre; plus le degré de gloire où l'on est parvenu est éminent, plus la chute en est ordinairement rapide & honteufe. Les Carthaginois & les Romains offrent des exemples frappans de cette triste vérité. En supposant, comme nous l'avons déjà dit, que les sleuves qui coulent à l'extrémité des déserts immen-

ses au-delà des Apalaches, aillent se perdre dans la mer du Sud, la Grande-Bretagne auroit embrassé par ses Colonies toutes les branches de la communication & du commerce du Nouveau-Monde. En passant d'une mer de l'Amérique à l'autre par ses propres terres, elle auroit touché pour ainsi-dire à la fois aux quatre parties du monde; des possessions qu'elle avoit dans les Mers Orientales, elle auroit pu se transporter aux Indes-Occidentales par la Mer Pacifique. Une fois qu'elle eût découvert les langues de terre, ou les bras de mer, l'isthme ou le détroit qui lient l'Asie à l'Amérique par l'extrémité du Septentrion, elle auroit aspiré peutêtre à prédominer sur les deux Mondes par le commerce & par le nombre de ses flottes. Mais la fortune se joue de l'ambition des hommes en leur laissant entrevoir ces jouissances; & le tems en prouve la chimere.

La Grande-Bretagne avant sa malheureuse guerre avec ses Colonies, étendoit son autorité sur la plus grande partie du continent de l'Amérique Septentrionale, sçavoir:

La Nouvelle-Bretagne.
Le Canada.
La partie de la Louisiane située à l'Est du fleuve du Mississippi.
L'Acadie (Nouvelle Ecosse).
La Nouvelle-Angleterre.
La Pensylvanie,
La virginie.

I s L E S.

Terre-Neuve.
L'isle-Royale (Cap-Breton).
La Jamaïque.
Nombre de petites Antilles dont les principales font:

La Grenade.
La Defirade..
La Barbade.
St. Chriftophe.
Antigoa.
La Barboude.
L'Anguille.
Newis.
St. Lucie.
Montferrat.
Tabago.

La Caroline. La Floride. Ces possessions font toutes, plus ou moins, un commerce direct avec les Colonies Américaines.

Outre les calculs précédens du Voyageur Américain, le commerce des Provinces Septentrionales de l'Amérique avec les isles des Indes occidentales équivaut au tiers, au moins, de celui qui se fait avec la Grande-Bretagne: il faut ajouter encore que les Provinces de la Nouvelle-Angleterre, Connecticut, Rhode-Island & Nouvelle-Hampshire négocient outre cela fur la côte d'Afrique avec quatre-vingt-dix vaisseaux pour la traite des Negres. Leurs cargaifons pour les Isles-Antilles & la partie méridionale de l'Amérique, avec Surinam, Démerary & autres isles à fucre des Indes Occidentales, consistent en rum, melasse, chandelles de spermaceti, tabac & autres Ces 90 navires apportent provisions. ordinairement 9900 Negres, lesquels, à 35 liv. par tête, rapportent une somme de 346,500 livres sterlings.

La construction des navires est considérable dans ces Provinces; on les envoie aux Antilles chargés de toutes fortes de provisions, qui y sont vendues en retour du produit de ces isles, qu'ils portent ensuite dans la Grande-Bretagne, où ils vendent vaisseaux & cargaison, & expédient de là des toiles à voile & autres articles pour achever l'équipement d'autres navires déjà sur les chantiers. Au reste, nous renvoyons le lecteur aux objets respectifs de chaque Province.

Dans les beaux jours du commerce de la Grande-Bretagne avec ses Colonies, la Mere-Patrie entretenoit, aux dépens de ses enfans, un si grand nombre de gens en place, que j'ai pensé qu'on en verroit avec plaisir une énumeration authentique, asin de se faire une idée des dépenses énormes que ces charges devoient occasionner.

### ETABLISSEMENT GÉNÉRAL.

I Commandant en chef de toutes les forces de S. M. en Amérique. I Vice-Amiral.

- I Secrétaire d'Etat, I Sous-Secrétaire, I premier Commis en chef.
- I Commandant en chef de tous les vaisfeaux.
- I Intendant général des forêts, I autre dans le Canada.
- 1 Auditeur général des plantations, 1 Député.
- I Sur-Intendant pour les affaires des Indes dans la partie Méridionale, I autre de même pour la Septentrionale.
- 4 Juges de la Cour supérieure de la Vice-Amirauté, residant à Charles-Town, Philadelphie, Boston & Halisax.
- 5 Commissaires à l'établissement de la douane pour le continent de l'Amérique, les Bermudes & les Isles de Bahama. I Secrétaire, I Caissier, I Reçeveur général, I Député-Caissier, I Contrôleur-général, I Solliciteur général.
- 2 Inspecteurs généraux des exportations & des importations, 1 Inspecteur en chef, 1 Garde-minute.

- r Reçeveur général pour l'hôpital de Greenwich en Amérique.
- Député-Maitre général des postes pour le Sud, 1 autre pour le Nord.
- Intendant général des postes & grandes routes, I Intendant-général de terre pour le Sud, un autre pour le Nord.

### Pour L'Armée.

- I Général & commandant en chef, 2 Aides-de camp, I Secrétaire.
- Major général , 1 Aide de camp ,
   Brigadiers généraux , 1 Deputé
   Adjudant général.
- 3 Majors de brigade, 1 Député Quartier-Maître général, 2 Affiftans Quartier-Maîtres généraux.
- 2 Ingénieurs à New-York, 1 à Quebec, 1 à Halifax, 1 à Philadelphie, 2 dans la Floride orientale, 2 dans l'occidentale.
- Maître-général des barraques, 1 Juge-Avocat.

- I Chirurgien général & I Directeur de l'hôpital.
- 1 Commissaire-général des magazins & provisions.
- 1 Député Maître Payeur général.
- I Commissaire général des revues, I Prêvot-Maréchal &c. &c. Qu'on ajoute à cela le nombre prodigieux de subalternes que toutes ces places exigeoient, on sentira aisément combien la caisse des *Etats-Unis* doit être soulagée depuis qu'ils ont arboré l'étendard de la liberté!

Tel a été le préjugé des Européens contre les peuples de l'Amérique jusqu'à la révolution actuelle, qu'ils n'imaginoient pas qu'il pût y avoir un sage gouvernement au delà de l'Atlantique. Tout atteste cependant qu'avant cette époque, les Provinces, qui composent aujourd'hui les Etats-Unis, avoient toutes les sortes d'établissemens qui peuvent contribuer au bon ordre, à l'harmonie, à une communication facile, en un mot, à tout ce qui

constitue la félicité publique. Chaque Etat avoit ses Assemblées, sa cour de Chancellerie, son tribunal de justice ordinaire, sa chambre pour les causes civiles, ses sessions générales de paix, sa Cour d'Amirauté, ses Assemblées d'Amirauté, La Cour d'appel, ses Officiers de douane, fa Milice provinciale, ses garnisons, ses Commissaires pour l'église & les écoles, ses Officiers de pilotage pour les rades & ports, ses Officiers de police pour la propreté & l'entretien des rues, ses Commisfaires & Inspecteurs pour le tabac & autres denrées, ses Juges de paix, sa garde de nuit, ses tatifs, ses quayages, ses poids, ses magazins, ses postes, ses relais; en un mot, l'on voit régner tant d'ordre, de décence, de sureté, de tranquillité dans Boston, Philadelphie, Savannah, Charlestown, St. Augustin &c. &c. qu'il n'est personne qui, à tous ces égards, ne préférât le féjour de ces villes à celui de la ville mieux policée de l'ancien Monde. Osons le dire: l'Amérique Septentrionale a eu son siecle d'or, & cela est si vrai que,

fans déroger à la loi, on a vu jusqu'à 15 à 20 ans s'écouler sans qu'il ait été prononcé un seul arrêt de mort.

Peuples de l'Europe, cessez donc de regarder l'Amérique comme une région sauvage, & comme une terre inculte & négligée. Sachez que la civilisation y est parvenue au même degré de perfection que chez vous, & que peut-être elle surpassera la vôtre en vous forçant à l'admirer.

Quoique les Usages de commerce pratiqués ci-devant entre la Grande-Bretagne & ses Colonies ne puissent être considérés comme devant subsister toujours les mêmes, ce n'est pas une raison pour les passer sous silence: ils serviront d'éclair-cissement à ceux qui y sont intéresses par des opérations anciennes, & d'instruction pour ceux qui cherchent à se former une idée juste du commerce de l'Amérique Septentrionale. D'ailleurs, puisque c'est elle qui doit probablement changer un jour toute la constitution civile du nouvel Hémisphere, il faut être scrupuleux sur tout ce qui la concerne.

Usages de Commerce dans quelques-unes des principales villes de l'Amérique Septentrionale, tels qu'ils étoient suivis en 1774 relativement à leur Commerce avec la Grande-Bretagne, & tels qu'ils le sont encore surtout à l'égard du cours des changes.

Pour avoir 100 Livres sterlings, la
Virginie, la Nouvelle-Hampshire,
Massachuset Rhode-Island, Con-
necticut donnoient 125 liv. cour.
La Nord-Caroline.  New-York dito.
Les Jerseys
Les Etats de la Delaware.
La Pennyivanie.
Le Maryland
Le Maryland dito.
La Géorgie dito.
La Floride occidentale dito.
L'intérêt permis étoit de 8 ps par an, excepté en Virginie, où il
n'étoit qu'à 6 ps.
Le change à Charles-Town, capitale de la Sud-Caroline, étoit avec
the change a chartest 10% is capitale de la ond estonite, cont avec
Defter Care tof 48 pour too live argent de nermiffen
Boston £ 541, 131, 4 & pour 100 liv. argent de permission.
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.
Boston £ 541. 13/. 4 \( \). pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 \( \). 100 liv. cour. de Pensylvanie.
Boston £541. 13.4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — - 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.  Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissiont le
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.  Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissient le  tireur dans la Nord-Caroline à 15 p; de rechange & 10 p; d'intérêt.
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.  Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissient le  tireur dans la Nord-Caroline à 15 p; de rechange & 10 p; d'intérêt.  Dans la Sud-Caroline 10 dito. 7
Boston £ 541. 13. 4 & pour 100 liv. argent de permission.  New-York 400. — 100 liv. cour. de New-York.  Philadelphie 433. 6 & . 100 liv. cour. de Pensylvanie.  Les lettres de change se tiroient toutes sur la Grande-Bretagne  New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur  quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.  Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissient le  tireur dans la Nord-Caroline à 15 p; de rechange & 10 p; d'intérêt.

Tableau de la valeur des monnoies d'Angleterre, de Portugal & d'Espagne qui ont cours dans la Sud-Caroline, la Géorgie &c.

		Gr	ande-Br	etagne.	Sud-	Carol	ine.	G	torgie	•
		£.	f.	d.	£.	ſ.	d.	£.	ſ.	ď.
S (	PGuinée	I.		0.	7.	7.	0.	I.	3.	o.
5	Ecu.	lo.	5.	ο.		15.	0	0.	5.	0.
3,	Schellng.	0.		ο.	0.	7.	0	0.	I.	0.
<b>J</b>	Guinée.  Ecu. Schellng. Six pences.  Johannes. Demi - Johannes. Moïdore.	0.	0.		0.	3.		0.	0.	б.
	Tahanna							ŀ		
ā	Jonannes.	3.	12.		26.	0.			0.	
34	Demi-Jonannes.	¦I.	16.		13.				0.	-
5	Moïdore	I.	7•	0	9.	15.	0.	I.	10.	0.
	Pistole	lo.	16.	б.	б.	0.	ο.	0.	18.	0.
Į	Demi-Pistole	lo.	8.		1 .	0.	0.	0.	9	0,
	Piece de 2 pistoles	1		•	12.	0.			16.	
	Piece de 4 pistoles	12.	6.		24.		0.	2.	12.	0.
	Dollar (1).	. 13.		_		12.	8	10.	5.	0.
ğ.	Donai (1).					ıб.	0.	10.	9	6.
ĕ	Deini-Donai.	· io·	2.		10.	8.	Δ.	0	I.	0
E	Dollar (1). Demi-Dollar. dito. milled. Dito un milled.	.  -	• •	• • •	10.	٥٠				
	Dito un milled.	.  -	• •	• • •		7.		١٠.		٠.
	dito. milled	• [•	• •	• • •	0.			ŀ	•	, .
,	LPistarine.	. 1.		: . : .	1 0.		3.	d.	•	[0]
Da	ns la Floride Ori	ent	ale la <u>T</u>	oiitole	vau	t, o	. 0	•		
				Ollar.						
			le Jo	ohanne	es I (	$\mathbf{D}$	ollars			
Da	ns la Floride occide	enta	le la Pi	stole v	aut.	4 Do	llars	•		
			le D	ollar.		. 4	8	d_		
				ohanne						
			le N	1oïdor	٠.	6 D	ollar	S.		
	•		10 11	TOTAGE	· ·	J 20	~	••		

<sup>(1)</sup> Le Dollar est actuellement l'argent représentatif du commerce des Etats-Unis, dont le change direct avec la France est 1 Dollar pour 5 livres tournois, à 30 jours de vue.

Origine des Colonies dans l'Amérique Septentrionale.

Pendant que les Espagnols & les Portugais découvroient des mondes . & donnoient des loix à des nations inconnues, la France étoit tranquile spectatrice de tous ces événemens, & ne paroissoit point encore entraînée par l'esprit des conquêtes éloignees; un feul homme lui ouvrit enfin les veux. Ce fut l'Amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illustré son fiecle. Ce grand politique envoya l'an 1562, Jean Ribaud dans la Floride, contrée immense qui s'étend depuis le Mexique jusqu'à la Caroline. si l'on eût suivi les ordres de Coligny, si la surbordination eût été maintenue entre les Européens, le tems & la patience auroient rendu cette premiere tentative & les suivantes une source intarrissable de gloire & de prospérité pour la France; mais on ne fit rien de ce qu'on devoit faire, & les entreprises furent sans succès jusqu'à l'année 1608, que Samuel de Champlain, après avoir remonté bien avant le fleuve St. Laurent, jeta sur ses bords les fonde-

mens de Quebec, qui devint le berceau, de Quebec le centre & la capitale de la Nouvelle dans le Ca-France, ou du Canada (1). naca.

Les Européens y trouverent des forêts immenses, des rivieres sans nombre, (2) qui leur offroient des causes toujours actives d'émulation & d'industrie, tandis que la chasse & la pêche, qui faisoient les principales occupations des sauvages, fournissoient à ceux-ci les marchandises contre lesquelles ils échangoient leurs importations.

Il y avoit dans le Canada, trois langues principales

(1) Ce nom vient de quelques Espagnols qui étant venus chercher en cet endroit des mines d'or

etant venus chercher en cet endroit des mines d'or & d'argent, & n'en ayant point trouvés, s'écrierent en s'en allant: Aca Nada, il n'y a rien ici.

(2) On a attribué la cause du froid violent & long qu'on éprouve dans ces contrées, aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert; mais d'autres Observateurs ajoutent à ces sausés du froid, l'élévation du terrein, un ciel tout aérien, & rarement chargé de vapeurs; la direction des vents qui viennent du Nord au Midi par des mers toujours glacées. mers toujours glacées.

principales, l'Algonquine, la Siouse & la Hurone; elles font d'une énergie & d'une précision dont on a peine à donner une idée: les métaphores en font plus hardies, plus familieres dans la conversation qu'elles ne le font dans la poësie même épique des langues de l'Europe. Ces peuples étoient divisés en plufieurs nations dont le gouvernement Quelquesétoit à peu près le même. unes reconnoissoient des chefs héréditaires; d'autres s'en donnoient d'électifs; la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de fimples affociations fortuites & toujours libres, unies fans aucun lien. On peut se faire aisément une idée de leur gouvernement, si l'on ajoute que la volonté générale n'y assuietissoit pas même la volonté particuliere.

Louis XIV, sur la fin de son regne, sut forcé de céder aux Anglois la Baie d'Hudson, Terre-Neuve, & l'Acadie, trois possessions qui, avec le Canada, formoient

l'immense pays connu sous le nom de Nouvelle-France.

Ces pays, après avoir été conquis tour à tour par les Anglois & les François, après avoir éprouvé tous les inconvéniens qu'entraîne après soi le changement de maître, furent finalement cédés à la Grande-Bretagne par le traité de Versailles du 10 Fevrier 1763.

Le Canada est borné à l'Est par l'Océan, à l'Ouest par le Mississipi, au Sud par les Colonies Angloises & au Nord par des pays inconnus.

Quebec.

Quebec, sa capitale, est à quinze cens lieues de la France & à cent vingt lieues de la mer; elle est bâtie en amphithéâtre sur une péninsule formée par le sleuve St. Laurent & par la riviere St. Charles; elle domine, d'un côté, sur de vastes campagnes qui l'enrichissent, de l'autre sur une rade très-sûre, ouverte à plus de deux cens vaisseaux; son enceinte est de trois milles. Au commencement de 1759 on y comptoit environ dix mille ames.

Après Quebec les deux autres villes principales du Canada sont Mont-Real & les Trois-Rivieres; le commerce de pelleteries de cette derniere ville a passé presque entierement à Mont-Real. Celleci est dans une isle longue de dix lieues. large de quatre au plus, formée par le fleuve St. Laurent, soixante lieues audessus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent il n'en est point où le climat foit aussi doux, la nature aussi belle & la terre aussi fertile. La riviere du Canada ou de St. Laurent traverse toute cette province du Sud-Est au Nord-Ouest. Elle a plus de 800 lieues de cours, plus de 200 brasses de profondeur, & à fon embouchure plus de 80 mille pas géometriques de largeur: elle se jette par le golphe St. Laurent dans la mer du Nord; fa fource est encore inconnue.

Le commerce principal du Canada étant en pelleteries, j'ai pensé qu'une courte exposition sur les animaux qui les fournissent pouvoit trouver ici sa place Pelleteries & faire plaisir à ceux qui ne connoissent du Canada. ces fourrures que de nom.

La Loutre est un animal vorace qui, courant ou nageant sur les bords des lacs & des rivieres, vit ordinairement de poisson, & quand il en manque, mange de l'herbe & même l'écorce des plantes aquatiques. Il est plus grand & plus commun dans le Nord de l'Amérique, sa fourrure y est aussi plus belle & plus noire que partout ailleurs. Son séjour & son goût dominant l'ont sait ranger parmi les amphibies qui vivent également dans l'air & dans l'eau: mais c'est improprement, puisque la Loutre a besoin de respirer à peuprès comme tous les animaux terrestres.

La Fouine y est de 3 especes, commune, vison, & puante; elle a le poil brun, & plus soyeux que celle d'Europe.

Le Rat; il y en a de deux especes dont la dépouille entre dans le commerce; l'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la grosseur de nos rats; son poil est communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. L'autre rat s'appelle musqué, parce que ses testicules renserment du musc; il a toute les inclinations du castor dont il paroît même être un diminutif, & sa peau sert aux même usages.

L'Hermine, qui est de la grosseur de l'écureuil, mais un peu moins allongée, a, comme lui, les yeux vifs, la physionomie fine, & les mouvemens si prompts que l'œil ne peut les suivre; l'extrémité de sa queue longue, épaisse & bien fournie est d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient en hyver blanc comme la neige: cet animal vif, léger & joli sait une des beautés du Canada: mais, quoique plus petit que la Martre, il n'y est pas aussi commun.

La Martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation; c'est un animal chasseur & vivant d'oiseaux. Quoique la Martre n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige, parois-

sent être d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en fautant & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuse que celle de la Martre si distinguée sous le nom de Zibeline. Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle, parmi les autres, est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos jusqu'au bout de la queue. Les Martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables que tous les deux ou trois ans; les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'est à dire beaucoup de neige, qui doit produire une bonne chasse.

Un animal que les anciens appeloient Lynx, connu en Sybérie sous le nom de Loup cervier, ne s'appelle que Chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphere. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleusement perçans s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre qu de sentir de loin, vit du gibier qu'il

peut attraper & qu'il poursuit jusqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que sa chair est blanche & d'un goût exquis: mais on ne le recherche à la chasse que pour sa peau; quoique le poil en soit fort long & d'un beau grisblanc, elle est moins estimée pourtant que celle du renard. — Celui de Moscovie a le poil tout-a-fait noir & d'un mérite plus rare que celui du Canada moins septentrional & plus humide.

On tire de l'Amérique Septentrionale outre ces moues pelleteries, des peaux de Cerf, de Daim & de Chevreuil, des peaux de Renne sous le nom de Caribou; des peaux d'Elan sous le nom d'Orignal. Ces peaux fortes, douces & moëlleuses servent à faire d'excellens buffles qui pessent très-peu.

Les fauvages y font la chasse de l'Ours, qui le plus ordinairement est noir, comme dans tout climat froid & rigoureux.

Le Castor. Cet animal qui possede les dons secourables de la societé sans en éprouver comme nous les vices & les mal-

heurs, cet animal à qui la nature donne le besoin, inspire le desir de vivre avec ses semblables pour la propagation & la conservation de son espece, cet animal, doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le sort arrachent des larmes d'admiration & d'attendrissement au philosophe sensible, le Castor qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'est ni carnacier ni sanguinaire, ni guerrier, est de tous les animaux celui que le chasseur poursuit avec le plus d'ardeur & d'activité à cause de la richesse de la peau-

Long d'environ 3 à 4 pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre 50 à 60 <sup>ff</sup> de pesanteur, qu'il doit surtout à la grosseur de ses muscles, le Castor a la tête comme un rat, il la porte baissée avec le dos arqué comme une souris. Lucrece a dit, non pas que l'homme a recu des mains pour s'en servir; mais qu'il a des mains & qu'il s'en est servi: de même le Castor a des membranes aux pieds de derriere, & il nage; il a des doigts séparés aux pieds

de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, & il l'emploie à travailler & à traîner des fardeaux; il a quatre dents incifives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente.

Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage au Castor quand il est seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui sont développer une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence & sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se désendre; à moins qu'il ne soit pris, il ne sait pas mordre: mais, au désaut d'armes & de malice, il a dans l'état social tous les moyens de se conserver sans guerre, & de vivre sans faire ni souffirir d'injure. Cet animal paissible, & même familier, est d'ailleurs indépendant, & ne s'attache à personne, parce qu'il n'a besoin que de lui-même; il vit en communauté, mais il ne veut, ni servir, ni commander: un instinct muet au dehors,

mais qui lui parle au dedans, préside à ses travaux.

On trouve des Castors en Amérique depuis le 30°. d. de latit. Sept. jusqu'au 60°. Toujours clair-semés au Midi, leur nombre croît & leur poil brunit en avançant au Nord. Ils sont jaunes & couleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur de marron au Nord du Canada. On en trouve ensin de tout noirs, & ce sont les plus beaux; cependant sous ce climat, le plus froid qui soit habité par cette espece, il y en a parmi les noirs de tout-à-sait blancs, d'autres tachés de gris ou de roux sur la croupe.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens dans le Canada. La Colonie Françoise sit d'abord ce commerce à Tadoussac, port situé à 30 lieues au-dessous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des trois Rivieres, bâtie à 25 lieues plus haut que cette capitale, devint un second entrepôt. Avec le tems Montréal attira seul toutes

les pelleteries; on les y voyoit arriver au mois de Juin sur des canots d'écorce d'arbre. Bientôt les Anglois de la Nouvelle-Yorck, jaloux du commerce des François, chercherent les moyens de détourner une si grande circulation.

Il y a deux fortes de Loups-marins, Loup-maceux de la grosse espece pesent jusqu'à pie. deux mille livres & semblent avoir le nez plus pointu que les autres: on les prend aisément.

Les petits, dont la peau est communément tigrée, sont plus viss & plus adroits à se tirer des pieges qu'on leur tend. Le Loup-marin a la peau dure & couverte d'un poil ras; il naît blanc, mais il devient noir ou roux en croissant; quelquesois il réunit les trois couleurs.

La peau de Loup-marin servoit autresois à faire des manchons, mais on l'emploie à présent à couvrir des malles, à faire des souliers & des bottines; lorsqu'elle est bien tannée, elle a à peu près le même grain que le manquin. Si d'une part elle est moins sine, elle en conserve

plus longtems sa fraîcheur. On ne doit pas passer sous silence le *Veau marin*, animal remarquable par ses dents: il en a deux principales aux deux côtés de la mâchoire inférieure, longues & grosses comme le bras d'un homme, qui font une très-belle ivoire.

Bois du Canada.

Le Canada abonde en bois excellent pour la marine. Le défaut de capacité dans les exploiteurs nuisit d'abord à la réputation de ce bois, parce qu'au lieu de couper des arbres sur les hauteurs, où le froid & l'air les rendent plus durs en en resserrant les fibres, ils les prirent constamment dans les marais & fur le bord des rivieres où l'humidité leur donne un tisfu gras & lâche. On les faisoit conduire fur des radeaux, au lieu de les transporter dans des barques; exposés ensuite à toutes les intempéries de l'air, ils y contractoient une moifissure ou une espece de mousse qui les échauffoit, au lieu que sous des hangars ils se seroient conservés & durcis.

Cap · Bre- L'isse du Cap - Breton est située à l'enton ou Isle trée du golphe St. Laurent. Terre-Neu-Royale.

ve à son orient sur la même embouchure. n'en est éloignée que de 15 à 16 lieues, & l'Acadie, à son couchant, n'en est séparée que par un détroit de trois à quatre lieues. Sa longueur est d'environ trente-six lieues & fa plus grande largeur vingt-deux. Tous ses ports font ouverts à l'Est en tournant au Sud. On ne trouve fur le reste de ion enceinte que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des islets. Le climat anses ou entre des est très-froid & la prodigieuse quantité de lacs longtems glacés, qui couvrent presque toute l'isle, l'étendue de ses forêts qui la rendent inaccessible aux rayons du foleil, bornent son commerce à la pêche: on pourroit y ajouter le bois de chêne propre pour bâtir, pour fortifier une grande ville, que l'on peut exploiter dans les environs. La stérilité du sol fait que les habitans de l'isle ne se sont jamais occupés de l'agriculture; les premiers grains qu'on essaya d'y semer n'ont pu parvenir à leur maturité.

Les Français, qui en prirent posses-

fion au mois d'Août 1713, en furent pro-

prement les premiers habitans; ils changerent son nom en celui de l'Isle Royale. Louis. Le port de Louisbourg qui en est la capitale est situé sur la côte orientale de l'isle; sa prosondeur est au moins d'une

bourg.

l'isle; la profondeur est au moins d'une lieue, & sa largeur dans l'endroit le plus étroit a plus d'un quart de lieue.

La ville de Louisbourg, située sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, est de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour; ses rues sont larges & régulieres.

Isle St. L'Isle St. Jean, plus avancée dans le golphe St. Laurent, a 22 lieues de long & n'en a qu'une dans sa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la forme d'un croissant. Les François, qui d'abord n'avoient examiné cette isle que superficiellement, en jugerent la possession peu avantageuse; mais la perte de l'Acadie & de Terre-Neuve leur ouvrit les yeux sur ce qu'elle pouvoit valoir, & ils penserent aux moyens d'en tirer parti. Si

l'hiver y est long, le froid excessif, la neige abondante & la quantité d'insectes prodigieuse, ces désagrémens sont puissamment compensés par une côte saine, un port excellent & des havres commodes. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi, des prairies abondantes coupées par une infinité de petits ruisseaux qui les traversent; un sol extrêmement varié, propre à la culture de toutes les especes de grains; du gibier & des bêtes sauves sans nombre; un grand abord des meilleures sortes de poissons; ensin, une population de sauvages plus considérable que dans les autres isses.

Ces avantages firent naître le double projet de défricher cette isle & d'y établir une grande pêche de morue; mais ces commencemens d'industrie ayant été limités & gênés par des prohibitions & furtout par des privileges exclusifs, source naturelle du dépérissement de toute nouvelle entreprise, il ne résulta de ces dépenses & de ces projets que le regret de les avoir faits.

L'isle ne recevoit annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port la Joie. C'est Louisbourg qui fournissoit à ses besoins: elle les payoit avec fon froment, fon orge, fon avoine, ses légumes, ses bœufs & ses moutons. Lorsque les Anglois s'emparerent de cette isle, ils eurent la mauvaise politique d'en chasser plus de trois mille François qui, depuis peu, v avoient formé des établissemens. que les traités eurent assuré cette propriété aux vainqueurs, le Gouvernement en fit des concessions; on imagina de partager à divers particuliers le fol de Saint-Fean sous la condition qu'après dix ans d'une jouissance gratuite, ils paîroient chaque année au fisc, comme dans la plupart des provinces du Continent Américain, 2. liv. 10/. 7. den. & demi pour chaque centaine d'acres qu'ils posséderoient: soit paresse ou découragement, ces nouveaux propriétaires céderent, pour plus au moins de tems, pour une rente plus ou moins forte, leurs droits

droits à des Irlandois, surtout à des montagnards Ecossois. Le nombre des Colons ne s'éleve pas encore au-dessus de douze cens. Ils n'ont aucune liaison avec l'Europe; c'est avec Quebec, c'est avec Halisax seulement qu'ils commercent. Saint-Jean sur une dépendance de la Nouvelle-Ecosse jusqu'en 1772; à dater de cette année il forme un Etat particulier. Le port la Joie, maintenant appelé Charlotte-Town est le Charlotte-Charlotte-Charlotte-Leosse de la Colonie.

Le nom de Nouvelle-Écosse qui embras-Nouvellese aujourd'hui la longueur de trois cens Acadie.

lieues de côtes comprises depuis les limites de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la rive méridionale du sleuve St. Laurent, ne paroît avoir désigné dans les premiers tems qu'une grande péninsule de forme triangulaire, située vers le milieu de ce vaste espace. Cette péninsule, que les François appeloient Acadie, est trèspropre par sa position à servir d'assle aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre

de ports excellens, où l'on entre & d'où l'on fort par tous les vents. On voit beaucoup de morue sur ses rivages, & encore davantage sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. l'aridité de ses côtes offre du gravier pour fécher le poisson; & la bonté des terres intérieures invite à toutes sortes de cultures. Ses bois font propres à beaucoup d'usages: le Continent voisin attire par l'appât de quelques pelleteries.

Ce fut en 1604 que les François s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. Port Royal, qui étoit la feu-Anapolis. le défense de la Colonie, fut appelé Anapolis en l'honneur de la Reine Anne, quand les Anglois en prirent possession.

Eulifax.

Au Sud-Est de la péninsule d'Acadie les Anglois fonderent en 1749 une Colonie dans un endroit que les fauvages appeloient autrefois Chibouctou, & que les Anglois nommerent ensuite Halifax; c'est actuellement une ville entourée de bonnes fortifications. Suivant les observations & les remarques de M. de chabert, Halifax est à 65<sup>d</sup>. 51'. 8'. de long. & à 44<sup>d</sup>. 39'.4''. de lat. mérid. de Paris.

L'isle de Terre-Neuve n'est séparée Terrede la côte de Labrador que par un canal Neuve. de médiocre largeur, connu sous le nom de détroit de Belle-Isle. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cens lieues de circonférence; le peu qu'on connoît de son intérieur est rempli de rochers escarpés, de montagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites & fablonneuses. Ces lieux inaccessibles sont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aisément qu'on ne fauroit les y poursuivre. 'Jamais on n'y a vu d'autres fauvages que quelques Eskimaux venus du Continent dans la faison des chasses. La côte est partout remplie d'anses, de rades, de ports, quelquefois couverte de mousse, mais plus communément de petits cailloux qui semblent destinés à sécher le poisson qu'on prend aux environs.

La découverte de Terre Neuve fut R 2 faite en 1497 par le Veniten Jean Cabot; après plusieurs voyages que les Anglois y firent, la pêche de la morue leur parut mériter toute leur attention, & ce fut pour protéger ces commencemens d'un nouveau commerce, qu'Elizabeth envoya, en 1582, dans ces parages, le Chevalier Hampsbrée avec cinq navires, pour affurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il auroit choisse. nouvel ordre de choses multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve qu'on y vit en 1615 deux cens cinquante navires Anglois, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux: quelques années après il s'y forma des habitations fixes. Ces pêcheurs, placés à différentes distances les uns des autres, prirent Saint-Jean pour leur point de réunion; ils trouvoient là des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissoient à tous leurs besoins.

Morue.

La morue est infiniment plus abondante à Terre Neuve que dans les mers

du Nord de l'Europe; elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'est pas un objet de commerce lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est alors de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée & féchée, ou feulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme morue verte, & se pêche au grand banc. Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment fous les eaux des débris du Continent: les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent foixante lieues de long fur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du coté de l'Europe, est une espece de baie qui a été nommée la Fosse. Le foleil ne s'y montre presque jamais, & le ciel v est, le plus fouvent, couvert d'une brume épaisse & froide.

La morue disparoît presque toujours R 3

du grand banc & des petits bancs voisins, depuis le milieu de Juillet jusqu'à la fin d'Août; à cet intervalle près, la pêche s'v fait toute l'année. La pêche de la baleine se fait dans le golfe St. Laurent & dans les parages qui le joignent, sur des mers moins orageuses, moins embarrassées de glaces que le Groënland; dès lors elle commence plutôt & finit plus tard.

En 1764 on démembra du Canada la côte de Labrador pour la réunir à Terre-Neuve. Le Labrador, dont au connoît très-peu de chose, est situé près la Baied'Hudson

Ce détroit, dont la profondeur est d'Hudson. de dix degrés, est formé par l'Océan dans les régions éloignées du Nord de l'Amérique; son embouchure a six lieues de largeur. L'entrée n'en est praticable que depuis le commencement de Juillet iulqu'à fin de Septembre, encore la ne cesse-t-elle pas d'être dangereuse alors par rapport aux montagnes de glaces auxquelles des navigateurs ont donné quinze

à dix-huit cens pieds d'épaisseur. Tout se ressent sous cette zone glaciale de la stérilité de la nature: les hommes y sont en petit nombre & d'une taille qui n'excede guere quatre pieds; on voit dans leurs traits une altération totale. Tels font les Eskimaux qui habitent nonseulement le Labrador, où ils ont pris leurs noms, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Isle jusqu'aux régions les plus septentrionales de l'Amérique. Croiroit-on que ces peuples passent l'hiver sous des huttes construites à la hâte de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, sans autre seu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier & le poisson dont ils se nourrissent? La chaleur de leur fang & de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légere flamme, fuffit pour changer leurs cases en étuves.

Henri Hudson, occupé du soin de chercher au Nord-Ouest un passage pour entrer dans la mer du Sud, découvrit

ce pays en 1607. La Baie d'Hudsonn'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce de pélletteries. Quoique les fourrures de ces cantons soient fort supérieures à celles qui sortent des contrées moins septentrionales, on les a à beaucoup meilleur marché. Les naturels donnent dix castors pour un sussi, un, pour une hache, ou une livre de tabac &c.

Floride.

Sous le nom de Floride l'ambition Espagnole comprenoit anciennement toutes les terres de l'Amérique qui s'étendent depuis le golphe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales; mais la fortune, qui se joue de l'orgeuil national, a resserré depuis longtems cette dénomination illimitée dans la péninsule que la mer a formée entre la Georgie & la Louisianne: on y receuille beaucoup de sassant de l'ambition Espagnole l'ambition Espagnole de sassant les parties de l'Amérique qui s'étendent de l'ambition Espagnole de l'ambiti

Par le traité de paix de 1763, la Floride passa au pouvoir des Anglois, qui partagerent cette acquisition en deux gouvernemens. Saint-Augustin devint le chef-lieu de la Floride Orientale & Penfacola de la Floride occidentale. Ces villes, qui étoient en même tems d'affez bons ports, ne réuniffoient pas fans doute toutes les commodités dont elles étoient fusceptibles; mais c'étoit toujours un grand bonheur d'avoir trouvé ce qu'elles en possédoient. Les Florides qui, en 1769, n'exporterent que pour 673 mille 209 livres 185. 9 \( \frac{9}{2} \) de denrées, ont un avantage marqué sur le reste de ce grand Continent par leur heureuse situation & par la température de l'air.

Saint Augustin est situé sur la côte orientale de la péninsule, baigné par les eaux de l'Océan Atlantique, à 80 lieues environ de l'embouchure du golphe de la Floride ou du Canal de Bahama, & environ 47 de la ville & riviere de Savannah.

Pensacola, capitale de la Floride occidentale est un havre excellent dans la baie du Mexique à 11 lieues à l'Est des Port-Lewis & Mobile, & 158 à l'Ouest de l'Isle des Tortues.

Hâtons-nous d'en venir aux détails qu'il

nous reste à donner sur les treize-Etats-Unis & indépendans dans cette partie du monde.

## ETATS-UNIS INDÉPENDANS.

Un des plus grands & des plus mémorables évenemens de ce siecle est sans doute l'indépendance Américaine. S'il est beau de lever l'étendard de la liberté & de s'affranchir des vexations du despotisme. il est dangereux aussi de l'entreprendre, à moins qu'un fentiment intime de confiance, fondé sur la justice des réclamations, n'exalte dans l'esprit du peuple le besoin d'une révolution préparée en secret par la politique prudente & réfléchie des Chefs qui la méditent. Alors cette effervescence devenant générale, on tenteroit envain d'en détruire les principes & de soumettre un peuple pareil aux loix de l'ancien Gouvernement qu'il veut abiurer. Tel est le point de vue sous le quel on doit considérer la cause Américaine, & le peu de fuccés des armes Britaniques dans cette partie du monde.

Il se passera encore bien des siecles & des scenes de désolation avant que l'indépendance des treize Etats-Unis amene celle de toute l'Amérique. C'est du conflit des biens & des maux des deux Hémispheres que doit naître cette scission générale qui ébranlera les trônes de l'Europe en leur faisant perdre les sources abondantes où ils puisoient leurs richesses. Le Nouveau-Monde, en recouvrant son ancienne liberté, deviendra peut-être assez redoutable pour nous intimider jusque dans nos propres soyers.

Les naturels de l'Amérique ne font, fans doute, pas fans vices; mais il s'en faut beaucoup que la corruption foit aussi grande parmi eux que chez les Européens; au lieu que leurs vertus, puisées dans la nature & dans la simplicité des mœurs, ne sont point comme chez nous ou l'ouvrage de l'hypocrisse, ou celui de l'orgueil. C'est la vertu sans mélange, sans oruement, telle ensin qu'elle étoit dans les tems heureux où l'innocence primitive de l'homme n'avoit point à lut-

ter contre l'empire des passions & le danger toujours renaissant du mauvais exemple & de la séduction.

Des fureurs & des dévastations des Européens dans l'Amérique, il réfultera cependant un bien pour les habitans de ce nouvel hémisphere: l'esprit de sociabilité, le développement des lumieres dans les arts & les sciences, succédant à l'ignorance & à la barbarie, les naturels se rapprocheront plus entre eux, deviendront plus communicatifs, & se prêteront mutuellement des secours. Je sais que les arts & les sciences entraînent bien des maux après eux, qu'ils sont l'aliment du luxe, cause continuelle de la dépravation des mœurs, & dont il ne faut pas espérer de s'affranchir jamais. Mais si les biens doivent toujours être en équilibre avec les maux, sans qu'il tienne au pouvoir de l'homme d'en déranger l'ordre immuable & éternel, il faut espérer que les Américains, en général plus sages que nous, profiteront de leurs lumieres & de notre exemple pour se garantir des

vices de nos constitutions, de nos loix & de nos sociétés.

Le tolérantisme paroît déjà faire la base fondamentale des loix des Treize Etats-Unis, & cette fage politique prépare le bonheur & la population de cette République naissante. Heureux le peuple qui. aprés avoir adopté ce principe, s'y tiendra fortement attaché! C'est par ses mains que s'opérera la grande révolution dont l'indépendance de l'Amérique Septentrionale n'est que le prélude; heureux, dis-je, le peuple qui faisant chérir son gouvernement aux indigenes, leur fera quitter leurs retraites pour concourir avec eux à l'accroissement de la population du Nouveau-Monde, & à la gloire de brifer à jamais ses fers.

Tous les cœurs fensibles & bons doivent desirer que l'Europe voie cette révolution sans jalousie & sans crainte, & que la considérant comme un décret éternel & inviolable, elle s'empresse d'y donner les mains en sacrifiant des prétentions imaginaires que la force lui a données, &

que la torce peut lui enlever de même. Laissons à ces nouveaux peuples le droit de nous apporter leurs productions & leurs marchandises; laissons leur commerce libre ainsi que leur industrie, & que la nation Européenne qui les traitera le mieux. foit seule celle qui puisse avoir des droits à leur préférence; desirons enfin qu'une noble émulation ainsi qu'une douce fraternité soient à jamais entre eux & nous les liens indissolubles de nos rapports & de nos besoins mutuels. Les Traités de commerce & d'amitié que les Etats-Unis se proposent de faire avec les Puissances de l'Europe sont fondés sur ces principes heureux. Cherchons maintenant quelle fut l'origine de la premiere confédération de ces Etats pour la liberté.

En 1643 les quatre Provinces de la Nouvelle - Angleterre (1) Massachuset,

<sup>(1)</sup> Cette contrée, située à l'Est de l'Amérique Septentrionale sur découverte au commencement du secle dernier sous le nom de Virginie Septentrionale, & les premiers Européens qui l'habiterent furent des presbytériens Anglois que le fanatisme avoit chassés de leur patrie: c'est ainsi dit Raynal, que

Nouvelle Hampshire, Connecticut & Rhode-Island, qui dans l'origine n'avoient rien de commun entre elles, formerent une confédération sous le nom de Colonies Unies pour se garantir de l'insurrection & des attaques des fauvages. En vertu de cette union, deux Députés de chaque établissement devoient se trouver dans un lieu marqué pour y décider des affaires de la Nouvelle-Angleterre, suivant les de l'assemblée particuliere instructions qu'ils représentoient. Cette association ne blessoit en rien le droit qu'avoit chacun de ses membres de se conduire en tout à fa volonté. Leur indépendance de la métropole n'étoit guere moins entiere. est vrai qu'en consentant à ces établissemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la législation de la Mere-Patrie; que le jugement de tous les grands crimes commis fur leur territoire, lui feroit réservé; que leur commerce viendroit tout entier à ses rades; mais au-

ce sléau qui avoit dépeuplé l'Amérique au Midi devoit la repeupler au Nord.

cun de ces devoirs ne fut rempli; d'autres obligations moins importantes étoient également negligées. L'esprit républicain avoit déjà fait de trop grands progrés, pour qu'on se tint lié par ces arrangemens. La soummission des Colons se bornoit à reconnoître vaguement le Roi d'Angleterre pour Souverain.

Massachuset. la plus florissante des quatre Provinces, se permettoit encore plus de choses que les autres, & se les permettoit plus ouvertement. Une conduite si fiere attira sur elle le ressentiment de charles II. Ce prince annulla, en 1684, la charte que son pere avoit accordée; il établit une administration presque arbitraire, & ne craignit pas de faire lever des impôts pour son propre usage. Le despotisme ne diminua pas sous son fuccesseur; aussi à la premiere nouvelle de sa distitution, son Lieutenant sut arrêté, mis aux fers & renvoyé en Europe. Par la fuite Guillaume III gêna encore plus la liberté de la Province par le genre d'administration qu'il y introduisit. Un même même chef régissoit les quatre Provinces: mais avec les maximes qui convenoient à chaque Colonie. Connecticut & Rhode-Island restoient en possession de leur contrat primitif pour les récompenser de leur soumission. Quant à la nouvelle Hampshire, elle avoit toujours été conduite sur les mêmes principes adoptés oour Massachuset. Les Colonies, au lieu de se voir affranchies, comme les habitans de la Grande-Bretagne, des droits de douane sur la pêche de la baleine, devoient payer un droit de 56 liv. 5 sous par tonneau à leur entrée dans la métropole; ce droit étoit cependant réduit à la moitié, lorsque l'importation se faisoit par les propres navires de la Grande-Bretagne. Cette vexation fut encore plus grande, quand à cet impôt, déjà trop onéreux, on en ajouta un autre, en 1699, de 5 sous deniers par livre pesant de fanons. Cette nouvelle taxe eut des fuites si funestes, qu'il fallut la supprimer en 1723; on en excepta cependant la pêche du Continent Septentrional. A quelques réclamations près, tout paroissoit tranquille dans les Colonies, & rien ne sembloit annoncer à l'Angleterre l'orage qui devoit l'écraser sous le poids d'une guerre intestine, & la priver pour jamais de ses Colonies. La premiere explosion sut occasionnée, en 1764, par ce sameux acte du timbre qui désendoit d'admettre dans les tribunaux aucun titre qui ne seroit pas écrit sur du papier marqué & vendu au prosit du sisc.

Les Provinces Anglaises du Nord de l'Amérique s'indignent toutes contre cette usurpation de leurs droits les plus précieux & les plus facrés; &, d'un accord unanime, hommes & semmes renoncent à la consommation de ce que leur sournissoit la métropole, jusqu'à ce qu'elle ait retiré un bill illégal & oppresseur. Après deux ans l'acte du timbre est révoqué; mais le Parlement, honteux d'avoir plié, veut, en 1767, que ce qu'il n'a pu obtenir de revenu par le moyen du timbre, soit suppléé par un impôt sur le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier

peint & le thé, portés d'Angleterre en Amérique. Les peuples du Continent Septentrional ne sont pas moins révoltés de cette innovation que de la premiere.

Trois ans s'écoulerent cependant, sans qu'aucune des taxes qui blessoient si vivement les Américains fût perçue. C'étoit quelque chose; mais ce n'étoit pas tout ce que prétendoient des hommes jaloux de leurs prérogatives; ils vouloient une rénonciation générale & formelle à ce qui avoit été illégalement ordonné, & cette fatisfaction leur fut accordée en 1770. On n'en excepta que le thé; mais ce droit ne fut pas plus exigé que les autres. ministere, trompé par ses Délégués, croyoit, sans doute, les dispositions changées dans le Nouveau-Monde, lorsqu'en 1773, il ordonna la perception de l'impôt sur le thé. A cette nouvelle, l'indignation est générale dans l'Amérique Septentrionale.

Dans quelques Provinces on arrête des remercimens pour les navigateurs qui ont refusé de prendre sur leurs bords cette

production; dans d'autres, les négocians à qui elle avoit été adressée refusent de la recevoir; ici, on déclare ennemi de la Patrie quiconque ofera la vendre; là on charge de la même flétrissure ceux qui en conferveront dans leurs magafins. Plufieurs contrées renoncent folemnellement à l'usage de cette boisson; un plus grand nombre brûle ce qui lui reste de cette feuille, jusqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe, étoit évalué cinq ou fix millions, & il n'en fut pas déchargé une seule caisse. Boston fut le principal théâtre de ce soulevement. Ses habitans détruifirent dans le port même trois cargaifons de thé qui arrivoient d'Europe.

Le parlement d'Angleterre, irrité de l'opiniâtreté des Bostoniens, fit fermer, le 13 Mars 1774, le port de Boston: il fut défendu par un bill d'y rien débarquer, ni d'y rien prendre. La Cour de Londres s'applaudissoit d'une loi si rigoureuse, & ne doutoit pas qu'elle ne ramenât cette ville à son devoir, ou que ses

voisins, alarmés du danger qui la menaçoit, ou jaloux de profiter de sa disgrace, ne cherchassent à s'en prévaloir pour en tirer avantage; mais l'attente du ministere est généralement trompée. Boston reste ferme & brave l'orage; les esprits s'exaltent de plus en plus; le cri de la religion rensorce celui de la liberté, & les liens qui unissoient jadis les Américains à l'Angleterre sont rompus pour jamais. L'exemple des Bostoniens entraîne les autres habitans de Massachuset, & l'union du plus grand nombre; & dès lors se forme la République des treize Etats-unis (\*) dans l'ordre suivant.

<sup>(\*)</sup> L'espace occupé par les treize Républiques entre les montagnes & la mer n'est que de soixante-sept lieues marines; mais sur la côté leur étendue est en ligne droite de trois cens quarante cinq depuis la riviere de Ste. Croix, jusqu'à celle de Savannah, comme l'indique la Carte placée à la fin de cet Ouvrage.

		Longitudes.	Lat. Sept.
1. Nouv. Hampshire.	Portsmouth	3070. 30.	430. 7.
2. Massachuset		307. 3.	42. 25.
3. L'Isle de Rhode.	New-Port	305. 50.	41. 30.
4. Connecticut	New-Haven	304. 40.	41. 15.
5. Nouvelle-York	New-York	302. 40.	40. 50.
and Francisco and the second second			41. 43.
6. Nouvelle Jersey .			40. 30.
7. Delaware		302. 37.	39. 22.
8. Pensylvanie	Philadelphie		40. 25.
9. Maryland		300- 30	39. 45.
9. War hader	Anapolis	300. 10.	39. 25.
10. Virginie	s Williambourg	299. 32.	37. 20.
	1 baie de Chesapeak,	301. 15.	37. 36.
11. Caroline Septentr.	Wilmington	298. 22.	134. 20.
11. Caldine deptend.	Chrumwick. • .	298. 15.	34. 5.
12. Caroline Mérid.		297. 28	32. 45.
	Port Royal	296. 55.	32. 7.
13. Georgie	Savannah	295. 45	31. 55.

Ces treize provinces envoyerent à Philadelphie, dans le mois de Septembre 1774, des Députés chargés de défendre leurs droits & leurs intérêts. Ces Députés réunis composent le Congrès Américain.

De ce moment ce ne sont plus quelques particuliers qui opposent une résistance opiniâtre à des maîtres impérieux; c'est le Congrès de l'Amérique, qui lute contre le Parlement d'Angleterre; c'est une nation contre une autre nation. D'un côté,

on fait des préparatifs de guerre, des armemens; de l'autre, on s'occupe des moyens de repousser l'ennemi; & ce qui pouvoit rester d'affection pour le gouvernement primitif est étoussé. Il ne manquoit plus que de donner de l'énergie aux esprits: un ouvrage intitulé le Sens commun, produit cet esset.

" Jamais, disoit l'Auteur de cet écrit célebre, jamais un intérêt plus grand n'a occupé les nations. Ce n'est pas celui d'une ville ou d'une province, c'est celui d'un Continent immense & d'une grande partie du globe. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, c'est celui des siecles. Le présent va décider d'un long avenir; & plusieurs centaines d'années après que nous ne serons plus, le soleil en éclairant cet hémisphere, éclairera ou notre honte, ou notre gloire. Longtems nous avons parlé de réconciliation & de paix : tout est changé. Dès qu'on a pris les armes, des que la premiere goute de sang a coulé, le tems des discusions n'est plus. Un jour

a fait naître une révolution; un jour nous a transportés dans un siecle nouveau, &c."

Dans la nuit du 18 Avril 1775, Gage, Commandant des troupes royales, fait partir de Boston un détachement chargé de détruire un magasin d'armes & de munitions, qu'avoient les Américains à Concorde; elles y réussissement; mais à leur retour elles sont assaillies par la milice. Quelques mois après se livrent des combats plus réguliers, & c'est dans un de ces combats que Warren devient une des premieres victimes de la liberté. Le Congrés honora sa cendre, & son oraison funebre sur prononcée avec cette noblesse, cette énergie & cette décence qui caractérisent des ames libres.

Le Congrès s'occupe ensuite du soin d'assembler une armée, & le commandement en est donné à George Wasington le Fabius de l'Amérique, dont le nom passera à la postérité le plus reculée. Le nouveau Général vole à Massachuset, presse, enserme l'ennemi dans Boston,

& force enfin six mille soldats à suir: Boston est évacué le 24 Mars 1776.

Cette victoire accéléra le vœu général pour l'indépendance; & le Congrès profita de cette heureuse circonstance pour la prononcer. Le 4 Juillet 1776 fut le jour mémorable où les Colonies briserent le joug & rompirent tous les liens qui les unissoient à l'Angleterre.

Hancok, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs de cette fçene intéressante. On a écrit au-dessous du buste du second:

## E Cælo eripuit fulmen, sceptrumque tyrannis.

Les bornes que je me suis prescrites dans cet ouvrage ne me permettant point des détails plus longs, je me contenterai d'ajouter que la France, après avoir reconnu l'indépendance des Américains, sit un traité d'amitié & de commerce avec eux, qui sut signé à Versailles le 6 Février 1778, & signissé le 14 Mars de la même année à la Cour de Londres. Les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-

Bas, toujours attentifs à tout ce qui peut affermir & augmenter le bonheur de leurs sujets, viennent, à l'imitation de la France, de reconnoître l'indépendance Américaine; cette déclaration est du 19 Avril 1782.

La reconnoissance universelle de cette indépendance en Europe devant être la base de la paix, il faut espérer, pour le bonheur de l'humanité, que toutes les Puissances se réuniront bientôt pour concourir à cette heureuse sin.

# Nouvelle Angleterre.

Origine de la Nou. C'est au fanatisme que la Nouvelle-Anvelle-An- gleterre doit ses premiers Colons.

Les Puritains éprouvant de jour en jour de plus grandes persécutions en Angleterre, ils se virent obligés de fuir leur patrie, & l'émigration en sut si considérable en Amérique, que l'année suivante, ils furent dans la nécessité de se disperser.

Les peuplades qu'ils établirent, formerent d'abord la Province de Massachuset,

d'où fortirent bientôt les Colonies de la Nouvelle Hampshire, de Connecticut & de Rhode - Island, qui par la suite formerent autant d'Etats séparés, & obtinrent chacune une charte particuliere de la Cour de Londres (1). Uniquement occupés du pulation. plaisir de vivre en paix, ces peuples nouveaux négligerent de donner une base folide à leur bonheur; ils vécurent ainsi l'espace de vingt ans, & ce ne fut qu'en 1630 qu'ils fentirent la nécessité de donner une forme à leurs Colonies respectives. Ils convinrent à cette époque d'avoir tous les ans une Assemblée dont les Députés feroient nommés par le peuple, où ne pourroient siéger que les membres de l'Eglise établie & qui seroit présidée par un Chef sans autorité particuliere. établit un Conseil national, chargé de régler les affaires publiques & de juger tous les procès: les lumieres de la raison, sans le secours d'un côde, devoient décider tous les différends.

<sup>(1)</sup> Suivant un Tableau publié par le Congrès, la Nouvelle-Angleterre forme seule une population de huit cens un mille six cens soixante-dix-huit ames.

Nord par le Canada, à l'Ouest par la Nouvelle-York, à l'Est & au Sud par la Nouvelle-Ecosse & par l'Océan, n'a pas moins de trois cens milles sur les bords de la mer, & s'étend à plus de cinquante milles dans les terres. Falmouth dans la baie de Casco, & Portsmouth dans la Nouvelle-Hampshire; Boston, Marble-Head, Salem & Newburry-Port dans la Baie de Massachuset; New-port dans l'Isle de Rhode; & New-London dans le Connecticut, sont les principaux havres où se font toutes les affaires.

Les défrichemens s'y font avec fagesse & toujours sous l'inspection des loix qui sont immuables à cet égard. Dès que soixante samilles offrent de bâtir une église, d'entretenir un Pasteur, de solder un Maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le Corps législatif de la Colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà désrichées & contient

ordinairement six milles quarrés d'Angle-C'est ainsi que s'aggrandit la Nouvelle-Angleterre. Plus on y défriche de terres & l'on y exploite de forêts, plus l'air qu'on y respire est pur & sain. pendant, comme l'abondance des récoltes n'a pas rempli les vœux des Colons, ils ont dirigé leur industrie vers d'autres objets. Ils construisent des navires pour les Navigateurs étrangers; ils ont des fabriques confidérables de chapeaux, de toiles de lin & de chanvre, de draps communs &c. A ces manufactures, qu'on peut appeler nationales, les habitans de la province ajou- Son comtent des fabriques d'une eau de vie faite avec la mélasse qu'ils vont chercher aux Indes-Occidentales. Ils vendent des quantités prodigieuses de cette liqueur aux sauvages voisins, aux pêcheurs de morue, à toutes les Provinces Septentrionales; ils la portent même jusqu'aux côtes d'Afrique. De cette façon, ils s'approprient une partie des denrées de l'Amérique, foit Méridionale, soit Septentrionale, & les échanges de

(1) Voyez le Voyageur Américain, pag. 100 & 101.

ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passent par leurs mains.

Le cacao, le café, le coton sont encore des articles dont ils tirent des partis avantageux. Mais de toutes les ressources de cette Colonie, la pêche est la plus essentielle: le nombre prodigieux des bateaux qu'elle y emploie en est une preuve convaincante. La pêche du maquereau occupe annuellement durant le printems & l'automne environ 1500 bateaux & 3000 hommes; celle de la morue 500 bâtimens de 50 tonneaux avec 4000 hommes d'équipage. La pêche de la morue est au moins de deux cens cinquante mille quintaux. Avant 1763 la Nouvelle - Angleterre faisoit la pêche de la baleine en Mars, Avril & Mai, dans le golfe de la Floride; & en Juin, Juillet & Août, à l'Est du grand banc de Terre-Neuve; elle n'y envoyoit alors que 120 chaloupes de 70 tonneaux chacune, & montées par 1600 hommes; mais en 1767 cette pêche occupoit déjà 7290 matelots.

Les productions de la Nouvelle-Angleterre sont la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les salaisons, le mais, les porcs & les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands & pour les vaisseaux de guerre, ainsi que des bois de toute espece. Les exportations des quatre provinces réunies s'éleverent en 1769 à 13,844,430 liv. 19 sols 5 den.; mais cette Colonie recevoit annuellement plus qu'elle ne donnoit, puisqu'elle a dû constamment à sa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

#### Nouvelle - Hampshire.

Cette province, ou cet Etat, contient environ cinquante mille habitans, ses productions & son commerce sont les mêmes que dans les autres Provinces de la Nouvelle Angleterre, dont nous avons fait mention dans l'article précédent.

La Nouvelle Hampshire s'étend depuis la baie de Massachuset jusqu'au fleuve Ports- St. Laurent. La ville de Portsmouth en est la capitale: c'est de son port, situé dans le havre de Pistataqua, soixante milles au nord de Boston, que se font toutes les expéditions de la Colonie.

La proximité de cette province de celle de Massachuset, la plus considérable de la Nouvelle-Angleterre, est un obstacle aux progrès de son commerce. Mais il est à présumer qu'à mesure que sa population augmentera, le défrichement, la culture des terres, augmenteront aussi ses productions; & que d'un plus grand nombre de besoins, naîtra un commerce plus confidérable avec les ports les plus fréquentés de l'Amérique. D'un autre côté, en supposant que ses importations & ses exportations fe bornent feulement aux ports voifins de la Nouvelle-Angleterre, l'excédant des échanges n'en fera pas moins un avantage évident pour la balance du commerce de la Nouvelle-Hampshire. Cette confidération est applicable à toutes les provinces de la République qui seront dans le même cas que celle-ci.

MAS-

# M'ASSACHUSET.

Il n'est dans l'Amérique septentrionale Position & aucune province aussi considérable, aussi population de Massa. florissante que celle de Massachuset, dont chuset la population monte à 900 mille ames, Elle est bornée au Nord par la Nouvelle Hampshire, à l'Est & au Sud par l'Océan atlantique & le Connecticut, & à l'Ouest par la Nouvelle York. Sa longueur est de 112 milles & sa largeur de 38. Au nombre de ses productions les plus consiductions dérables on compte le bled d'Inde, les moutons, les bœufs, les cochons, les poissons, le lin, le chanvre, & les bois de construction. Ses manufactures principales font celles de toile, de draps de laine, de cuirs & de chapeaux. La quantité de bois & d'autres matieres propres à la construction, la mettent dans le cas de bâtir un grand nombre de navires. dans son sein des mines de cuivre & de fer. En échange de ces productions elle rapporte des Isles à sucre de la mélasse, dont elle fait de l'eau de vie. Le commerce

Boston

de cette province est considérable & se fait presque tout à Boston. Cette cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle Angleterre, est aussi la plus considérable de l'Amérique Septentrionale; elle est fituée dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Massachuset, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres. L'ouverture de cette baie est défendue contre l'impétuosité des vagues, par quantité de rochers qui s'élevent au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites isles, la plupart habitées, qu'on nomme Brewsters. Ces digues, remparts naturels, ne laissent une libre entrée qu'à trois vaisseaux de Sur ce canal unique & très-étroit fut élevé à la fin du siecle dernier, dans l'Isle du Château, une citadelle réguliere fous le nom de Fort-Guillaume. cent canons du plus gros calibre & trèsbien disposés. A une lieue en avançant est vent être apperçus de la forteresse, qui les

Ses forti- un fanal fort élevé, dont les fignaux peufications. répete pour la côte, tandis que Boston a

les siens qui répandent en même tems l'alarme dans l'intérieur des terres voifines. Hors les momens d'une brume épaisse dont quelques vaisseaux pourroi ent profi ter pour se glisser dans les isles, la ville a toujours 5 ou 6 heures pour se préparer à recevoir l'ennemi: en attendant elle peut. en vingt-quatre heures, rassembler dix mille hommes de milice. Quand même une flote passeroit impunément sous l'artillerie du château, elle trouveroit au Nord & au Sud de la place deux batteries qui, commandant toute la baie, l'arrêteroient à coup sûr, & donneroient le tems à tous les bâtimens de se mettre à couvert du canon dans la riviere de Charles.

La rade de Boston est assez vaste pour que 600 voiles y puissent mouiller furement & commodément. On v a construit magnifique mole, affez un avancé pour que les navires, sans le secours de la moindre allege, déchargent dans les magasins qu'on a bâtis au Nord. A l'extrémité du mole, est la ville bâtie sur Sa situaun terrein inégal & en forme de croissant

autour du port sur le bord de la mer & à trois lieues Sud de New-Cambridge. Cette ville fut fondée par une partie de la Colonie de Charles-Town.

Il n'est point de ville dans l'Amérique qui foit plus avantageusement située pour le commerce que Boston. Elle comptoit Sa popu- avant les troubles trente-cinq ou quarante mille habitans de diverses sectes. Ses Edisices publics & particuliers font magnifiques. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la conversation, les mœurs, les usages, tout y ressembloit si fort à la vie qu'on mene à Londres qu'il étoit difficile d'y trouver d'autre différence que celle qu'entraîne toujours la population excessive des grandes capitales.

lation.

A dix-huit milles Nord de Boston, se trouve la ville de Salem, que l'on ne peut nommer sans se rappeller les scenes de désolation & de trouble qu'y causerent l'ignorance & le fanatisme d'un Pasteur qui, croyant qu'une Indienne avoit enforcelé ses deux filles, sujettes à des convulsions, souleva la multitude contre

tous les Indiens. Ces infortunés, soupconnés du crime de forcellerie, furent en grande partie condamnés à mourir. pendant peu de jours après le bandéau de l'erreur tomba, & à l'aveugle fureur des affaffins fanatiques, succederent une consternation affreuse & les regrets les plus amers.

Salem est située dans une plaine entre deux rivieres qui forment deux havres, dont l'un se nomme le havre d'été & l'au- Sistiuatre le havre d'hiver. Les premiers colons tion. de Massachuset s'établirent d'abord en cet endroit. Cette ville, célebre par la construction des navires, fait son commerce directement avec les isles à sucre; elle est par les 42 degrés 35 min de latitude septentrionale & les 3070. 15' de longitude occidentale (au méridien de l'Isle de Fer.)

Le Cap-Cod, à l'entrée de la baie de Le Cap Massachuset, la sépare de celle de Barnstable, au nord de laquelle est bâtie la ville de ce nom.

La Colonie de Nezv-Plimouth, dépen-

T 3

Plimouth. dante de l'Etat de Massachuset, s'étend jusqu'à cent milles le long des côtes depuis le Cap-Cod jusqu'à la partie nord, & a près de cinquante milles de largeur; elle sut appelée Colonie de Plimouth, du nom de la premiere ville que le Conseil en Devonshire sit bâtir. Cette ville, assez considérable, se trouve par 410. 10' de lat. & par 306°, 35' de long. Elle est subdivisée en trois Comtés, savoir: Bristol, Plimouth & Barnstable.

Penobscot

La baie de *Penobscot*, dans le district de *Sagadahoc*, est encore une dépendance de Massachuset; son embouchure a vingt-un milles de largeur; la riviere de Penobscot, formée du courant de trois lacs, vient après un cours de cent trente milles former cette baie.

# RHODE-ISLAND.

Rhode-Island, ou L'Isle de Rhode, la troisieme province en rang dans la Nouvelle-Angleterre, est la plus petite des trois. Sa population est de cinquante-neuf mille

fix cens foixante & dix-huit habitans. Cet Popula-Etat est situé sur le Mount-Hope & doit l'isse de ses premiers habitans à un ancien établis-Rhode. sement de Providence. L'Isle dont la Province tire fon nom, est dans la baie de Narrhanguset; elle sut longtems l'asile de ceux qui fouffroient de l'esprit de perfécution, nommément de ceux qui furent chassés de Boston en 1630. Les habitans de l'Isle n'ont que deux temples, l'un pour les Presbytériens, l'autre pour les Anglicans. La fertilité du fol & la température du climat de l'Isle de Rhode l'ont fait nommer avec justice le paradis de la Nouvelle-Angleterre. Boston n'en est éloigné que de soixante milles au Sud, l'hiver y est moins sensible; l'Océan l'environne, & elle n'est pas si sujette aux vents de terre que les villes du Continent. Son commerce d'importation & d'expor- Son comtation est considérable en proportion de merce. son étendue: le beurre, le fromage, les bœufs, les chevaux, les porcs, le bois de construction & les vaisseaux sont les articles que les habitans vont échanger dans

Son fol.

les isses à sucre contre du rum, du sucre & de la mélasse, dont ils sont de l'eau de vie qu'ils portent en Afrique pour la traite des Negres.

Une liberté illimitée de religion, la beauté du climat, la situation la plus heureuse, tout invitoit les planteurs à venir se fixer à l'Isle de Rhode; aussi y accouration de toutes parts; mais son étendue ne suffisant pas pour tous ceux qui vouloient établir leur domicile dans ce charmant séjour, plusieurs furent obligés de retourner au Continent, où ils acheterent un vaste terrein sur lequel ils éleverent les villes de *Providence* & de *Warzvich*.

Providence. La ville de *Providence*, située près de l'embouchure de la riviere de *Patuxit*, est la capitale d'une colonie de ce nom, dont le district peut avoir environ vingt milles en quarré. Cette ville est assez grande, très-peuplée & dans un état florissant. elle est sous la latitude de 41°. 52' & sa longitude occidentale est de 305°. 28'.

La Capitale de l'Isle de Rhode est Newport, situé dans la partie Sud Ouest de l'isle; son havre est sûr & commode; il est désendu à l'entrée par un fort régu. Newport. lier, armé de trois cens pieces de canons. C'est de ce port que se font toutes les expéditions de la Colonie: on doit juger par-là de la population, des ressources & de la prospérité de New-port.

#### CONNECTICUT.

Cette quatrieme & derniere Province Situation de la Nouvelle-Angleterre est bornée à de Connecticut.

l'Ouest par la Nouvelle-York & la riviere d'Hudson, séparée de l'Isle-Longue par un bras de mer du côté du Sud; à l'Est est Rhode-Island avec une partie de la province de Massachuset, & au Nord le reste de cette Province-ci. La riviere de Connecticut est une des meilleures & des plus larges de la Nouvelle-Angleterre. Les deux côtés de la riviere sont très abondans en bois; & l'extraction du goudron & de la térébenthine est si considérable, qu'un tiers presque de la Colonie s'en occupe.

Le commerce de Connecticut est du même genre que celui des autres Provinces de la Nouvelle-Angleterre. Les pro-

ductions les plus essentielles de cet Etat font ses mines de plomb, de fer & de cuivre qui contribuent beaucoup à l'enpulation. richir. On évalue le nombre de ses habirans à cent quatre-vingt-douze mille. Le port & la ville de New-Haven sont le rendez-vous général de la Colonie. c'est là que se traitent toutes les affaires. La ville est située dans l'enfoncement d'une baie dont le détroit sépare l'Isle-Longue du Continent; elle étoit autrefois la capitale d'une colonie du même nom; mais elle fut réunie au Connecticut, en 1664, par une charte de Charles II. L'instruction de la jeunesse y est fort soignée, on y a fondé à cet effet un college qui est très-nombreux; il s'appelle Yare-Hall.

> Parmi plusieurs villes de ce district, on remarque surtout *Brentford*: connue par ses ouvrages en ser, dont elle approvisionne toute la Colonie.

# Nouvelle-York

Au commencement du dix-septieme siecle cette contrée sut découverte par Henri Hudson, sameux navigateur anglais, qui étoit alors au service de la Hollande. Cette Puissance y sonda la Nouvelle-Belge qui ne prit le nom de Nouvelle-Tork qu'après que les Anglais en eurent, une seconde sois, pris possession, & qu'elle leur sut assuré par un traité de paix.

Cette province, resservée à l'Est par Situation de la Nouvelle-Angleterre & bornée à l'Ouest velle-York par la Nouvelle-Jérsey, n'a que vingt milles d'espace sur le bord de la mer, mais s'élargit insensiblement & s'enfonce jusqu'à deux cens milles dans les terres, d'un côté jusqu'au lac George, ou Saint Sacrement, & de l'autre jusqu'au lac Ontario. La riviere d'Hudson qui sort des montagnes situées entre ces deux lacs, ne porte que de soibles canots durant soixante-cinq milles, encore cette navigation est-elle interrompue par deux cascades qui obligent à deux portages d'environ

deux cens toises chacun. Mais d'Albani à l'Océan, c'est-à-dire dans l'espace de cent cinquante milles, on voit durant toutes les saisons, sans crainte d'aucun accident, voguer sur ce magnissique canal, à marée haute, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux, ce qui entretient une circulation continuelle & rapide dans la Colonie. Albani est à cent cinquante milles de New-York; on y compte environ trois cens cinquante maisons.

Albani.

La partie de ce grand établissement que les navigateurs trouvent d'abord, est assert l'Isle-Longue, appelée quelquesois Isle de Nassau, qui est séparée du Continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long sur douze de large; elle est divisée en trois Comtés, Suffolck, Richmond, & Queen's-County.

Le commerce de l'Isle-longue consiste en diverses fourrures, en chevaux, bœuss, porcs, pois, froment & toute espece de grains; son sol est propre à la culture de tous les fruits; le lin & le chanvre y croissent aisément, ainsi que le tabac dont la qualité égale celle du Maryland. Sa Lat. est par 40°. 32'. & sa longitude de 304°. 59', (au méridien de l'isle de fer.)

Suivant les derniers dénombremens, la Province compte deux cens cinquante mille habitans de diverses nations, de diverses sectes. Les riches pelleteries qu'ils tirent des sauvages, & le surplus de celles de leurs propres chasses, qu'ils ne consomment pas, sont portées au marché général.

New-York, ville importante désignée New-York aujourd'hui, comme la Colonie entiere, sous le nom de Nouvelle-York, a beaucoup perdu de sa considération & de sa prospérité depuis la derniere révolution. Ce sont les Hollandois qui l'ont bâtie dans l'Isle de Mahanatan, qui n'a que quatorze milles de longueur & un mille dans sa plus grande largeur. La ville de New-York, placée à deux milles de l'embouchure de la riviere d'Hudson, n'a proprement ni port ni bassin; mais elle n'en a pas besoin: sa rade, ouverte dans toutes les saisons,

accessible aux plus grands vaisseaux, à l'abri de tous les orages, doit lui suffire.

Quoique les rues de New-York soient irrégulieres, la ville n'en offre pas moins un aspect intéressant par l'air de propreté qui y regne. Les maisons bâties en briques & couvertes de tuiles offrent plus de commodité que d'élégance. L'aisance est universelle, les vivres sont abondans. d'excellente qualité & à bon marché; la derniere classe du peuple a une ressource assurée dans les huîtres dont la pêche seule occupe deux cens bateaux. C'est peutêtre de cette aisance universelle que naît la mollesse & l'oisiveté que l'on reproche aux habitans, & qui ont si fort influé sur les mœurs & fur la fociété en général de cette ville.

Les exportations de New-York pour les Indes-Occidentales consistent en pois, farine, seigle, bled, pommes, oignons, ais, planches, douves & autres bois, chevaux, moutons, bœufs, porcs, beurre, fromage, salaisons & huîtres; & les retours, en rum, sucre & mélasse.

Les denrées ou marchandises qui furent expédiées en 1769, monterent à 4,352,446 liv. 17 s. d. 9 den-tournois. Quoique cette ville soit encore entre les mains des Anglais, il est à présumer que, soit par conquête, soit par cession volontaire, les Américains en deviendront les maîtres.

# NOUVELLE JERSEY.

La Nouvelle Jersey, qui porta d'abord le nom de la Nouvelle-Suede, est dans le voisinage de la Nouvelle-York. Elle a environ cent vingt milles de long du Nord au Sud, & cent de large de l'Est à l'Ouest. Avant la derniere révolution on ne comptoit dans ce pays si vaste, que seize mille habitans; c'étoient les descendans des Suédois & des Hollandais, ses premiers cultivateurs. La population y a augmenté depuis, au point qu'on y compte aujour-d'hui cent trente mille habitans.

Le pays est couvert de troupeaux, & abondant en grains; le chanvre y vient

Amboi.

mieux que dans aucune des contrées voi-On y a ouvert avec fuccès une mine d'excellent cuivre. Les côtes en font accessibles & le port d'Amboi capitale de la Province, est assez bon. Aucun des' movens de prospérité, propres à cette partie du globe, ne lui manque, cependant elle est toujours restée dans une obscurité profonde. Son nom est presque ignoré de l'Ancien-Monde, & ne seroit guere plus connu dans le nouveau, si cette Colonie ne faisoit partie de celles qui sont désignées sous le nom des treize Etats-Unis. La Nouvelle-Jersey n'a donc pas autant de célébrité que la plupart des autres Etats de la Confédération; mais fes habitans n'en font pas moins heureux, & peut-être ne gagneroient-ils pas à fortir de leur paisible obscurité.

Le commerce de la Nouvelle-Jersey se fait à Amboi, à peu de chose près dans les mêmes importations & exportations que la Nouvelle York; elle exporte de plus, des fourrures, du tabac, de la poix & du goudron. Les habitans n'ayant aucun

aucun commerce direct avec l'étranger, transportent leurs productions, surtout à Philadelphie, par le moyen de la *Delaware*.

#### DELAWARE.

L'Etat que l'on connoît sous cette dés nomination est composé de trois Comtés. favoir: New-Castle, Kent & Sussex, toutes les trois situées sur la belle riviere de la Delaware qui donne son nom à toute la Colonie. La ville de New-Castle que la Delaware baigne de ses eaux est à trente Castle, milles sud-est de Philadelphie; ses maisons, au nombre de cinq à six cens, sont très bien bâties; son heureuse position ne peut, avec le tems, que produire une augmentation de commerce & de population. Moyennant de l'émulation & une bonne harmonie avec ses voisins, cette ville est sûre de prospérer. Il en est de même des villes de Kent & de Kent & Sullex; cette derniere, située comme les Sussex. autres sur la rive de la Delaware, est habitée par des Colons dont les plantages

font à des distances inégales, parce que le choix n'a été décidé & fixé que par la volonté inmédiate & arbitraire des différens habitans qui venoient successivement peupler cette Colonie. Le sol y est bon, le ciel pur, & les saisons bien réglées. Ces trois Comtés saisoient autresois partie de l'Etat de *Pensylvanie*; mais à la révolution elles s'en sont séparées pour faire un Etat à part. Cependant leur gouvernement se conduit sur les mêmes principes.

La Délaware, après avoir separé dans son cours la Pensylvanie de la Nouvelle - Jersey, va se perdre dans l'Océan Atlantique entre les Caps May & Henlopen, où elle forme une large baie. Cette riviere est navigable pendant plus de deux cens milles; mais au-dessus de Bristol il y a une chute d'eau considérable qui rend la navigation impraticable dans la partie Nord du Comté de Brucks, une des onze Comtés de la Pensylvanie. Tous les Articles nécessaires à L'etat de Délaware lui viennent de la Pensylvanie.

## PENSYLVANIE

De toutes les fondations de Colonies tant anciennes que modernes, il n'en est aucune qui ait eu un concours plus heureux de circonstances, & qui porte un caractere plus noble & plus intéressant. Au seul nom de Pensylvanie quel est l'homme qui ne se sente penétré de respect pour celui de son illustre fondateur! sa naissance, ses vertus, son courage, ses talens politiques, son humanité, le motif qui le fit expatrier, tout enfin ce qui tient à ce grand homme (\*) est connu. & a été répété dans une infinité d'ouvrages où tous les Auteurs le représentent à l'envi comme un des Philosophes qui honorent le plus l'humanité.

Guillaume PENN partit d'Angleterre position en 1681 pour aller fondér cette Co-sylvanie. lonie. Le terrein qu'il choisit, est gardé à l'Est par l'Océan, au Nord par la Nou-

<sup>(1)</sup> Voy. surtout le 4e. vol. de l'Hist. ph. & pol. de Raynal, édit. in 4o.

velle York & la Nouvelle-Jersey, au Sud par la Virginie & le Maryland, à l'Ouesses; de tous côtés par des amis & dans son sein, par des habitans vertueux. Fasse le Ciel qu'ils ne dégénerent pas, & que dans les descendans on retrouve les vertus des ancêtres! Fasse le ciel que les peuples corrompus qui viendront commercer avec eux leur laissent en partant la gloire d'avoir résisté au penchant, séduisant mais perside, des passions & des vices!

Les côtes de la *Penfylvanie* font resferrées & s'élargissent insensiblement jusqu'à cent vingt milles; sa prosondeur, qui n'a d'autres limites que celles de sa population & de sa culture, embrasse déjà cent quarante cinq milles d'étendue.

La Pensylvanie propre est partagée en onze Comtés, Phyladelphie, Bucks, Chester, Lancastre, York, Cumberland, Berks, Northampton, Bedfort, Northumberland & Westmoreland.

Comme l'on n'a défriché qu'environ la

6°. partie du terrein, l'opulence & les ressources de la Province augmenteront à mesure que la culture sera des progrès.

Quand les Européens aborderent dans cette contrée, ils n'y virent dabord que des bois de construction & des mines de fer à exploiter. En abattant, en défrichant, ils couvrirent, peu à peu, les terres qu'ils avoient nettoyées, de nombreux troupeaux, d'arbres fruitiers, de plantations de lin & de chanvre, de légumes, de grains de toutes les fortes; mais notamment de froment & de mais qu'ils reconnurent par une heureuse expérience être propres au climat. De tous cotés on poussa les défrichemens avec une vigueur & un fuccés qui étonnerent toutes les nations. D'où naquit cette surprenante prospérité? De la liberté, de la tolérance, qui attirerent dans ce pays des Suédois, des Hollandois, des François industrieux, & furtout de laborieux Allemans. Cette prospérité est l'ouvrage des Quakers, des Anabaptistes, des Anglicans, de Méthodiftes, des Presbytériens, des Mo-

raves, des Luthériens & des Catholiques. La fecte des Dumplers est une de celles qui attire le plus d'attention par fa singularité: son fondateur fut un Allemand, qui, dégoûté du tumulte du monde, se retira dans une folitude agréable à cinquante milles de Philadelphie, pour se livrer à la contemplation. La peuplade ne monte tout au plus qu'à cinq cens, & porte le nom d'Euphrate par allusion aux Hébreux qui psalmodioient sur les bords de ce fleuve.

Ce qu'il y a de plus édifiant, & de plus singulier en même tems, dans la conduite de toutes les fectes qui ont peu-Sa to plé la Pensylvanie, c'est l'esprit de concorde qui regne entre elles malgré la différence de leurs opinions religieuses. Quoiqu'ils ne soient pas membres de la même églife, ils s'aiment comme des enfans d'un feul & même pere. Ils ont véeu toujours en freres, parce qu'ils avoient la liberté de penser en hommes. C'est à cette précieuse harmonie qu'on doit furtout attribuer l'accroissement rapide de

lérance.

la Colonie qui, sirivant le calcul du Con- Populagrès général, portoit fa population, en tion. 1774, à trois cens cinquante mille habitans.

La Pensylvanie recueille beaucoup de Ses prochanvre & de lin, qui avec le coton & son comqu'elle tire de l'Amérique méridionale. merce. fervent à entrerenir ses manufactures. Du produit des laines de ses brebis elle fabrique des draps groffiers. En échange de ses productions territoriales, qui confiftent en biscuits, farines, beurre, fromage, suifs, légumes, fruits, viandes salées, cidre, bierre, toutes fortes de bois de construction; elle se procure des isles Angloises, Françoises, Hollandoises & Danoises, du coton, du sucre, du café, de l'eau de vie, de l'argent, qui sont autant de matieres d'un nouveau commerce avec la métropole, d'autres Colonies, ou d'autres nations de l'Europe. Les Acores, Madere, les Canaries, l'Espagné, le Portugal offrent des débouchés avantageux aux grains & aux bois de la Penssourie; le payement s'en fait en vins

ou en piastres. La métropole reçoir du fer, du chanvre, des cuirs, des pelleteries, de la graine de lin, des vergues, des mâtures; & fournit du fil, des draps fins, du thé, des toiles d'Irlande ou des Indes, de la quincaillerie, des galons d'or & d'argent, d'autres objets d'agrément ou de nécessité. Philadelphie, capitale de cette Colonie, en est aussi le centre & le rendez-vous. Ses exportations en Europe sont du tabac, du froment, de la fleur de froment, des douves de chêne rouge pour les barrils, des douves de chêne blanc & rouge pour les tonneaux, de la potasse & des fourrures.

la Villedes Freres.

Cette ville célebre est située à cent delphie ou vingt milles de la mer, au confluent de la Délaware & du Schuylkill. PENN, qui la destinoit à être la métropole d'un grand empire, vouloit qu'elle occupât un mille de large fur deux milles de long, entre les deux rivieres. Sa population n'a pu encore remplir un fi grand espace. Jusqu'ici l'on n'a bâti que sur les bords de

la Delaware, fans cependant renoncer aux idées du Législateur.

Les rues de *Philadelphie*, toutes tirées au cordeau, ont depuis cinquante jusqu'à cent pieds de largeur; des deux côtés regnent des trotoirs, défendus par des poteaux placés de distance en distance.

Les maisons, dont chacune a son jardin & son verger, sont construites de brique & ont communément trois étages; plus décorées aujourd'hui qu'autrefois, elles doivent leur principal ornement à des marbres de différentes couleurs qui se trouvent à un mille de la ville. On en fait des tables, des cheminées ou d'autres meubles qui sont devenus l'objet d'un commerce assez considérable avec la plus grande partie de l'Amérique.

L'Hôtel de ville est de la magnificence la plus somptueuse; c'est là que les représentants de la Colonie s'assemblent tous les ans, & plusieurs fois l'année, s'il en est besoin, pour régler ce qui peut intéresser l'ordre public. On y a placé tous les ouvrages qui peuvent les éclairer sur

le gouvernement, sur le commerce & sur l'administration.

À côté de l'Hôtel de ville est une superbe bibliothèque, formée en 1732 par les foins de l'illastre Franklin. On y trouve les meilleurs ouvrages anglois, & plufieurs livres latins & François; elle n'est ouverte au public que le Samedi. Ceux qui l'ont fondée en jouissent librement dans tous les tems; les autres payent le loyer des livres qu'ils y empruntent, & une amende s'ils ne les rendent pas au tems convenu: c'est avec ces fonds, toujours renaissans, que s'accroît & grosfit journellement ce précieux dépôt. Pour le rendre plus utile, on y a joint des instrumens de mathématique & de phyfique avec un beau cabinet d'histoire naturelle.

Non loin de ce monument en est un autre du même genre: c'est une belle collection des classiques grecs & latins, avec leurs commentateurs les plus estimés, & les meilleures productions dont puissent s'honorer les langues modernes. En 1752 elle sut léguée au public par

le savant & généreux citoyen Logan, qui avoit employé à la former une vie longue & laborieuse.

La Ville des Freres a un beau College érigé en 1749 L'établissement en est dû principalement aux travaux du Docteur Franklin, dont le nom se trouve toujours mêlé aux choses grandes ou utiles, opérées dans la région qui l'a vu nastre. Philadelphie sournit à tous les besoins de l'humanité; l'industrie y trouve toujours des ressources; c'est sans donte à ces causes qu'elle doit l'agrément de ne voir dans ses rues ni pauvres ni insirmes.

Ses quais, dont le principal a deux cens pieds de large, offre une suite de magazins commodes, ingénieusement construits. En 1766 on comptoit à Philadelphie vingt mille habitans de toute secte & de toute nation. Chaque secte y a son temple; & le tolérantisme y est porté si loin, que s'on voit un assez grand nombre de citoyens, qui n'ont ni Prêtres, ni culte public, & n'en sont pas moins tranquiles. La police en veillait

fur les actions & non fur les opinions des citoyens, a déjà plus opéré de bien dans cette partie du Nouveau-Monde que chez les peuples les mieux civilisés de l'ancien. La nouvelle République a pris de nos loix ce qu'elles ont de bon & rejeté tout ce qui lui a paru contraire à la loi suprême de la nature, & par conséquent opposé au bonheur public & particulier.

Tout, dans *Philadelphie*, porte l'empreinte du travail & de l'industrie, & l'on n'y a rein épargné pour faciliter les opérations de commerce. Les navires de cinq cens tonneaux y abordent sans difficulté, hors les temps de glace. Les marchandises arrivées par la *Délaware*, par le *Schuilkill*, sont ensuite transportées dans les terres par des chemins plus beaux que ceux de la plupart des Etats de l'Europe.

#### LE MARYLAND

Cette province est très-arrosée; on y voit couler nombre de ruisseaux, & cinq

rivieres navigables la traversent; c'est une des plus petites de l'Amérique Septentrionale. Le fils du Lord Baltimore, à la Baltimore de son pere, qui fut le fondateur de Chesapeak. Cette Colonie, suivit religieusement ses projets. Il partit d'Angleterre en 1733 avec deux cens Catholiques, tous d'une naissance honnête; l'établissement sut sixé dans la partie inhabitée de la Virginie qui est située entre la riviere de Potowmak & la Pensylvanie. Les sauvages, gagnés par la douceur & les biensaits des habitans de la nouvelle Colonie, les en payerent en s'empressant de concourir à leurs desseins & à leurs progrés.

Sainte-Marie, autrefois capitale de l'Etat; n'est rien aujourd'hui, & Anapolis qui jouit de cette prérogative, n'est guere plus considérable. C'est à Baltimore dont le port peut reçevoir des navires tirant  $17\frac{1}{2}$  pieds d'eau, quese traitent presque toutes les affaires. Ces trois villes sont situées sur la baie de Chesapeak qui s'ensonce deux cens cinquante milles dans les terres, & dont la largeur com-

mune est de douze milles: deux caps forment son entrée; au milieu est un banc de sable. Le Canal voisin du Cap-Charles n'ouvre un passage qu'à de très-légers bâtimens; mais celui qui longe le Cap-Henri admet dans tous les tems les plus grands vaisseaux. Entre les Apalaches & la mer, peu de terres sont aussi bonnes que celles du Maryland.

La prospérité de cet établissement est

due en plus grande partie aux esclaves occupés, à plus ou moins de distance de la mer, dans des plantations de tabac. Le tabac du *Maryland* est plus fort & plus piquant que celui de la Virginie & se nomme *Oroonoko*; il est fort recherché dans le Nord & l'Orient de l'Europe par rapport à la bonté de sa sêve.

Cette plante âcre & caustique, trouvée, en 1520, près de Tabasco dans le golfe du Mexique, transportée de là dans les isles voisines, passa bientôt dans nos

les isles voisines, passa bientôt dans nos elimats, où son usage devint un objet de discussion entre les savans. Les ignorans même prirent parti dans cette querelle,

& le tabac acquit ainsi de la eélébrité. La mode & l'habitude en ont, avec le tems, prodigieusement étendu la consommation dans toutes les parties du monde connu. Les meilleurs tabacs du globe croissent dans le Nord de l'Amérique. Dans cette partie du Nouveau Monde; il faut mettre au fecond rang ceux qu'on récolte dans le Maryland. Nous parlerons plus amplement de ce commerce & des revenus qu'il produit dans l'article fuivant.

La boisson ordinaire des habitans est le cidre, dont la bonté peut égaler le meilleur vin blanc; ils tirent du rum des Barbades. Madere & L'Angleterre leur four-commerce nissent des vins. Ils fabriquent actuellement des bas, des étoffes de soie & de laine, des toiles de coton, toutes les especes de quincailleries, jusqu'à des armes à feu. C'est à ces branches d'industrie que la Province doit une partie de ses reffources & de ses avantages. Le transport entre le Maryland & la Virginie se fait à peu de frais par les baies de la

Delaware & de la Chésapeak qui ne sont divisées que par une langue de terre, qui s'étend environ dix milles Anglaises du port de Christiana à la tête de la riviere d'Elk; de sorte qu'à l'exception de cette langue de terre, tous les transports se sont par eau & conséquemment à bon marché. Chester-Town & quelques places de débarquement peu considérables le long des différentes rivieres sont autant de rendezvous pour les opérations de commerce de la Colonie.

Les rivieres principales du Maryland font Patowmack, Patuxent & Severn à l'Ouest, & Chiptouk, Chester, Sassapas &c. à l'Est.

La province du Maryland est divisée en onze Comtés; six à l'Ouest & cinq à l'Est de la baie de Chesapeak: les premieres sont Sainte Marie, Charles, Prince-George, Calvert, Anne, Arundel & Baltimore. Les secondes sont Sommerset, Dorchester, Talbot, Kent & Cecil. On sait monter la population du Maryland à trois cens vingt mille habitans.

Ĺa

## LA VIRGINIE

Avec le même fol, avec le même climat la Virginie a sur le Maryland quelques avantages; son étendue est beaucoup plus considérable; ses fleuves recoivent de plus gros navires & les portent plus avant dans les terres; ses habitans ont un caractere plus élevé, plus ferme & plus entreprenant. Cet Etat étoit, il y a deux siecles, tout le pays que l'Angleterre se proposoit d'occuper dans le Continent de l'Amérique Septentrionale. Sous ce nom l'on n'entend plus que l'espace borné d'un côté par le Maryland, & de l'autre par le Canada.

La Virginie, sur la réputation de labonté de son sol & de sa fécondité, vit augmenter rapidement le nombre de ses habitans; la passion des richesses, qui infestoit de plus en plus l'ancien Continent fut surtout le mobile de ces émigrations multipliées. Si les calculs du Congrès ne sont pas exagérés, la population de cette Province s'étend à six cens cinquante mille habitans y compris les esclaves, que l'opinion commune porte à cent cinquante mille. Ce fut en 1620 que les Hollandois introduisirent les premiers Negres dans la Colonie. Les travaux des blancs & des noirs donnent aux deux hémispheres du bled, du mais, des légumes secs, du chanvre, des cuirs, des fourrures, des salaisons, du brai, des bois, des mâtures & surtout des tabacs, dont le meilleur vient de la riviere d'York.

Depuis 1752, jusques & compris 1755, l'exportation du tabac sut considérable; mais depuis 1763, jusques & compris 1770, elle diminua au point que, dans l'intervalle de ces deux époques, elle sut réduite, année commune, à soixante deux mille sept cens quatre-vingt quintaux, tandis que la consommation anglaise augmenta chaque année de quarante-un mille cent soixante & dix quintaux. Cette diminution vient de la culture que sont la Hollande, l'Alsace, le Palatinat & la Russie de cette denrée, & surtout des frais exor-

bitans que la métropole faisoit supporter aux Américains; vexation qui fint cause d'une révolution considérable dans la culture des terres de la Virginie & de la Caroline Méridionale. La premiere ne produisoit autrefois que du tabac; elle ne donne guere aujourd'hui que des grains: la cause de ce changement vient de ce que les habitans de la Virginie ne pouvant retirer qu'un très-petit bénéfice de leur tabac en Europe, par rapport aux droits énormes dont on chargeoit cette denrée, crurent devoir y renoncer, pour, à l'exemple des Provinces voisines de Philadelphie & de New-York, tourner leur industrie vers la culture des grains. Le succès répondit à leur attente; mais par ce changement le prix des terres haussa considérablement dans cette partie de la Province. Les paysans & les petits planteurs ne pouvant plus se tirer d'affaire par la cherté du terrein, se retirerent derriere les deux Carolines, dans des terres qui étoient à très-bas prix; ils y cultiverent le tabac avec tant d'avantage, qu'avant le commencement des troubles on exportoit annuellement de la Sud-Caroline seule au de-là de 2000 boucauts de tabac, tandis que la Virginie s'enrichissoit par la quantité des grains qu'elle recueilloit.

Un Négociant, connu par sa véracité & son intelligence, & que sa modestie ne nous permet pas de nommer, nous ayant fait part de ses observations sur le commerce du tabac & du riz dans l'Amérique Septentrionale où il a residé 1 4 ans, nous assurons d'autant plus l'authenticité de nos détails que nous avons en main les comptes originaux d'après lesquels ils sont faits.

Le produit du tabac tant en Virginie que dans le Maryland produisit, en 1674, audelà de 130, 000 boucauts. On peut voir l'usage que les Anglois en ont fait & les impôts qu'ils en ont perçus dans un petit ouvrage in 8°. publié en 1776 par le célebre Docteur Price, ayant pour titre: Observations on the Nature of the civil liberty, the principles of the government and the justice & policy of the war with América.

Dans une de ses annotations, p. 43 on lit:
" M. Burke dans son excellent discours
" sur une médiation avec les Colonies
" d'Afrique & des Indes occidentales
" prétendoit qu'en 1772 ce commerce,
" étoit aussi considérable que celui de
" la Grande - Bretagne avec toute
" l'Europe au commencement de ce
" siecle.

Suivant le compte & la balance des exportations & des importations entre les Colonies & la métropole, mis fous les yeux du Parlement pour onze années avant 1774, le bénéfice montoit annuellement à environ un million & demi de livres fterlings.

Le montant annuel du payement à l'échiquier, suivant le compte des droits sur le tabac depuis 1770 à 1774, c'est-àdire pendant cinq ans, étoit, sans y comprendre les revenus de l'Ecosse, de 219,117 liv. sterl. La moitié du tabac est importé en Ecosse, de cette moitée les 4 sont exportés en France, en Hollande en Allemagne & autres pays. Les

exportations seules pour la France rapportoient annuellement à l'Angleterre environ 150, 000 liv. sterl. en argent. En 1775 les droits sur le tabac en Angleterre rapporterent 298, 002 liv. sterl. mais; hélas! cette année sur l'année d'adieux. On peut juger aisément, d'après ce seul produit, de quelle conséquence il eût été pour l'Angleterre d'épargner ses Colonies. Voyons - en un exemplé.

Le monopole exercé sur le tabac étoit si considérable, que 131 boucauts de tabac, expediés en 1775 pour compte d'un négociant de Charles-Town dans la Caroline-Méridionale ne produisirent au propriétaire que 1307. liv. 4 sous 1½ sterl. par les droits excessifs qui réunis montairent à 4912 liv. 10 s. 8½ sterl. y compris la provision du correspondant qui n'étoit que de 3 p°, c'est-à-dire en tout 147 liv. 7 sous 6d. sterl. Pour en donner une idée plus claire, voici la copie de la facture originale.

Dans ce compte mon correspondant ne prend que 3 p o de commission; mais les frais & droits font si exhorbitans qu'ils abforbent près des 3 de la valeur du tabac, puisque de  $f_{34912}$ . 10. 8  $\frac{1}{2}$  il ne reste pour le propriétaire que £1307. 4. 1 = . Quelle énorme perte pour les Colons Américains, quel immense profit pour les Anglois! Combien le Commerce des Insurgens étoit foulé! combien il doit fleurir, ces entraves rompues.

Le 1 er. établissement des Européens en James-Virginie fut à fames-tovon; mais cette ville tomba dans un tel discrédit, que les habitans déserterent, & malgré tous les encouragemens de la Mere-Patrie, elle ne put se relever. Au moyen des rivieres. il eût été-facile aux Colons de former des communications d'une plantation à une autre, & de multiplier leurs ressources; mais ils tomberent dans une espece d'apathie. regardant toute amélioration comme impossible.

Williamsbourg même, quoique le fiege bourg. du Gouverneur, des assemblées &c. quoi-

Williams-

que décoré des plus beaux édifices publics du Continent septentrional, n'a pas deux mille habitans.

Les Virginiens ont contracté une dette énorme, & l'on ne peut trop s'étonner que ce foit le luxe & le faste qui en soient la cause, si l'on considere que ce peuple présere le séjour de la campagne à celui des cités. On assure qu'au commencement des troubles la dette nationale montoit à 25,000,000 livres tournois. Le mal n'est cependant pas sans remede; ils ont dans la fertilité du sol de quoi se libérer promptement. Leurs exportations se sont par les Rivieres de Patowmack, James & York.

La Colonie fut troublée jusqu'en 1774 par des démêlés politiques, suscités par des Gouverneurs ignorans & avides. On ne parle plus aujourd'hui de ces démêlés; mais il nous reste un discours de Logan, chef des Shawenesses, (1) à Dunmore, Gouverneur de la Province, qu'il nous est impossible de passer ici sous

<sup>(1)</sup> Peuples indigenes de sa Virginie.

filence, quelque étranger qu'il soit à la nature de cet ouvrage.

" Je demande aujourd'hui à tout , homme blanc, si, pressé par la faim, il de Loganà ,, est jamais entré dans la cabane de Logan, sans qu'il lui ait donné à manger; si, venant nud ou transi de froid, Logan ne lui a pas donné de quoi fe couvrir? Pendant le cours de la derniere guerre, si longue & si sanglante, Logan est resté tranquille sur sa natte, désirant d'être l'Avocat de la paix. Oui, tel étoit mon attachement pour les blancs, que ceux-mêmes de ma nation, lors qu'ils passoient près de moi, me montroient au doigt, & disoient: Logan est ami des blancs. J'avois même pensé à vivre parmi vous: mais c'étoit avant l'injure que m'a fait un de vous. Ce printems dernier le Colonel Cressop, de sang-froid & sans être provoqué, a massacré tous les parens de Logan, sans épargner ni sa femme, ni ses enfans. Il ne coule plus aucune goutte de mon fang dans les veines d'aucune créature

" humaine. C'est ce qui a excité ma " vengeance. Je l'ai cherchée: j'ai tué " beaucoup des vôtres. Ma haîne est as-" souvie. Je me réjouis de voir luire les " rayons de la paix sur mon pays. Mais " n'allez point penser que ma joie soit " la joie de la peur. Logan n'a jamais " senti la crainte. Il ne tournera pas le " dos pour sauver sa vie. Que reste-t-il " pour pleurer Logan quand il ne sera " plus? Personne."

Que cela est beau, simple, énergique & touchant. Démosthene, Cicéron, Rossuet sont-ils plus éloquens que ce sauvage? Quelle meilleure preuve de cette sentence si connue: que c'est le cœur qui rend l'homme disert?

## LA CAROLINE SEPTENTRIONALE.

Cet Etat un des plus étendus du continent de l'Amérique, borné au Nord par la Virginie, au Sud par la Géorgie, à l'Est par la mer & à l'Ouest par les Apalaches; il comprend six provinces, Albermale, Clarendon Craven, Barkley, Colleton & Carteret. Le fol y est plat, sabloneux & rempli de marais, & par cette raison, sera toujours un obstacle à ses progrès; ses bois de chêne sont trop gras pour être employés à la construction des vaisseaux; d'ailleurs, la quantité de bancs de sable empêche les navigateurs d'approcher de ses côtes. Suivant le Congrès, la Province compte trois cens mille ames, les Negres compris, qu'i sont en petit nombre.

La plus grande partie des habitans sont d'origine écossaise. Ces colons sont rarement rassemblés, aussi sont - ils les moins instruits des Insurgens, & les moins occupés de l'intérêt public. La plupart vivent épars sur leurs plantations, sans ambition & sans prévoyance. On leur trouve peu d'ardeur pour le travail, & rarement sont-ils bons cultivateurs. Le porc, le lait & le mais sont leur nour-riture, & l'on n'auroit à rien leur reprocher sans leur passion démesurée pour les liqueurs sortes.

Cette Colonie fournit à l'Europe des

cuirs, un peu de cire, du goudron, de

la poix, de la térébenthine, des peaux de daims, des bois de toutes les fortes, quel-Produc- ques fourrures, dix ou douze millions commerce, pesant d'un tabac inférieur; & aux Indes occidentales, beaucoup de cochon falé, de légumes secs, du mais, une petite quantité de mauvaise farine & plusieurs objets de moindre importance. Cependant les exportations de la Colonie ne passent pas douze à quinze cent mille livres tournois. Les principaux ports où elles fe font, font New-Burn, wilmington & Edington. Elle recoit en échange du Nord de l'Amérique, des eaux de vie, du fucre, dont elle fait une confommation immense. La Grande-Bretagne lui fournisfoit ci-devant fon vêtement & les instrumens de sa culture, ainsi que quelques Dans toute l'étendue des côtes Negres. il n'y a que Brunswick qui puisse recevoir les navires destinés à ces opérations. Ceux qui ne tirent que seize pieds d'eau abordent à cette ville, bâtie presque à l'embouchure de la riviere du Cap-Fear, vers

l'exrémité

wick.

l'extrémité méridionale de la province. Wilmington, sa capitale, placée plus haut Wilfur le même fleuve, n'admet que des bât mington timens beaucoup plus petits.

## CAROLINE MÉRIDIONALE:

La population de cet Etat monté actuellement à deux cens cinquante mille habitans, moitié blancs, moitié noirs; son commerce dans les deux mondes confifte dans les mêmes objets que le commerce de la Caroline Septentrionale, mais en moindre quantité, parce qu'elle a principalement tourné ses travaux vers le riz & l'indigo. Le riz croît dans les marais vois sins des côtes, & l'indigo à quelque distance de l'Océan.

On ne compte que le quart du terrein qui soit désriché, le reste est inculte par la persuasion où l'on est que les trois autres quarts ne sont bons à rien; il est certain cependant qu'il seroit possible d'en tirer un bon parti en y cultivant l'olivier & le mûrier, & de procurer ainsi à cette

province deux excellentes branches de commerce. On ne compte dans la Caroline-Méridionale que trois villes, qui font en même tems des ports.

Georges-Town, située à l'embouchure de la riviere de Black, est encore peu de chose; mais sa situation doit la rendre un jour considérable.

Beaufort, ou Port-Royal, ne fortira pas probablement de sa médiocrité, quoique sa rade puisse reçevoir les plus grands vaisseaux & soir un abri sûr.

C'est Charles-Town, capitale de la Colonie qui est actuellement le marché important, & qui le ser nécessairement de plus en plus. Le canal qui y conduit est semé de réciss & embarrassé par un banc de sable; mais avec le secours d'un bon pilote on arrive surement au port qui, dans tous les tems, peut recevoir jusqu'a trois cens cinquante à quatre cens navires avec leur chargement entier. Cette Capitale n'ayant point encore été évacuée par les Anglais, & les Américains ayant interrompu toute communication avec eux, ce port n'est pas ce qu'il a été & encore moins ce qu'il sera à la paix.

La ville occupe un grand espace au confluent de l'Asthey & de la Coper, deux rivieres navigables. Elle a des rues bien alignées, la plupart fort larges, deux mille maisons commodes, & quelques édisces publics qui passeroient pour beaux en Europe même. Le double avantage qu'a Charles-Town d'être l'entrepôt de toutes les productions de la Colonie qui doivent être exportées, & de tout ce qu'elle peut consommer de marchandises étrangeres, y entretient un mouvement rapide, & y a successivement occasionné des fortunes fort considérables.

Les habitans de la Caroline Méridionamerce & le cultivent trois especes d'indigo; la preproduducmiere se nomme indigo François ou d'Hispaniola; la seconde, Guatimala ou vrai
Buhama; la troisseme est l'indigo sauvage, production indigene de cette contrée. Cette culture, après celle du riz,

Y 2

est l'objet le plus essentiel & le plus lucratif pour la Colonie.

C'est de la culture du riz que la Caroline tire ses plus grandes ressources; aussi en fait-elle un commerce prodigieux, commerce dans lequel les Négocians Hollandois ont trop de part, pour ne pas voir avec intérêt le tableau suivant, un des plus exacts de ceux qu'on a publiés en Angleterre.

# EXPLICATION de l'Echelle précédente sur le prix du riz.

La ligne d'en baut indique le prix du fret des vaisseaux par tonnes de 2200ss. ou 4 tonneaux de riz dans la Caroline-Méridionale. La premiere colonne à gauche commençant par 25 & finissant par 80 indique le prix auquel un planteur peut s'y tirer d'affaire. Mais pendant l'espace de 14 ans que Mr. L. P. a résidé dans cet Etat, il n'a pas vu le prix plus haut que 75 s. ni plus bas que 37 s. 6.

Les autres colonnes du centre désignent les dissérens prix auxquels on devroit vendre le riz à Londres pour pouvoir jouir du change de 7 pour 1, ou 700 p<sub>0</sub>. Puisque 1 livre sterling en fait 7 à la Caroline, & qu'à Charles-Town le riz coûte par exemple 475. 6<sup>d</sup>. à combien revienda-t-il à Londres avec tous les frais que l'on doit saire à raison de 506. Sterl. de fret par tonne (tel qu'il paroît désigné dans le tableau par une ligne noire) on trouvera en conséquence qu'il doit être vendu 186.

6<sup>d</sup>. fterl. d'où il fuit que la différence de ce qu'il coûte à *Charles-Town* vient des frais qui doivent être répartis entre les personnes ou compagnies qui ont une portion dans ce commerce. Voyons maintenant combien feront 1000 tonnes.

1000 Tonnes riz à 500 B net par Tonne font à 18,6 par 100 B sierl. £ 4625-500,000B à 47s. 6. ct. de la Caroline font £ 11875. le change à 7pr. 1. . 1696,8,6.

Sterl. £ 2928,11,6

Maintenant d'après ce calcul, si l'on importe dans cette République 60000 tonnes de riz, cela produit une somme de 175, 680 livres sterlings répandue dans notre pays, & si nous faisons les importations avec nos propres navires (ce qui a été ci-devant une fource de richesses pour l'Angleterre;) nous en éprouverons les mêmes effets & nous rendrons par là une nouvelle vie à notre navigation. On ne doit pas, il est vrai, statuer que nous puissions importer tout le riz qui nous est nécessaire avec nos propres navires, & que tous les frais soient à notre charge; parce qu'en pareil cas l'étranger gagne seulement le fret de 50 par tonne, & ce qui reste de ces frais est réparti aux intéressés.

Avant l'indépendance de l'Amérique le fret étoit à Charles-Town à 50s. sterl. par tonne pour Londres, & dans le même tems à 60, pour Cowes & Amsterdam ou autres marchés. Cette différence de 10/. par tonne étoit un gain dont les navires devoient profiter, vu qu'ils étoient fouvent obligés de rester à l'ancre A à 5 semaines à Cowes pour subir les impositions à la charge des intéressés ou des chargeurs qui, outre les 10/. ci-dessus par tonnes, se montoient encore au-delà de 160 livres sterlings fur un chargement de mille tonnes. Ces frais consiftent en droits d'entrée, décharge, charge, louage de magafins, falaires aux travailleurs pour le remuage, pezage, tonnelage, étrennes aux Officiers de la douanne, commissions & ports de lettres.

Comme l'Angleterre ne consomme pas au-delà de trois cargaisons de riz, il suit que presque tous les frais qu'on faisoit sur cette denrée, peuvent être mis au prosit de la grande balance de ce Royaume: mais par l'indépendance de l'Amérique

ils feront répartis entre les nations qui confommeront le plus de cette denrée.

Les vaisseaux qui dans l'année 1773 transporterent les produits de la Sud-Caroline furent au nombre de 507, dont la valeur montoit à cinq cens mille livres sterlings. La même année on exporta 150, 000 tonneaux de riz & 1200, 000st d'indigo, & en 1774 il sui importé 9000 Negres que l'on vendit à Charles-Town environ 42 livres sterl. par tête ou £ 378,000 sterl. Depuis quelques années les cultures de tabac, lin & grains &c. sont considérablement augmentées.

Maintenant que les Colonies ne sont plus assujetties aux taxes onéreuses de l'Angleterre, & que leurs liaisons de commerce vont être libres avec toutes les Puissances de l'Europe, il leur sera facile de tirer un meilleur parti de leur industrie. Les exportations des deux Carolines seulement en riz & en indigo s'éleverent, en 1769, à 10,601,336 liv. tournois.

Les deux Etats réunis occupent plus

de quatre cens milles sur la côte, & Etendue des environ deux cens milles dans les terres: deux Cacc'est une plaine généralement sabloneuse rolines. que le débordement des rivieres, que des pluies fortes & fréquentes rendent trèsmarécageuse: le sol ne commence à s'élever qu'à quatre-vingt ou cent milles de la mer, & l'élévation devient plus sensible en avançant vers les Apalaches.

### GÉORGIE

Entre la Caroline & la l'ioride, est la Géorgie sur une langue de terre qui n'a que soixante milles le long de la mer, mais qui, en approchant des Apalaches embrasse plus de trois cens milles de largeur. Ce pays est borné au Nord par la riviere de Savannab & au Sud par celle d'Alatamaha.

La Géorgie doit son origine à un trait de Origine grandeur, de bienfaisance & de générosité Géorgie. dont il est bien peu d'exemples. Un citoyen de Londres, compatissant & riche, voulut qu'après sa mort ses biens sussent em-

ployés à rompre les fers des débiteurs

infolvables que leurs créanciers détenoiera en prison. La sagesse & la politique fecondant le vœu de l'humanité, ordonnerent que les infortunés qu'on rendroit libres seroient transportés dans la terre inhabitée qu'on se proposoit de peupler. Ce pays fut appelé Géorgie en l'honneur du Souverain qui gouvernoit alors les trois Royaumes. La nation voulut avoir part à cette entreprise, & le Parlement ajouta 325, 000 liv. sterl. au legs facré du citoyen. Une fouscription volontaire produisit des sommes encore plus considérables. Ces premiers colons y arriverent au moins de Janvier 1735. Ogletborpe, citoven célebre & vertueux, fut leur conducteur & mérita la confiance du gouvernement. Il plaça ses compagnons à dix milles de la mer, fur les bords de la Savannah. Savannah, riviere qui donna son nom à la nouvelle ville qu'ils bâtirent sur ses bords. aujourd'hui capitale d'une Colonie florissante. Savannab est avantageusement située pour le commerce, quoiqu'à présent

il soit interrompu, parce que les Anglois en sont encore les maîtres. Elle commença d'être bâtie en 1733.

La peuplade, bornée d'abord à cent per- Populasonnes, fut groffie avant la fin de l'année, Géorgie. iusqu'au nombre de 1618, dont 127 avoient fait les frais de leur émigration, 320 hommes & 113 femmes, 102 garcons & 83 filles étoient les fonds de la nouvelle population & l'espérance d'une nouvelle postérité. On y compte actuellement plus de 30 milles ames. On cultive du riz dans les terres basses, & le sol le plus élevé produit un indigo préférable à Ses procelui de la Caroline. En 1769 les expor-duction. tations de cet Etat monterent à 1,625, 418 liv 9 fous 5 den. elles ont beaucoup augmenté depuis & augmenteront sans doute encore à mesure que les sorêts seront abattues, l'air deviendra plus salubre & les denrées s'accroîtront avec la population.

La Géorgie livre les mêmes productions que la Caroline Méridionale, mais seulement dans la proportion d'un à

trois; car, dans l'année 1772, suivant les registres de la douane, il y eut 217 vaisseaux qui exporterent les productions dont le montant sut de 121 mille 677 liv. sterl. Qui ne verra avec étonnement que cette augmentation s'est faite dans un espace de 23 ans! car, en 1750 il n'y eut de denrées, que ce qu'on voit par la liste suivante, extraite des registres de la douane de cette Etat.

En 1750, avec. 8 Vaisseaux. £2004. Ste	rlings
51 11 3810.	
$5^2 \cdots 17 \cdots 4841$	
53 23 6403.	
$54 \cdot \cdot \cdot \cdot 4^2 \cdot \cdot \cdot \cdot 9507 \cdot$	
$55 \cdot \cdot \cdot \cdot 5^2 \cdot \cdot \cdot \cdot 15744 \cdot$	
56 42 16766.	
57 44 15649.	
58 21 8623.	
59 48 12694.	
60 37 20852.	•
61 45 15870.	
$62 \dots 57 \dots 27021$	
<b>6</b> 3 92 47551.	
64 115 55025.	
65 148 73426.	
66 154 81228.	
67 154 67092.	
68 186 92284.	
69 181 86480.	
	En

En 1770, avec. 186 Vaisseaux. £ 99383. Sterle 71. . . . 185. . . . 901387. 72. . . . 217. . . . . 121677.

C'est ainsi que la Caroline méridionale & la Géorgie virent augmenter en si peu de tems leur commerce. La population rapide de ces Provinces fut due principalement à leur étendue immense, à la bonté & propriété du terroir partout arrosé par le belles rivieres, enfin à sa situation avantageuse, salubre & montueuse. Elles furent peuplées d'abord en grande partie par des Allemands qui ayant fini leur service dans les Provinces Septentrionales de l'Amérique, comme Philadelphie & New-York, exercerent leur industrie à la culture de l'indigo, du tabac, du chanvre, du lin & de toutes fortes de grains, sur des terres dont l'acre ne leur coûtoit souvent pas 40 £ sterl.

Le commerce que ces Provinces font avec les Indiens, en échangeant les marchandifes européennes pour des peaux de cerf, de castor, cire &c. est aussi d'une très-grande importance. Si l'on excepte la ville de New York & la petite isle de Ma-banatam (où elle est située) l'Isle longue & l'Isle des Etats, limotrophes de la la Caroline méridionale & de la Géorgie, l'Empire des Américains s'étend sur les côtes maritimes à quinze cens milles, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Floride. Aussi des calculateurs ont montré que le pays pouvoit contenir cinquante sois plus que sa population actuelle, qu'ils sont monter à environ quatre millions d'ames.

Observons, avant de finir, qu'il n'est aucune puissance en Europe qui ait tiré un parti plus avantageux de ses colonies que les Anglais: à la seule inspection des importations & des exportations pour trois années énoncées dans le Voyageur Américain, on est étonné de voir en faveur de l'Angleterre un excedant de 7, 295 mille 506 liv. sterl. D'un autre côté, l'on sait qu'en 1771 l'Angleterre seule exporta pour l'Amérique 4, 706, 768 liv. sterl. de marchandises. Quelle perte immense pour la nation! & quels regrets ne doit-elle

pas avoir d'être privée de ces ressources! si à ce déficit elle réunit les sommes immenses que lui coûte cette guerre malheureuse, elle ne peut sans frémir envisager les circonstances affreuses qui en seront la suite. Souverains de l'Europe! cet exemple est frappant: puisse-t-il vous devenir utile & salutaire!

Tel est le précis que nous avions à présenter au public, en attendant qu'au moyen des amples détails qu'on nous a promis sur le commerce, l'industrie, les arts & les sciences des treize Etats-Unis, nous puissions mettre la derniere main à un ouvrage plus instructif & plus intéressant.

## FIN.

Suit la copie authentique du Traîté de commerce & des conventions particulieres entre L. H. P. & les Etats-Unis.

Z 2 TRAITÉ

TRAITÉ D'AMITIÉET DE COMMER-CE entre L. H. P. les ETATS-GÉNÉ-RAUX des PAYS-BAS-UNIS & les ETATS UNIS de L'AMÉRIQUE, sçavoir, New-Hampshire, Massachuset, Rhoode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Nord-Caroline, Sud-Caroline, & Georgie.

Leurs Hautes - Puisances, les Etats-Généraux des Pays Bas - Unis, & les Etats - Unis de l'Amérique, scavoir, New - Hampshire, Massachuset, Rhode-ssand & Providence - Plantations, Connecticut, New-York, New - Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Nord - Caroline, Sud Caroline, & Georgie, desirant de déterminer sur un pié constant & équitable les regles à observer au sujet de la Correspondance & du Commerce, qu'ils ont intention d'établir entre leurs Pays, Etats, Sujets & Habitans respectifs, ont jugé que l'on ne scauroit mieux atteindre ludite sin, qu'en établissant pour base de leur transaction l'égalité & la réciprocité la plus parsaite, & en évitant toutes ces présérences onéreuses, qui sont d'ordinaire une source de querelles, d'embarras, & de mécontentemens; pour laisser ains à chaque Partie la liberté de faire, au sujet du commerce & de la Navigation, tels Réglemens ultérieurs, qu'elle jugera les plus convenables pour ellemême; & pour sonder les avantages du Commerce uniquement sur l'utilité réciproque & sur les justes regles d'un Trasic libre de part & d'autre; réservant avec tout cela à chaque Partie la liberté d'admettre, selon son bon plaistr, d'autres Nations à la participation des mêmes avantages.

En partant de ces principes, les susdits L. H. P. les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis ont nomme Mrs...... Députés au milieu de l'Assemblée de Leurs-Hautes Puissances: Et lesdits Etats-Unis de l'Amérique, de leur côté, ont muni de Pleins-pouvoirs Mr. John Adams, dernierement Commissaire des Etats-unis de l'Amérique à la Cour de Versailles, ci-devant Député au Congrès de la part des Etats de Massachusett's-Bay, & Chef de Justice dudit Etat, lesquels sont convenus & tombés d'accord.

## ARTICLE PREMIER

Il y aura une Paix stable, inviolable, & univerfelle, & une amitié sincere entre L. H. P. les Seigneurs Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis & les Etats-Unis de l'Amérique; & entre les Sujets & Habitans des sus-dites Parties; & entre les Pays, Isles, Villes & Lieux situés sous la Jurisdiction des dits Pays-Bas-Unis & des dits Etats-Unis de l'Amérique, leur sujets & Habitans de tout état, saas acception de personnes & de lieux.

## II.

Les sujets desdits Etats - Généraux des Pays - Bas-Unis ne payeront, dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux des Etats Unis de l'Amérique ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y payer: Et il jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemptions dans le Trasic, la Navigation, & le Commerce, dont jouissent ou jouiront lesdites Nations, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou d'un de ces Ports à quelque Port étranger du Monde, ou de quelque Port étranger du Monde, à l'un des Ports desdits Etats.

#### III.

De même les Sujets & Habitans defdits Etats-Unis de l'Amérique ne payeront dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux desdits Pays-Bas-Unis, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorifées sont ou seront ob igées d'y payer: Et ils jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemtions dans le Trafic, la Navigation, & le Commerce dont jouissent ou jouiront les Nations les plus favorisées, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou de quelqu'un & vers quelqu'un de ces Ports, vers ou de quelque Port étranger du Monde: Et les Etats - Unis de l'Amérique, avec leurs Sujets & Habitans, laisseront à ceux de L. H. P. la jouissance paisible de leurs Droits aux Pays, Isles & Mers dans les Indes-Orientales & Occidentales. fans les empêcher ou s'y opposer.

## . I V.

Il sera accordé liberté de conscience entiere & parfaite aux Sujets & Habitans de chaque Partie & à leur Familles, & personne ne sera molesté à l'égard de son Culte, moyennant qu'il se soumette, quant à la démonstration publique, aux Loix du Pays. Il sera donné en outre liberté, quand des Sujets & Habitans de chaque Partie viendront à mourir dans le Territoire de l'autre, de les inhumer dans les Cimetieres usités, ou dans des endroits convenables & décents, que l'on assignera à cela selon l'occurence; & les Cadavres des enterrés ne seront molestés en aucune maniere: Et les deux Puissances contractantes pourvoiront, chacune dans sa jurissidiction, à ce que les Sujets & Habitans respectifs puissent dorénavant les Certificats requis en cas de morts, où ils se trouvent intéresses.

### V.

Leurs-Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, & les Etats-Unis de l'Amérique, tâcheront, autant qu'il est de quelque maniere en leur pouvoir, de défendre & protéger tous les Vaisseaux & autres Effets appartenants aux Sujets & Habitans respectifs, ou à quelqu'un d'iceux, dans leurs Ports ou Rades, Mers internes, Passes, Rivières, & aussi loin que leur jurisdiction s'étend en mer, & de recouvrer & faire restituer aux vrais Propriétaires, à leurs Agens ou Mandataires, tous tels Vaisseaux & Effets, qui seront pris sous leurs Jurisdictions: Et leurs Vaisseaux de guerre convoyants, dans le cas où ils pourroient avoir un Ennemi commun, prendront sous leur protection tous les Vaisseaux apparte. nants aux Sujets & Habitants de part & d'autre, qui ne feront point chargés d'Effets de Contrebande, selon la description qu'on en fera ci-après, pour des Places avec lesquelles l'une des Parties est en Paix & l'autre en Guerre, ni destinés pour quelque Place bloquée, & qui tiendront le même cours ou suivront la même route; & ils défendront tels Vais-seaux aussi longtems qu'ils tiendront le même cours ou suivront la même route, contre toute attaque, force & violence de l'Ennemi commun, de la même maniere qu'ils devroient protéger & défendre les Vaisseaux appartenants aux Sujets propres respectifs.

#### VΓ

Les sujets des Parties contractantes pourront, de part & d'autre, dans les Pays & Etats respectifs, disposer de leurs Biens par Testament, Donation, ou autrement: Et leurs Héritiers, sujets de l'une des Parties & domiciliés dans les Pays de l'autre ou ailleurs, recevront telles Successions, même ab intestat, soit en personne, soit par leur Fondé de Procuration ou Mandataire, quand même ils n'auroient pas obtenu des Lettres de naturalisation, sans que l'effet de telle Commission puisse leur ètre contesté, sous prétexte de quelques Droits ou Prérogatives

de quelque Province, Ville ou Particulier: Et si les Héritiers, à qui les Successions pourroient être échues, étoient Mineurs, les Tuteurs ou Curateurs, établis par le Juge Domiciliaire desdits Mineurs, pourront régir, diriger, administer, vendre & aliéner les Biens échus aux dits Mineurs par héritage, & en général, à l'égard des susdites Successions & Biens, user de tous les Droits & remplir toutes les fonctions, qui appartiennent par la disposition des Loix à des Tuteurs & Curateurs; bien-entendu néanmoins, que cette disposition ne pourra avoir lieu que dans le cas où le Testateur n'aura pas nommé des Tuteurs ou Curateurs par Testament, Codicille, ou autre Instrument légal.

### VII.

Il fera juste & permis aux Sujets de chaque Partie d'employer tels Avocats, Procureurs, Notaires, Solliciteurs ou Facteurs, qu'ils jugeront à propos.

#### VIII.

Les Marchands, Patrons & Propriétaires des Navires, Matelots, Gens de toute force, vaisseaux & Bâtimens, & en général aucunes Marchandises piaucuns Effets de chacun des Alliés ou de leurs Sujets, ne pourront être affujettis à un Embargo ni retenus dans aucun des Pays, Territoires, Isles, Villes, Places, Ports, Rivages ou Domaines quelconques de l'autre Allié, pour quelque Expédition militaire, usage public ou particulier de qui que ce soit, par saisse, par force, ou de quelque maniere semblable. D'autant moins sera t-il permis aux Sujets de chacune des Parties de prendre ou enlever par force quelque chose aux Sujets de l'autre Partie, fans le consentement du Propriétaire: Ce qui néanmoins ne doit pas s'entendre des saisses, détentions, & arrêts, qui se feront par ordre & autorité de la Justice, & selon les voyes ordinaires, pour Dettes ou Délits, au sujet desquels il devra être procédé par voye de Droit selon, les formes de justice.

### IX.

De plus, il a été convenu & conclu, qu'il sera parfaitement loisible à tous Marchands, Commandants de Navires & autres Sujets ou Habitans des Parties Contractantes, en tous lieux soumis respectivement à la Jurisdiction des deux Puissances, de gérer eux-mêmes leurs propres affaires; & qu'en outre, quant à l'usage des Interpretes ou Courtiers, comme aussi à l'égard du chargement ou déchargement de leurs Navires & de tout ce qui y arapport, ils seront, de part & d'autre, considérés & traités sur le pié des Sujets propres &, pour le moins, en égalité avec la Nation la plus favorisée.

#### X.

Les Vaisseaux Marchands de chacune des Parties, venant soit d'un Port ennemi, soit d'un Port propre ou neutre, pourront naviguer librement vers quelque Port ennemi de l'autre Allié: ils seront néanmoins tenus, toutes les fois qu'on l'exigera, d'exhiber, tant en pleine Mer que dans les Ports, leurs Lettres de mer & autres Documens décrits dans l'Article XXIV, constatant expressément, que leurs Effets ne sont pas du nombre de ceux qui sont prohibés comme Contrebande: Et n'ayant point chargé de Contrebande pour un Port ennemi, ils pourront librement & sans empêchement, poursuivre leur voyage vers un Port ennemi. Cependant, on ne demandera point de visiter les Papiers des Vaisseaux convoyés par des Vaisseaux de guerre; mais on ajoutera foi à la parole de l'Officier, qui conduira le Convoi.

#### XI.

Si, à l'exhibition des Lettres de mer & des autres Documens, décrits plus particulierement dans l'Article XXIV de ce Traité, l'autre Partie découvre qu'il y a quelques-uns de ces Effets, qui sont déclarés prohibés & de Contrebande, & qu'ils sont consignés pour un Port sous l'obéissance de l'Enne-

mi, il ne sera pas permis de forcer les écou; illes du Vaisseau, ni d'ouvrir quelque Caisse, Coffre, Bal-lot, Barril ou autre Futaille, qui s'y trouveront, ni d'y déplacer le moindre Effet, soit que le Vaisfeau appartienne à L. H. P. les Etats-Généraux des Pays Bas Unis, ou à des Sujets & Habitans desdits Etats-Unis de l'Amérique, jusqu'à ce que la Cargaison soit portée à terre en présence des Officiers de la Cour d'Amirauté, & qu'il en soit fait un Inventaire. Encore ne sera-t-il pas permis de les vendre, échanger, ou aliéner, que lorsque les Procédures requises & légales auront été observées contre de tels Effets prohibés & de Contrebande, & que la Cour d'Amirauté les aura confisqués par Sentence prononcée; en exceptant toujours non-seulement le Navire même, mais aussi tous autres Effets qui s'y trouveront, tenus pour libres, lesquels ne pourront point être arrêtés sous le prétexte d'avoir été entachés par les Effets prohibés, encore moins confisonés, comme pris légitimement: Mais, au contraire, lorsque par la visitation à terre il se trouvera qu'il n'y a point de Contrebande dans les Vaisseaux, & qu'il ne paroîtra point par les Papiers, que celui qui a pris & emmené les Navires n'a pas pu l'y découvrir. celui - ci devra être condamné à tous les frais. dommages & intérêts d'iceux, qu'il aura causés, tant aux Propriétaires des Vaisseaux qu'aux Propriétaires & Chargeurs des Cargaifons, dont ils seront chargés, par sa témérité à les prendre & emmener: Déclarant très-expressément, qu'un Vaisseau libre assurera la liberté des Effets, dont il Jera chargé; & que cette liberté s'étendra pareillement sur les Personnes, qui se trouveront dans un Vaisseau libre, lesquelles ne pourront en être enlevées, à moins que ce ne soit des Militaires, actuellement au service de l'Ennemi.

### XII.

Par contre, on est convenu que tout ce qui se srouvera chargé par les Sujets & Habitans de l'une des deux Parties, dans quelque Vaisseau appartement aux Ennemis de l'autre ou à leurs Sujets, quos

que compris sous l'espece des Effets prohibés, pourra être confisqué en son entier, de la même maniere que s'il appartenoit à l'Ennemi; excepté pourtant
les Effets & Marchandises, mis à bord d'un tel Vaisseau avant la Déclaration de Guerre, ou dans l'intervalle de six mois après icelle; lesquels Effets ne
seront aucunement sujets à confiscation, mais seront
sidelement & sans délai restitués en nature aux Propriétaires, qui les réclameront ou feront réclamer
avant la confiscation & vente, comme aussi leur provenu, si la réclamation ne pouvoit se faire que dans l'intervalle de huit mois après la vente, laquelle doit
être publique; bien entendu néarmoins, que si les
dites Marchandises sont de Contrebande, il ne sera
nullement permis de les transporter ensuite à aucun
Port appartenant aux Ennemis.

### XIII.

Et, afin de pourvoir le mieux possible à la fureté des Sujets & gens de l'une des deux Parties, pour qu'ils ne soient point molestés de la part des Vaisseaux de guerre ou Corsaires de l'autre Partie, il sera désendu à tous les Commandants des Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens armés des susdits Etats-Généreux des Pays-Bas-Unis & desdits Etats-Unis de l'Amérique, ainsi qu'à tous leurs Officiers, Sujets & gens, de donner aucune offense ou dommage à ceux de l'autre Partie: Et, s'ils en agissoient d'une maniere contraire, ils seront, sur les premieres plaintes qu'on en fera, étant trouvés coupables après un juste examen, punis par leurs propres juges, & en outre obligés de donner satisfaction de tous dommages & intérêts, & de les bonisier, sous peine & obligation de leurs personnes & Biens.

## XIV.

Pour déterminer ultérieurement ce qui vient d'être dit, tous les Capitaines de Corsaires ou Armateurs de Vaisseaux, armés en Guerre sous Commission & pour compte de Particuliers, seront tenus avant leur départ, de donner caution suffisante devant les juges compétens, ou d'être entierement responsables des malversations qu'ils pourroient commettre dans leur courses ou voyages, ainsi que des contraventions de leurs Capitaines & Officiers contre le présent Traité & contre les Ordonnances & Edits, qui seront publiés conséquemment & conformément à icelui, sous peine de forfaiture & nullité des susdites Commissions.

### X V.

Tous les Vaisseaux & Marchandises, de quelque nature qu'elles puissent être, que l'on reprendra sur des Pirates & Ecumeurs de mer, naviguant en pleine mer sans Commission requise, seront amenés dans quelque Port de l'un des deux Etats & déposés entre les mains des Officiers du Port, afin que le tout soit restitué au vrai Propriétaire, si-tôt qu'il aura été donné des preuves justes & suffisantes pour en constater la propriété.

## X V I.

Si quelques Vaisseaux ou Bâtimens, appartenants à l'une des deux Parties, à leurs Sujets ou Habitans, venoient à échouer sur les Côtes ou Territoires de l'autre, à périr, ou à souffrir quelque autre perte maritime, il sera donné toute sorte de secours & d'affistance amicale aux Personnes naufragées ou en danger de faire naufrage: & les Vaisseaux, Effets, & Marchandises, ou ce qui en aura été fauvé, ou bien le provenu d'iceux, si ces Effets, sujets à se gâter, ont été vendus, étant réclamés dans l'an & jour par les Patrons, ou par les Propriétaires, ou par leurs Agents ou Fondés de Procuration, feront restitués; moyennant seulement qu'ils payent les frais raisonnables, & ce qui doit se payer dans le même cas, pour le sauvage, par les propres Sujets du Pays: Il leur sera aussi délivré des Sauf-conduits ou Passeports, pour leur passage libre & sur de-là, & pour le retour de chacun dans fon Pays.

#### XVII.

Au cas que les Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties avec leurs Vaisseaux, soir publics & équipés en Guerre, soit particuliers & Marchands, soient forcés par la Tempête, ou par la poursuite de Pirates ou d'Ennemis, ou par quelque autre né-cessité urgente, à se retirer & à entrer dans quelque Riviere, Crique, Baye, Port, Rade, ou Rivage, appartenant à l'autre Partie, ils seront reçus avec toute humanité & bonne volonté, & jouiront de la protection & aide la plus amicale: Et il leur sera permis de se rafraschir & de s'approvisionner à des prix raisonnables de toute sorte de Vivres & de toutes les choses requises pour l'entretien de leurs Perfonnes ou pour la réparation de leurs Vaisseaux; & ils ne seront en aucune façon retenus ou empêchés de partir desdits Ports ou Rades, mais pourront faire voile & aller, quand & où il leur plaira, fans opposition ou empêchement quelconque.

### XVIII

Pour d'autant mieux exercer le Commerce réciproque, il a été convenu que, s'il s'élevoit une Guerre entre L. H. P. les Etats - Généraux des Pays-Bas-Unis & les Etats-Unis de l'Amérique, il sera toujours accordé aux Sujets de part & d'autre le tems de neuf mois après la date de la rupture ou de la Proclamation de Guerre, afin de pouvoir se retirer avec leurs Effets, & les transporter où il leur plaira; ce qu'il leur sera permis de faire, comme aussi de vendre ou transporter leurs Effets & Meubles en toute liberté, sans qu'on y mette aucun obstacle, & sans que l'on puisse, durant le tems desdits neuf mois, procéder à quelque saisse de leurs Effets, beaucoup moins de leurs Personnes. Au contraire, il leur sera donné, pour leurs Vaisseaux & pour les Effets qu'ils voudront emporter, des Passeports de Sauf-conduit, pour les Ports les plus proches dans les Paysrespectifs, & pour le tems nécessaire au voyage. Et au-cune Prise faite sur Mer ne pourra être réputée

pour légitimement prise, à moins que la Déclaration de Guerre ait été connue, ou ait pu l'être, dans le dernier Port que le Vaisseau pris a quitté: Mais, pour tout ce qui pourroit avoir été pris aux Sujets & Habitans de part & d'autre, & pour les offenses qui pourroient leur avoir été faites, dans l'intervalle des susdits termes, il sera donné satisfaction complette.

## XIX.

Aucun Sujet de L. H. P. les Etats - Généraux des Pays-Bas-Unis ne pourra demander ni accepter quelque Commission ou Lettre de marque pour armer des Vaisseaux, (afin de les envoyer en course contre les dits Etats-Unis de l'Amérique, ou contre quelqu'un d'eux, ou contre les Sujets & Habitans desdits Etats Unis ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété des Habitans de quelqu'un d'eux,) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui les susdits Etats-Unis de l'Amérique pourroient être en Guerre. Pareillement aucun Sujet ou Habitant desdits Etats - Unis de l'Amérique ou de quelqu'un d'eux ne demandera ni n'acceptera aucune Commission ou Lettre de marque, pour armer un ou plusieurs Vaisseaux, (afin de les employer en cour-fe contre les Hauts & Pussants seigneurs, les Etats-Généraux des Pays Bas-Unis, ou contre les Sujets & Habitans de Leurs dautes-Puissances, ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété de quelqu'un d'eux) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui L. H. P. seront en Guerre: Et, si quelque Personne, de l'un ou de l'autre côté, acceptoit telle Commission ou Lettre de marque, il sera puni comme Pirate.

## XX.

Si les Vaisseaux des Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties abordent à une Côte appartenant à l'un ou à l'autre desdits Alliés, sans avoir intention d'entrer dans un Port, ou, étant entrés, sans vouloir décharger ou entamer leur Cargaison, ou y ajouter, ils ne feront point obligés de payer, ni pour les Vaisseaux, ni pour leurs Cargaisons, des Droits d'entrée ou de fortie, ni de rendre aucun compte de leurs Cargaisons, à moins qu'il n'y ait juste sujet de présumer qu'ils portent à l'Ennemi des Marchandises de Contrebande.

### XXI.

Les deux Parties contractantes s'accordent de part & d'autre la liberté d'avoir, chacune dans les Ports de l'autre, des Confuls, Vice-Confuls, Agents & Commissaires, établis par elle-même, dont les fonctions seront réglées par Convention particuliere, lorsque l'une des deux Parties trouvera bon de faire de tels établissemens.

## XXII.

Ce Traité ne fera cenfé déroger en aucune maniere aux Articels IX. X. XIV. & XXIV. du Traité avec la France, tels qu'ils étoient numérotés au même Traité conclu le 6. Février 1778, & qui font les Articles IX. X. XVII. & XXII. du Traité de Commerce, fubfistant présentement entre les Etats-Unis de l'Amérique & la Couronne de France: Il n'empêchera pas non plus S M. Catholique d'y accéder & de jouir de l'avantage desdits quatre Articles.

## XXIII.

Si dans la fuite les Etats-Unis de l'Amérique jugeoient nécessaire d'entamer des Négociations auprès du Roi ou Empereur de Maroc ou de Fez, ainsi
qu'auprès des Régences d'Alger, de Tunis, ou Tripoli, ou auprès de quelqu'un d'eux, afin d'avoir des
Passeports pour la sureté de leur Navigation par la
Méditerranée, L. H. P. promettent, qu'à la requisition qu'en feront lesdits Hauts Etats-Unis, Elles
seconderont ces Négociations de la maniere la plus
favorable, par l'entremise de leurs Consuls résidants
auprès des susdits Roi, ou Empereur & Régences.

# . CONTREBANDE.

## XXIV.

La liberté de Navigation & de Commerce s'étendra fur toutes fortes de Marchandises, excepté seu-lement celles que l'on distingue sous le nom de Contrebande ou Marchandises prohibées: Et sous cette dénomination de Contrebande & Marchandises prohibées, seront comprises seulement les Munitions de Guerre ou Armes comme Mortiers, Artillerie, avec leurs Artisses & appartenances, Fusils, Pistolets, Bombes, Grenades, Poudre à tirer, Salpêtre, Souffre, Mêches, Boulets & Balles, Piques, Sabres, Lances, Halebardes, Casques, Cuirasses & autres sortes d'Armes; comme aussi Soldats, Chevaux,

Selles, Equipages de Chevaux.

Tous autres Effets & Marchandises non spécifiés ci-dessus expressément, & même toutes sortes de Matieres Navales, quelque propres qu'elles puissent être à la construction & à l'équipement de Vaisseaux de guerre, ou à la fabrique de l'une ou l'autre Machine de guerre terrestre ou maritime, ne seront ainsi censés, ni à la lettre, ni selon quelque interprétation préténdue d'icelle quelconque, devoir ou pouvoir être compris sous les Effets prohibés & de Contrebande; en sorte que tous ces Effets & Marchandises, qui ne se trouvent pas expressément nommés ci-dessus, pourront, sans aucune exception & en toute liberté, être transportés par les Sujets & Habitans des deux Alliés des Places & vers les Places appartenant à l'Ennemi; excepté seulement les Places, qui, dans le même tems, se trouveront assiégées, bloquées ou investies; & pour telles sont tenues uniquement les Places entourées de près de quelqu'une des Puissances Beiligérantes.

X X V:

Afin que toutes dissension & querelle puissent être évitées & prévenues, il a été convenu, qu'au cas que l'une des deux Parties vînt à être en Guerre, les Vaisseaux & Bâtimens, appartenants aux Sujets ou Habitans

Habitans de l'autre Allié, seront pourvus de Lettres de mer ou Passeports, exprimant le nom, la pro-priété & le port du Vaisseau ou Bâtiment, comme aussi le nom & le domicile du Patron ou Commandant dudit Vaisseau ou Bâtiment; afin que par là il conste que le Vaisseau appartient réellement & vraiment aux Sujets ou Habitans de l'une des Par-ties; lesquels Passeports seront dressés & distribués felon la Formule annexée à ce Traité. Chaque fois que le Vaisseau aura été de retour, il faudra qu'il air de nouveaux Passeports parcils; ou du moins ces Passeports ne devront pas être de plus ancienne date que de deux ans avant le tems où le Vaisseau a été la derniere fois de retour en son pays. Il a été arrêté pareillement, que tels Vaisseaux ou Bâtimens étant chargés devront être pourvus non seulement des Passeports ou Lettres de Mer sus-mentionnés, mais aussi d'un Passeport général, ou de Passeports particuliers, ou Manifestes, ou autres Documens publics, que l'on donne ordinairement aux Vaisseaux qui partent, dans les Ports d'où les Vaisseaux ont fait voile en dernier lieu, contenant une Spécifica-tion de la Cargaison, de la Place d'où le Vaisseau est parti & de celle de sa destination; ou, à défaut de tous iceux, de Certificats de la part des Magistrats on Gouverneurs des Villes, Places, & Colonies, d'où le Vaisseau est parci, donnés dans la forme usitée, afin que l'on puisse savoir s'il y a quelques Effets prohibés ou de Contrebande à bord des Vaisseaux, s'ils sont destinés à les porter en Pays ennemis ou non: Et, au cas que quelqu'un juge bon ou à propos d'exprimer dans lesdits Documens les Personnes à qui les Effets à bord apparti nnent, il pourra le faire librement, sans cependant y être tenu & fans que l'omission d'une telle expression puisse ni doive donner lieu à confiscation,

## XXVI.

Si les Vaisseaux ou Bâtimens desdits Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties, faisant voile

le long des Côtes ou en pleine Mer, font rencontrées par quelque Vaisseau de Guerre, Capre ou autre Bâtiment armé de l'autre Partie, lesdits Vaisseaux de Guerre, Capres ou Bâtimens armés, pour éviter tout desordre, resteront hors de la portée du Canon, mais pourront envoyer leurs Chaloupes à bord du Vaisseau Marchand, qu'ils rencontreront de la sorte, sur lequel ils ne pourront faire passer que deux ou trois Hommes, à qui le Patron ou Commandant exhibera son Passeport, déclarant la propriété du Vaisseau ou Bâtiment, selon la Formule annexée à ce Traité: Et le Vaisseau ou Bâtiment, après avoir exhibé un tel Passeport, Lettre de Mer & autres Documens, sera libre de continuer son voyage, en sorte qu'il ne sera pas permis de le molester ou visiter en aucune maniere, ni de lui donner chasse ou de le forcer à changer de cours.

### XXVII.

Il sera permis aux Marchands, Capitaines & Commandants de Navires, soit publics & équipés en guerre, foit particuliers & Marchands, appartenant aux dits Etats Unis de l'Amérique ou à quelqu'un d'eux, ou à leurs Sujets & Habitans, de prendre librement à leur service & recevoir à bord de leurs dits Vaisseaux, dans tout Port ou Place de la Ju-risdiction de Leurs Hautes-Puissances susdites, des Matelots ou autres, Natifs ou Habitans de quelqu'un desdits Etats, à telles conditions qu'ils agréeront, fans être fujets pour cela à quelque amende, peine, châtiment, Procès ou reprimande quelconques. réciproquement tous les Marchands, Capitaines & Commandants, appartenants aux dits Pays - Bas - Unis, jouiront, dans tous les Ports & Places de l'obéissance desdits Etats-Unis de l'Amérique, du même privilege d'engager & recevoir des Matelots ou autres, Natifs ou Habitans de quelque Pays de la Domination desdits Etats-Généraux: Bien entendu que, ni d'un côté ni de l'autre, on ne pourra prendre à son service tels de ses Compatriotes, qui se sont déjà engagés au service de l'autre Partie contractante, soit pour la

Guerre ou pour le Négoce, & soit qu'on les rencontre à terre ou en mer; à moins que le Capitaine ou Patron, sous le commandement de qui de telles personnes pourroient se trouver, ne veuille de son plein gré les décharger de son service; sous peine qu'autrement ils seront traités & punis comme Déserteurs.

### XXVIII.

L'affaire de la Réfaction sera réglée en toute équicé par les Magistrats des Villes respectives, où l'on juge avoir quelque lieu de se plaindre à cet égard.

### XXIX.

Le présent Traité sera ratissé & approuve pat Leurs Hautes-Puissances, les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, & les Etats-Unis de l'Amérique; & les Actes de Ratification, de part & d'autre, seront délivrés dans l'espace de six mois ou plutôt s'il se peut, à compter du jour de la fignature.

En foi de quoi Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs Etats-Généraux des Pays Bas Unis, & Ministre - Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique; en vertu de notre autorisation & Pleins-pouvoirs respectifs, avons signé le présent Traité & apposé le Cachet

de nos Armes.

Fait à LA HAIE, le 7 Octobre 1782.

" MODELE du PASSEPORT " qui fera délivré aux Navires " ou Bâtimens, fuivant l'Article " XXV de ce Traité.

A Tous ceux qui verront la Présente, Salut.

Faisons savoir, que par la Présente est accorde Liberté & Permisson à ... Patron & Commandant du Navire (ou Bâtiment) nommé ... de la ... de ... du port de ... Tonneaux ou environ, actuellement à l'Ancre dans le Port de ... dessiné pour ... & chargé de ... pour pouvoir partir, & pour continuer avec son Vaisseau ou Bâtiment, son soyage; tel navire ou bâtiment ayant été visité, & le susment devant l'Officier établi à cet effet, que ledit Novire ou Bâtiment appartient à un ou pluseurs Sujets, Peuple ou Habitans de .... & à lui (ou eux) seul. En foi de quoi, Nous avons signé la Présente de nos Noms, & y avons attaché le Sceau de nos Armes, en la faisant contresigner par ... Ce jour de l'An de Notre Seigneur Jésus-Christ.

" Modele du Certificat,

- , qui fera délivré aux Navires
- " ou Bâtimens, en conformi-
- , té du XXV<sup>me</sup>. Article de
- " ce Traité.

Nous...le Magistrat (ou Officiers des Convois) de la Ville ou du Port de ..., certisions & attestons, que le ...jour de ...dans l'An de Notre Seigneur ..., C. D. de ...est comparu personnellement devant Nous & a déclaré sous Serment solemnel, que le Navire ou Bâtiment appelé ..., de ... Tonneaux ou environ, dont ...de ....est asuellement Patron ou Commandant, appartient de droit & convenablement à lui (ou .eux) seul. Qu'il est asuellement dessiné de la

Ville ou du Port de ...., pour le Port de ...., charge d'Effets & de Marchandises, spécifiés & détaillés particulierement ci-dessous comme il suit. En foi de quoi Nous avons signé ce Certificat & confirmé du Sceau de notre Office. Ce... jour de l'An de Notre Seigneur Jesus-Christ.

# Modele d'une Lettre de Mer.

RES-Sérénissimes, Sérénissimes, Illustres, Très-Puissans, Excellens, Nobles, Respectables. Vénérables, Prudens, Prévoyans Seigneurs, Empereurs, Rois, Républiques, Princes, Souverains, Ducs, Comtes, Barons, Seigneurs, Bourguemaîtres, Echevins, Conseillers, comme aussi Juges, Officiers, Justiciers & Régens de toutes les bonnes Villes & Places, soit Ecclésiastiques ou Séculiers, qui verront ou entendront lire cette Patente; Nous Bourguemaîtres & Régens de la Ville de ... faisons savoir que le Patron. de.... (comparant devant Nous) a déclaré sous Serment solemnel, que le Navire nommé.... du port d'environ.... Tonneaux, qu'il commande actuellement, appartient à un Habitant des Pays-Bas-Unis, & qu'aucun Sujet des Ennemis n'y a directement ou indirectement quelque Portion ou Part, aust vrai que Dieu Tout-Puissant lui soit en aide. Et comme Nous verrions volontiers ledit Patron favorisé dans ses affaires légitimes. Nous requérons tous les susmentionnés & chacun en particulier, où ledit Patron viendra avec son Navire & sa Cargaison, qu'il leur plaise recevoir avec bonté & traiter convenablement le Patron susmentionné, lui permettant, sur l'acquit des Droits de Péage & Impositions accoutumes, en passant & repassant, de pouvoir fréquenter & passer leurs Ports, Rivieres & Territoire, pour exercer son Commerce, aust longtems & de la mu-niere qu'il l'y jugera convenable; ce que Nous voulons volentiers réciproquer. En foi de quoi & à cette cause les Armes de notre Ville y étant apposées.

(En Marge était)

,, Par Ordonnance de Leurs Hautes Puissances, les Etats Généraux des Pays-Bas-Unis".

gneurs ETATS-GÉNÉ-RAUX des PAYSBAS-UNIS & les ETATS-UNIS de l'AMÉRIQUE, touchant la Reprife des Vaisseaux.

Les Seigneurs Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis & les Etats-Unis de l'Amérique étant portés à établir quelques principes uniformes, sur l'enlevement des Prises faites par les Vaisseaux de Guerre ou Commissionnaires des deux Parties Contractantes, sur l'Ennemi commun, & sur les Vaisseaux des Sujets de l'une & l'autre Partie, sont convenus là-dessus des Articles suivans.

## ARTICLE PREMIER.

"Les vaisseaux de l'une des deux Nations repris par les Corsaires de l'autre, seront restitués au premier Propriétaire, au cas que ces Vaisseaux n'aient pas été 24 heures au pouvoir de l'Ennemi; pourvu que le Propriétaire du Vaisseau repris paye pour cela un tiers de la Valeur du Vaisseau, comme aussi de la Cargaison, des Canons & de l'Equipement; lequel tiers sera évalué, à l'amiable, par les Parties intéressées; ou autrement, & dans le cas où elles ne pourraient s'accorder là-dessus, elles s'adresseront aux Officiers de l'Amirauté de la Place, où l'Armateur qui a pris le Vaisseau, l'aura conduit.

## II.

" Si le Vaisseau repris a été plus de 24 heures au " pouvoir de l'Ennemi, il appartiendra en entier au " Capteur qui l'autre repris.

### III.

", Au cas qu'un Vaisseau ait été repris par un Navire de Guerre ou Bâtiment appartenant aux EtatsGénéraux des Pays-Bas-Unis, ou aux Etats-Unis
de l'Amérique, il sera restitué au premier Propriétaire, à condition qu'il paye le trentieme de la Valeur du Vaisseau, & de sa Cargaison, des Canons
& des Equipemens, s'il a été repris dans les 24
heures; & le dixieme, s'il a été repris après
les 24 heures: lesquelles Sommes seront réparties, comme une Gratification, parmi les Equipages des Vaisseaux qui l'auront repris. L'évaluarion du trentieme mentionné ou du dixieme,
sera réglée, suivant la teneur du 1er. Article de
la présente Convention.

### IV.

"La Restitution des reprises faites par les Vaisfeaux de Guerre sera, cependant & jusqu'à ce que preuve convenable & suffisante air été donnée de la propriété des Vaisseaux repris, admise dans un terme raisonnable sous une Caution suffifante relativement à l'observation des Articles cidessus.

#### V.

, Les Vaisseaux de Guerre & Corsaires de l'une on l'autre des deux Nations seront admis de part & d'autre dans les Ports respectifs avec leurs Prises, soit en Europe, soit dans les autres Parties du monde; elles y pourront être déchargées & vendues, d'après les formalités usitées dans l'Etat où la Prise aura été conduite, autant que cela peut s'accorder avec le 22me. Article du Traité de Commerce; entendu en même tems, que la Légitimité des Prises faites par des Vaisseaux des Pays - Bas - Unis sera réglée suivant la teneur des Loix & Réglemens saits à ce sujet dans les Pays - Bas - Unis; ainsi que celle des Prises saites par les

, Vaisseaux Américains sera jugée suivant les Loix , & Réglemens déterminés par les Etats-Unis de , l'Amérique.

### VL

, Pour le reste, il sera sibre aux Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, ainst qu'aux Etats-Unis de l'Amérique, de faire tels Réglemens qu'ils jugeront convenir, relativement à ce que leurs Vaisseaux, & Corsaires seront tenus respectivement à l'égard, des Vaisseaux qu'ils auront pris & amenés dans les Ports des deux Puissances. Pour la Notisication de présentes, Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis & Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique avons signé lesdites, en vertu de Nos Autorisations & Pleins-Pouvoirs respectifs, & consirmé de Nos Cachets ordinaires. Fait à la Have le...





